



2012  
2016

# Schéma départemental de développement économique et touristique





# Sommaire

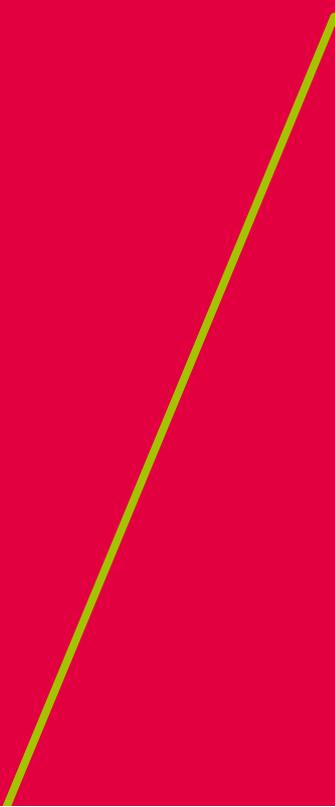
|   |     |
|---|-----|
| ▶ Introduction.....   | 3   |
| ▶ Partie 1 : La Sarthe dispose d'atouts et de potentiels spécifiques à mi-chemin entre les capitales de l'Ouest et Paris .....  | 7   |
| <b>I - Un département de force industrielle et rurale aux portes du bassin parisien</b> .....   | 8   |
| A - Un positionnement stratégique géographique entre l'Ouest et le bassin parisien  |     |
| B - Une typologie de la campagne sarthoise  |     |
| C - Une force industrielle  |     |
| D - Des activités en émergence  |     |
| <b>II - Le défi de la notoriété et de l'image d'un territoire confronté à l'enjeu de qualification de la main d'oeuvre</b> .....  | 15  |
| A - Une image peu lisible   |     |
| B - Le défi de la qualification   |     |
| <b>III - Des opportunités de développement liées à son positionnement géographique et à la diversité de son tissu économique</b> .....                                      | 17  |
| A - Un potentiel technologique  |     |
| B - Un territoire à potentiel en termes d'économie résidentielle et touristique   |     |
| ▶ Partie 2 : Développer une stratégie d'attractivité fondée sur les filières et l'innovation au service de l'emploi .....   | 23  |
| <b>I - Développer l'attractivité économique et touristique de la Sarthe et élaborer une stratégie offensive de prospection du bassin parisien</b> .....                     | 26  |
| A - Promouvoir une image exportatrice, attractive et innovante de notre territoire  |     |
| B - Profiter du potentiel d'attraction du bassin parisien par une stratégie offensive de prospection en positionnant clairement le territoire par rapport à l'Île-de-France |     |
| C - Renforcer l'attractivité globale du département   |     |
| <b>II - Encourager les filières au service de l'innovation et de l'emploi</b> .....   | 30  |
| A - Appuyer les filières émergentes à potentiel, renforcer et structurer les filières traditionnelles du département et accompagner les ruptures technologiques             |     |
| B - Favoriser l'innovation et l'entrepreneuriat   |     |
| C - Agir pour l'insertion dans l'emploi   |     |
| ▶ Plan d'actions du schéma départemental de développement économique et touristique de la Sarthe.....   | 43  |
| ▶ Fiches SWOT par thématiques (forces/faiblesses - opportunités/menaces).....   | 81  |
| ▶ Liste des organismes ayant participé aux travaux du schéma de développement économique et touristique de la Sarthe.....   | 109 |



Introduction

---

Contexte et  
objectifs  
du schéma





Au seuil d'un nouveau mandat et dans une période économique difficile et incertaine, le Conseil général a souhaité engager avec les acteurs du développement économique en Sarthe, l'élaboration d'un schéma stratégique pour le développement économique et touristique de la Sarthe.

### » Un contexte économique nécessitant une dynamique collective et une action coordonnée

Nos territoires sont confrontés à un ralentissement significatif de l'activité économique et à une hausse sensible du chômage (+4,1% de demandeurs d'emploi en 1 an en Sarthe). Cette situation affecte l'ensemble du territoire départemental et nécessite la mobilisation coordonnée des acteurs économiques pour y faire face.

Du fait de son tissu industriel plus fort qu'ailleurs, ce qui est en soit un atout, la Sarthe s'est trouvée plus fortement impactée par la conjoncture de ces dernières années : près de 11 000 emplois industriels détruits entre 2000 et 2009, et ce, malgré le relatif maintien de l'emploi dans l'industrie agroalimentaire. Avec des perspectives de croissance faible pour l'ensemble du pays, l'activité économique des entreprises de notre territoire reste incertaine et pour beaucoup sans vision à moyen et long terme (horizon économique souvent réduit à 3 mois correspondant à la visibilité en termes de carnets de commandes).

C'est dans ce contexte économique qu'il nous est apparu opportun de partager un diagnostic pour formuler et mettre en place des réponses adéquates et pertinentes permettant de créer des dynamiques porteuses de développement et d'inscrire le département dans une perspective d'innovation accrue et de développement économique pérenne.

C'est pourquoi nous avons proposé à l'ensemble des acteurs économiques et sociaux du département une démarche partagée dont l'objectif est bien d'apporter une réponse commune et coordonnée aux défis auxquels les différents acteurs sont confrontés. Il nous faut donc rassembler, créer des synergies autour d'intérêts et de projets communs.

### » Inscription dans le projet de mandat de la nouvelle mandature départementale

L'initiative de ce schéma s'inscrit dans le projet de la nouvelle mandature issue des élections de mars 2011, avec le souhait d'impulser et mettre en œuvre une dynamique, au sein du département, appuyée sur des grandes orientations et inscrite dans un cadre d'actions commun et déclinée en objectifs identifiés.

Il s'agit de proposer aux acteurs de se donner un cap, une feuille de route commune, partagée pour les cinq ans à venir. L'ambition est de donner au travers de ce document une image cohérente et visible de notre stratégie d'action pour le territoire de la Sarthe.

Cadre cohérent qui doit permettre à la Sarthe d'apporter sa pierre à la dynamique de l'édifice économique régional et national, cadre visible comme point de référence pour l'élaboration à venir de schémas plus intégrés, dans la perspective de l'action territoriale de l'État (notamment dans le cadre du Contrat de projets État- Région) et de l'Union Européenne pour 2014-2020.

Cadre stratégique mais aussi plan d'actions, d'impulsion de projets et d'initiatives, il s'inscrit pleinement en complémentarité avec le Schéma Régional de l'Économie et de l'Emploi Durables qui renvoie à l'échelon territorial infra régional, l'initiative, l'élaboration et le portage des projets en faveur du développement économique.

## » Une démarche fondée sur la coopération avec les acteurs économiques en Sarthe à partir d'un diagnostic partagé

Afin de mener à bien ce schéma départemental de développement économique et touristique, le Conseil général a souhaité solliciter le concours de Sarthe Développement, tant pour sa représentativité des acteurs du département en matière économique et touristique, présents à son Conseil d'Administration, que pour l'expertise de son équipe pour l'animation des ateliers.

Des élus du Conseil général et des personnalités de la société civile et de l'entreprise qualifiées dans leur domaine, ont été sollicités pour mener les ateliers et apporter leur vision et leur expertise à l'identification des éléments stratégiques du futur schéma.

La démarche s'est appuyée sur un état des lieux économique et social du territoire afin de mettre en relief les atouts et faiblesses de la Sarthe, les opportunités et les menaces auxquelles le territoire pourrait être confronté à moyen et long terme. De ce fait, le diagnostic territorial a permis de dresser un portrait du territoire sarthois, notamment en le comparant à des départements jugés similaires.

Les six ateliers réunis plusieurs fois d'octobre à décembre 2011 ont regroupé l'ensemble des acteurs représentatifs du département et permis l'implication de plus de deux cents participants parmi lesquels des représentants des collectivités locales, des partenaires sociaux, des fédérations professionnelles, des organismes d'enseignement et de formation, des compagnies consulaires et des entreprises.

Les thématiques retenues ont couvert l'ensemble des champs de l'économie et du tourisme en intégrant les enjeux de territoire : attractivité, aménagement du territoire, filières, tourisme, entrepreneuriat.

L'attractivité du territoire étant un facteur clé du développement local, une réflexion quant à la promotion et la valorisation des atouts spécifiques de notre territoire a été menée. Les enjeux relatifs à une meilleure attractivité de la Sarthe ont été partagés tant d'un point de vue économique que touristique.

Concernant plus particulièrement le développement économique, la thématique des filières a fait l'objet d'un atelier spécifique permettant d'appréhender la réalité de chacune des filières fortes ou émergentes de notre département, et leurs potentiels de développement.

Le développement touristique, partie intégrante du développement économique, a fait l'objet d'une approche spécifique. Elle a porté sur la réalité de l'offre touristique, les leviers de développement possibles, ainsi que le nécessaire effort de promotion de nos filières touristiques.

Les travaux liés à l'emploi ont permis de souligner les enjeux liés à la coordination des actions d'insertion, le développement de services favorisant l'emploi ou bien encore le thème de la formation avec un volet spécifique lié à l'enseignement supérieur.

Le volet agricole ayant déjà fait l'objet d'un récent travail de diagnostic et de plan d'action en concertation avec la profession agricole et s'inscrivant aujourd'hui dans une réflexion plus large à l'échelle de l'État et de la politique agricole commune, n'a pas fait l'objet en tant que tel de travaux approfondis.

Le plan d'actions en annexe a été élaboré en étroite concertation avec les pilotes et partenaires identifiés.

Document partagé par l'ensemble des acteurs impliqués, il viendra plus spécifiquement orienter l'action du Conseil général en matière économique et touristique et celle de Sarthe Développement pour les trois ans à venir.

## » Cohérence et adaptation avec le Schéma Régional de l'Économie et de l'Emploi Durables

L'élaboration du schéma départemental de développement économique et touristique de la Sarthe s'inscrit en cohérence avec les grandes orientations du nouveau schéma régional de développement économique, approuvé par la Région Pays de la Loire en octobre 2011, pour la période 2011-2016.

Le Schéma Régional de l'Économie et de l'Emploi Durables (SREED) entend donner un cadre stratégique pour l'action de la Région en faveur du développement économique du territoire.

Il propose d'approfondir la politique de filières et de favoriser les stratégies de proximité au service de l'économie régionale, d'accompagner les entreprises par un accompagnement individualisé au service de l'innovation, l'internationalisation, la formation ou le financement.

Un volet du Schéma Régional de l'Économie et de l'Emploi Durables se donne pour ambition d'améliorer la vie professionnelle des salariés. La consolidation des parcours professionnels par la formation continue et l'insertion professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi font partie des orientations choisies. De même qu'une offre de formation évolutive adaptée aux besoins de l'appareil productif régional ainsi qu'au service des métiers actuels et futurs. Enfin, le schéma régional tend à contribuer à la qualité de l'emploi et au bien-être au travail par le développement de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises mais aussi par l'amélioration des conditions de travail.

## » Des priorités fortes et partagées

Pour mener à bien ce projet et répondre aux enjeux qui nous font face, nous allons mettre en avant nos grands axes stratégiques et les priorités d'actions spécifiques pour la Sarthe.

Parmi les orientations stratégiques, l'attractivité économique et touristique du département est un enjeu fort. Il s'agit de promouvoir une image créative et innovante de la Sarthe, forte de ses spécificités et de ses acteurs. La proximité de la Sarthe avec le bassin parisien est un atout fort sur lequel s'appuiera notre stratégie.

Outre le nécessaire développement de l'attractivité du département, le plan d'actions propose de s'appuyer sur nos filières fortes, en les renforçant, mais aussi de favoriser l'émergence de nouvelles filières d'industries et de services porteuses pour notre économie.

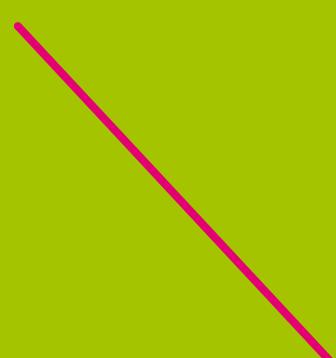
Le développement économique passe également par l'entrepreneuriat et le soutien des entreprises à toutes leurs étapes clés, notamment la création et la transmission- reprise. A ce titre, l'effort de sensibilisation à l'entrepreneuriat, l'appui aux étapes de développement des entreprises sont des priorités auxquelles chaque acteur économique sarthois apportera sa contribution en fonction de ses compétences.

En parallèle au renforcement des filières, et dans un contexte de hausse du chômage, une attention particulière sera portée à la problématique de l'emploi pour favoriser notamment l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées.



## Partie 1

La Sarthe dispose d'atouts  
et de potentiels spécifiques  
à mi-chemin entre  
les capitales de l'Ouest et Paris



# Un département de force industrielle et rurale aux portes du bassin parisien

## A - Un positionnement stratégique géographique entre l'Ouest et le bassin parisien

Situé entre le bassin parisien et le grand Ouest, le département de la Sarthe jouit d'une position géographique avantageuse, servant d'interface entre ces deux grands bassins de population. Au sein du grand Ouest, la Sarthe est rapidement reliée aux grandes villes telles que Nantes, Angers, Tours, Rennes, Brest, Caen et Le Havre. La dynamique du marché parisien est porteuse pour l'ensemble du département, et notamment pour l'agglomération mancelle et l'est du département.

### > La Sarthe, un territoire au cœur des échanges doté d'infrastructures de qualité

La Sarthe peut s'appuyer sur des infrastructures de transport et de communication performantes qui en font un territoire interconnecté.

La position géographique stratégique du département est amplifiée par ses infrastructures de transport et leur desserte qui font de la Sarthe un des départements les mieux dotés. En effet, grâce à son étoile autoroutière à cinq branches et à son accessibilité ferroviaire, la Sarthe est un territoire au cœur des échanges européens mais aussi internationaux (Le Mans- Roissy CDG : 1h38). A ce titre, il convient de signaler que le département, grâce à l'A28, **se situe dans le second corridor logistique français (Axe nord/sud Europe).**

D'autre part, la Sarthe possède des atouts certains en matière de fret ferroviaire, source potentielle de développement de l'activité économique au sein du territoire : la proximité des ports du Havre, de Nantes- Saint Nazaire, Cherbourg, Anvers, Rotterdam,... l'opportunité d'un contournement par l'ouest du bassin parisien conjuguées à l'étoile ferroviaire que constitue Le Mans. Au niveau local, le raccordement du parc d'activité Loirécopark, le projet de réfection de la gare de triage du Mans ainsi que **les perspectives de report modal du fret routier vers le fret ferroviaire** constituent des enjeux forts quant au développement d'une offre de transport de proximité compétitive.

Outre des infrastructures de transport avantageuses, la Sarthe peut s'appuyer sur **un réseau haut débit efficace**. Fruit d'une action portée conjointement par le Conseil général et Le Mans Métropole dans le cadre du syndicat mixte sarthois d'aménagement numérique, **le réseau haut débit couvre la majeure partie du territoire (500 kilomètres de fibre optique installés)**. Il bénéficie autant aux ménages qu'aux entreprises (desserte d'une soixantaine de sites industriels ou tertiaires en optique) qui y trouvent un avantage concurrentiel certain pour le développement de leur activité. **La labellisation de premières zones d'activités « très haut débit »** de la région Pays de la Loire en Sarthe (Ouest Park) vient couronner cet effort.

Le développement du haut débit et demain du très haut débit (THD) est d'autant plus important qu'il conditionnera sous quelques années l'attractivité d'un territoire vis-à-vis des entreprises mais aussi des habitants. D'autre part, les services matériels et immatériels, de plus en plus liés au THD, sont considérés par de nombreuses études comme les « relais de croissance » susceptibles de pallier la réduction et l'éloignement des industries de production.

Outre, la position géostratégique de la Sarthe, celle-ci dispose également d'une organisation infra terri-

toriale efficace grâce à **une armature urbaine solide**. La Sarthe s'appuie sur une ville centre et une agglomération en développement, ainsi que sur des pôles urbains d'équilibre : Sablé-sur-Sarthe, La Flèche, La Ferté Bernard et l'agglomération limitrophe d'Alençon. Ces derniers situés en périphérie du département sont des bassins de vie, d'emplois et de services dynamiques. Le département repose donc sur une organisation territoriale polycentrique qui, associée à une structure intercommunale forte, concourt à mailler le territoire de manière cohérente.

## B - Une typologie de la campagne sarthoise

La Sarthe avec une interconnexion aux centres stratégiques de décisions et une accessibilité remarquable garde pour autant certaines **caractéristiques et atouts d'un département rural**. Pour cerner au mieux ces espaces, une étude de la DATAR menée sur l'ensemble du territoire national permet de caractériser le territoire sarthois.

Il ressort que la Sarthe, mis à part l'unité urbaine du Mans et son agglomération, se compose essentiellement de « campagnes des villes » liées au dynamisme des pôles urbains ainsi que de « campagnes agricoles et industrialisées » caractérisées par une relative diversité des situations.

Au sein des espaces qualifiés de « campagnes des villes », le territoire sarthois met en évidence deux sous-ensembles.

D'une part **les campagnes densifiées localisées de manière hétérogène en périphérie du Mans** (Parigné-l'Évêque, La Suze-sur-Sarthe, Saint Saturnin, etc.) avec une très forte croissance résidentielle et une économie dynamique.

D'autre part, **les campagnes diffuses correspondant en Sarthe à la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> couronnes de l'agglomération mancelle** qui ont une croissance résidentielle et une dynamique économique diversifiées et disposent aussi d'activités industrielles importantes et de services conséquents.

A côté de ces espaces, fortement influencés par la métropolisation, se situent des campagnes que la DATAR<sup>1</sup> définit comme « **agricoles et industrielles** » marquées par une diversité des dynamiques territoriales liée à l'influence ou non des espaces urbanisés, une croissance démographique positive malgré une faible densité,

- ▶ les difficultés de certains bourgs et petites villes à garder sur leur territoire les catégories socioprofessionnelles supérieures,
- ▶ une situation économique fragilisée par un chômage important, une faible croissance de l'emploi, un niveau de qualification des actifs peu élevé,
- ▶ la prépondérance des activités industrielles et agricoles (notamment agroalimentaire),
- ▶ un bon accès aux services et aux commerces malgré les difficultés énumérées.

Ces caractéristiques ci-dessus évoquées, correspondent majoritairement aux espaces ruraux sarthois situés entre deux pôles urbains ainsi que ceux en périphérie de département.

De manière éparse, le territoire sarthois comprend également des campagnes jugées vieillissantes à faible densité et à faibles revenus.

<sup>1</sup> DATAR, « La nouvelle typologie des campagnes françaises et des espaces à enjeux spécifiques », Territoires en mouvement, n°7, 2012, p6- 9.

Les enjeux pour les territoires ruraux sarthois concernent d'une part **les phénomènes de métropolisation et de périurbanisation qui entraînent des évolutions dans les modes d'animation et de fonctionnement des territoires**, d'autre part de risques d'érosion démographique et économique.

Le maintien et le développement de l'appareil productif des « campagnes » s'avèrent important dans la préservation du tissu économique et du marché du travail local.

Pour cela, des stratégies de développement économique permettant de **susciter des dynamiques de diversification des activités** avec comme objectif de favoriser « l'excellence productive » couplée à un nécessaire développement de l'économie résidentielle et touristique s'avèrent indispensables.

En corollaire, il convient d'accompagner la croissance et la diversification des emplois au sein des territoires afin d'assurer l'insertion des actifs sur le marché du travail.

### > Un regain démographique

Globalement la Sarthe voit sa population augmenter de manière continue depuis 1968 pour atteindre au dernier recensement officiel de 2007, le chiffre de 556 946 habitants. Cette évolution de population se traduit, pour la dernière période considérée (1999-2007), à **un rythme de croissance de +0,6% en moyenne annuelle**, réparti équitablement entre son solde naturel et son solde migratoire, traduisant une relative attractivité de la Sarthe sur laquelle le territoire doit s'appuyer pour se développer. Cette croissance, certes inférieure à la moyenne régionale et hétérogène dans sa répartition, s'avère néanmoins indispensable à l'essor de notre territoire.

## C - Une force industrielle

Le département de la Sarthe repose sur un socle industriel prégnant qui se retrouve dans les catégories socioprofessionnelles, les caractéristiques de l'emploi mais aussi et surtout dans ses activités fortes dans le domaine industriel.

### > Des catégories socioprofessionnelles qui traduisent le tissu économique sarthois

En Sarthe, du fait du poids important de l'industrie, de l'ordre de 20% de l'emploi total, la catégorie « ouvriers » s'avère être la plus importante (18%) et dans une proportion supérieure à la moyenne nationale (14,9%). Les employés occupent également une part non négligeable (16,7%), dans une proportion semblable à la moyenne nationale. Ces éléments traduisent la réalité du tissu économique local où les secteurs d'activités dominants que sont l'industrie manufacturière (dont l'automobile) et agroalimentaire font appel à ces catégories socioprofessionnelles.

Par ailleurs, comme pour d'autres territoires, l'augmentation des populations retraitées (29% de la population) doit être prise en considération.

A contrario, les catégories socioprofessionnelles dites « supérieures » <sup>2</sup> (17,9%) se trouvent être en moindre proportion qu'au niveau national (22,1%) et régional (19,7%).

Il y a là **un fort enjeu de rattrapage et d'adaptation de la qualification de la population active** sarthoise aux perspectives de développement économique centrées sur une tertiarisation progressive de l'économie.

---

<sup>2</sup> Professions intermédiaires et cadres et professions intellectuelles supérieures.

## > Des difficultés d'adaptation du marché de l'emploi

L'économie sarthoise est encore largement tournée vers des activités industrielles traditionnelles, fortement consommatrices de main d'œuvre et notamment des catégories d'ouvriers. Cette présence forte d'activités industrielles a des conséquences sur l'évolution de l'emploi en Sarthe qui subit les mutations et la globalisation de l'économie et éprouve des difficultés d'adaptation. Cela se traduit notamment par une croissance moindre de l'emploi salarié par rapport notamment au niveau régional. En effet, le ralentissement de la croissance de l'emploi salarié constaté en Sarthe depuis 2000 s'explique par la réduction générale des coûts de production qui a de fait impacté plus durement le tissu industriel sarthois, au contraire des territoires à plus forte concentration technologique et à la main d'œuvre plus qualifiée.

Autre particularité de l'emploi observée en Sarthe : **le phénomène de surréaction**. Celui-ci se caractérise en période de croissance économique élevée par une surréaction de l'emploi en Sarthe qui augmente plus que proportionnellement à la moyenne régionale et nationale. Cependant, la contrepartie de ce phénomène est son effet inverse qui voit l'emploi chuter plus fortement en cas de baisse d'activité économique où la main d'œuvre utilisée par les activités industrielles sert d'ajustement conjoncturel pour y faire face. Ce phénomène, qui est préjudiciable en temps de crise a pour avantage de soutenir l'emploi en période de croissance. Par conséquent, son atténuation ces dernières années nous impose de diversifier le tissu économique local et de trouver d'autres leviers de croissance pour pérenniser l'emploi sur le territoire.

De manière générale, la situation actuelle de l'emploi en Sarthe suit les évolutions nationales à savoir une hausse des demandeurs d'emploi (+4,1% sur 1 an) et un chômage qui tend à augmenter.

## > Une prégnance des activités industrielles

Comme évoqué précédemment, l'appareil productif sarthois repose pour une part importante sur **un socle industriel fort**, fait d'activités industrielles en lien avec les spécificités territoriales. Le secteur industriel représente au sein du département près de **47 000 emplois, soit 20,7% du total d'emploi**. Au regard de la moyenne régionale de 18,8% et à la moyenne nationale de 14,8%, le poids de l'industrie en Sarthe est d'autant plus significatif et révèle l'importance de ce secteur dans l'activité économique du département. Cette réalité est plus perceptible dans certains territoires du Sud et Nord du département où l'emploi salarié industriel représente plus de la moitié des emplois de la zone.

Parmi les industries historiques, celles de l'automobile et de l'agroalimentaire sont les plus significatives. Pour **l'industrie automobile**, l'appréhension totale de la filière comprenant les sous-traitants ainsi que les secteurs d'activités annexes s'y rattachant, fait état de près de **14 000 emplois**. Ce secteur, à l'instar de l'industrie en général, subit de profondes mutations qui tendent à voir le nombre d'emplois diminuer sur le territoire d'où une nécessaire adaptation.

Concernant l'agroalimentaire, son poids est tout aussi significatif avec près de 12 000 emplois dans la filière et avec des entreprises leaders comme peuvent l'être LDC, SOCOPA, BEL, YOPLAIT, etc. Des compétences spécifiques sont présentes sur le territoire et sont autant d'atouts à valoriser.

Par ailleurs d'autres secteurs sont également présents sur le territoire avec parmi eux la métallurgie, l'industrie du papier, et plus généralement l'industrie manufacturière (fabrication de pièces, machines et d'équipements).

Cependant, les difficultés de l'industrie se font bien présentes au sein du département avec une baisse depuis 10 ans des emplois industriels, liée à la substitution capital- travail, aux délocalisations ainsi qu'au recentrage des activités industrielles vers leur cœur de métier. Des activités connexes autrefois internalisées sont maintenant sous-traitées par des établissements non industriels ce qui explique une partie de la baisse des effectifs.

La concentration accrue constatée de l'emploi industriel dans les grandes entreprises (47,9% des emplois industriels du département) peut également être source de fragilités, en cas de conjoncture économique défavorable, lorsque l'emploi d'une filière est fortement dépendant d'une seule entreprise (exemple de Renault). Au contraire, la concentration et la spécialisation de quelques secteurs d'activités peuvent être un facteur de développement pour certains territoires (exemple du Sud Sarthe avec l'industrie agroalimentaire) lorsque ses ressources, ses compétences et sa structuration sont valorisées (phénomène de filières et de cluster dans une logique d'externalités positives).

Une autre spécificité réside dans le **nombre important d'entreprises sous-traitantes implantées** en Sarthe et par l'insuffisance de centres de décisions, ce qui implique **une forte dépendance des activités vis-à-vis des grands donneurs d'ordres extérieurs** au territoire et la maîtrise relativement faible des décisions d'investissement par les dirigeants locaux.

### > Une activité agricole, base de l'industrie agroalimentaire sarthoise

Outre, sa force industrielle, la Sarthe demeure également un territoire à vocation agricole par la nature de son sol et par les nombreuses activités agricoles en lien étroit avec les industries agroalimentaires.

La Sarthe est un département de transition entre le massif armoricain à l'ouest, les collines normandes au nord, le bassin parisien à l'est et la vallée de la Loire au sud. De ce fait, elle bénéficie de sols variés qui se traduisent par **une agriculture diversifiée de type polyculture élevage**. Cela est mis en évidence par la part des exploitations professionnelles en Sarthe qui sont orientées vers le poly-élevage et la polyculture (40%).

Parmi les spécificités du territoire, **la production animale sarthoise est très développée** ce qui place le département en termes de production de viande de volaille, de viande de porc et d'œufs dans les premiers au niveau national (5e rang français pour la production de viande de volailles).

En matière de filière de qualité et d'agriculture biologique, malgré un réel développement, une importante marge de manœuvre existe :

- ▶ les filières de qualité se développent avec en 2006, 25% de la production nationale de volailles Label Rouge, 12% de la production bovine AOC et 8% de la production nationale de porc Label rouge (source : Chambre d'agriculture de la Sarthe).

- ▶ l'agriculture biologique représente 2,1% de la SAU ce qui est inférieur à la moyenne des Pays de la Loire (3,5%) et nationale (2,5%). Cependant, en 2008, la Sarthe est le département des Pays de la Loire avec le ratio de conversion en exploitation biologique le plus élevé (13%) [source : chambre régionale d'agriculture].

En termes d'emploi, le secteur agricole possède un poids relativement important au regard des autres territoires. En effet, il représente encore près de **4% des emplois en Sarthe** en 2007 (9000 emplois), contre 3,1% à l'échelle nationale. Cet écart est d'autant plus important si l'on prend en compte l'agroalimentaire. Cependant, le secteur agricole est confronté à de profondes mutations qui ont conduit à la perte de 2700 emplois entre 1999 et 2007 (source : INSEE) ; cette baisse concerne à la fois la main d'œuvre familiale et les emplois salariés.

En matière de ressources forestières, la Sarthe est **le département le plus boisé des Pays de la Loire** avec un taux de boisement de 20%. Elle possède 110 000 ha de bois et forêts, dont 15 000 ha de forêts domaniales (Bercé, Sillé, Perseigne, Petite Charnie) ou communales (Le Mans Métropole, Bessé sur Braye) et 95 000 ha de forêts privées.

Parmi ces dernières plus de la moitié fait l'objet d'un plan simple de gestion.

Les espèces principales sont les feuillus (dont principalement chêne et peupliers) et les résineux (pins maritimes).

La récolte annuelle (2008) est de l'ordre de 215 000 m<sup>3</sup> de bois d'œuvre, de 125 000 m<sup>3</sup> de bois d'industrie et de feu et de 25 000 m<sup>3</sup> de sciages.

## D - Des activités en émergence

### > Une croissance des services et des activités tertiaires, synonyme de tertiarisation et de diversification de l'économie sarthoise

La tertiarisation de l'économie autrefois réservée aux grandes métropoles et pôles urbains, touche maintenant tous les territoires. La Sarthe, bien qu'ayant toujours connu un volet tertiaire dans son économie, connaît néanmoins un essor des services et activités tertiaires important ces dernières années qui se traduit par **une évolution des emplois de l'ordre de +14% entre 2000 et 2009**. Les secteurs les plus représentés sont ceux liés au commerce, aux services aux entreprises, à l'administration et à l'action sociale mais aussi les activités financières et d'assurance. Ces dernières, du fait de l'implantation du siège social des M.M.A. (43% des emplois du secteur des services financiers), représentent 7 700 emplois. Parmi les secteurs ayant le plus progressé ces dernières années, la Sarthe suit une tendance nationale avec **l'essor des secteurs liés aux technologies de l'information et de la communication ainsi que des secteurs liés aux activités récréatives**.

Le mouvement de tertiarisation de notre économie ne doit pas se faire au détriment de notre socle industriel et des nombreuses activités qui en découlent mais doit permettre de diversifier notre économie et de trouver de nouveaux relais de croissance dans des secteurs porteurs où le département jouit d'avantages concurrentiels.

### > Un tissu d'entreprises relativement dense avec une dynamique des créations d'entreprises

L'appareil productif sarthois repose sur un tissu d'entreprises composé de 24 000 établissements ce qui situe le département au 4<sup>e</sup> rang au niveau régional. Ce tissu d'entreprises se caractérise par la prédominance des petites entreprises qui représentent près de 98% du total des entreprises. Cependant, la spécificité de la Sarthe réside dans **la concentration relativement forte de l'emploi au sein des grandes entreprises** du département. En effet, si celles-ci représentent moins de 1% des entreprises, elles concentrent néanmoins 28% des emplois.

En parallèle, la démographie des entreprises tend à voir le nombre d'entreprises créées augmenter ces dernières années. Même sans prendre en compte l'apparition du statut d'auto entrepreneur qui a vu le nombre de créations d'entreprises se démultiplier depuis 2008, l'évolution des créations d'entreprises en Sarthe suit une augmentation constante depuis les années 2000 et le taux de survie des entreprises créées s'avère supérieur à la moyenne nationale. Cela traduit un réel dynamisme économique des entreprises créées et qui repose essentiellement sur les activités de services et les nouveaux secteurs émergents.

### > Le tourisme sarthois : fréquentation des sites et manifestations en augmentation

En Sarthe, le tourisme concerne **25 000 emplois** (salariés et non salariés) soit 10% de l'emploi total du département, et génère un flux de chiffre d'affaires annuel moyen de l'ordre de 1,4 milliard d'euros, confirmant son impact économique sur le territoire.

Cet impact économique se retrouve dans le développement des activités touristiques au sein du département et par la hausse de la fréquentation des sites et manifestations. En effet, concernant les hébergements touristiques, l'hôtellerie de tourisme et l'hôtellerie de plein air ont vu leur offre progresser et monter en gamme ces dernières années. Après une fréquentation en légère baisse de 2009 à 2010, liée à la conjoncture économique morose, le volume de nuitées marchandes en Sarthe dépasse 1 125 000 nuitées en 2011. Un regain à mettre notamment au crédit du développement des courts séjours.



Cette évolution traduit également **la progression du nombre de visiteurs, spectateurs et festivaliers** qui s'est élevée en 2011 à **4,7 millions** et de l'attrait constant de l'offre touristique sarthoise autour du triptyque culture- nature- voiture. Ces trois thématiques fortes reposent pour chacune d'entre elles sur des équipements touristiques majeurs et sont valorisées par des événements touristiques reconnus : l'ensemble des événements liés au 24H du Mans qui confère une reconnaissance internationale, un patrimoine reconnu (Cité Plantagenêt, Abbaye de Solesmes, etc.) et des manifestations culturelles nombreuses, ainsi qu'un patrimoine naturel riche et préservé permettant la pratique d'activités de plein air et de pleine nature de plus en plus plébiscitées.

# Le défi de la notoriété et de l'image d'un territoire confronté à l'enjeu de qualification de la main d'oeuvre

La Sarthe revêt donc un caractère industriel et rural et fait preuve de dynamisme, porté par des perspectives de développement. Cependant, le territoire sarthois aurait un déficit d'image qui gagnerait à être rattrapé pour lui permettre de mieux valoriser ses atouts.

## A - Une image peu lisible

Dans le paysage français, bon nombre de régions et territoires se distinguent par des spécificités propres qui leur confèrent une relative notoriété, facteur d'attractivité. Pour la Sarthe, la situation est paradoxale puisqu'elle possède **des atouts indéniables** parmi les territoires français mais qu'on peut considérer comme **insuffisamment différenciant**. De fait, de l'avis partagé des participants aux ateliers préparatoires à l'élaboration du présent schéma, la notoriété associée aux 24 heures du Mans masquerait toutefois un déficit d'image sur la réalité de son potentiel.

Outre la prédominance de secteurs d'activité historiques (automobile) et d'événements qui y sont liés, qui devraient pouvoir être mieux valorisés, l'image de la Sarthe gagnerait à être associée à d'autres marqueurs différenciant correspondant à ses autres atouts à faire valoir. En effet, l'essor des activités tertiaires, la reconnaissance des compétences agroalimentaires et son potentiel de recherche, qui par exemple la place dans les 1ers rang mondiaux pour l'acoustique, confèrent une toute autre réalité à la Sarthe d'un point de vue économique, tout comme le patrimoine culturel et naturel riche du département devrait lui conférer une image plus marquée de terroir.

## B - Le défi de la qualification

Le département de la Sarthe est par ailleurs confronté à un défi de qualification dans une économie de plus en plus tournée vers l'économie de la connaissance et des savoirs.

En effet, le niveau de qualification de la population au sein des territoires est un enjeu majeur et l'offre de formation et d'enseignement supérieur est un facteur d'attractivité pour le développement économique. La situation de la Sarthe est à ce titre caractéristique puisque **la part de diplômés supérieurs à Bac+2 est encore inférieure à la moyenne nationale**. Ce déficit peut notamment s'expliquer par une offre de formation supérieure moins diversifiée et surtout moins importante que ses territoires voisins : Tours, Angers, Nantes.

Cependant ce déficit de qualification doit être perçu comme un enjeu fort dont il faut se saisir afin **d'attirer des talents en Sarthe**.



A ce titre, le département peut s'appuyer sur une croissance démographique de la population de moins de 20 ans supérieure à celle de la population totale ce qui ouvre des perspectives encourageantes dans le renouvellement de la population active et dans l'évolution du niveau de qualification.

Cela est d'autant plus positif pour le département que **l'augmentation constante des effectifs étudiants** vient conforter cette perspective d'un développement économique soutenu par une population jeune qui tend à accéder à un niveau de qualification supérieur. L'Université du Maine voit en effet ses effectifs augmenter de manière continue passant de 7 500 étudiants en 2001 à plus de **10 300 étudiants en 2011**, avec en outre une évolution de la part des étudiants en Master et doctorat qui tend à augmenter. Dans un département où les diplômés du supérieur sont moindres par rapport à la moyenne nationale, cette évolution apporte des perspectives encourageantes pour développer de nouvelles activités. L'évolution du nombre d'étudiants est accompagnée par **une augmentation de l'offre de formations supérieures** ainsi que par un potentiel reconnu en termes d'enseignement supérieur avec notamment le développement de compétences pouvant faire l'objet de multiples croisements. Ce dernier traduit la reconnaissance des compétences des laboratoires de recherche de l'Université du Maine, dont 8 sont associés au C.N.R.S, avec notamment le laboratoire acoustique de l'Université du Maine à la renommée mondiale.

L'essor de l'enseignement supérieur au sein du département est donc **un enjeu fort pour la Sarthe afin de répondre au défi de la qualification** mais aussi afin de permettre aux entreprises de trouver les compétences adéquates à leurs problématiques de développement notamment pour le niveau Bac+2 dont le recrutement est largement local.

La Sarthe, d'un point de vue socioéconomique, revêt donc un caractère propre aux territoires ruraux et industriels, mais dispose de perspectives et de facteurs de dynamisme propices à l'émergence de filières porteuses et d'un développement durable du territoire.

# Des opportunités de développement liées à son positionnement géographique et à la diversité de son tissu économique

## A - Un potentiel technologique

### > Des filières porteuses à développer

En complémentarité avec ses filières traditionnelles, **la Sarthe possède des potentialités de développement de filières émergentes.** Par sa position géographique, ses ressources naturelles et ses compétences, il s'avère que le territoire peut profiter d'avantages comparatifs pour développer des filières pouvant être source de croissance et d'emplois.

Parmi elles, la Sarthe possède des compétences spécifiques dans le domaine de l'acoustique, des matériaux, des énergies renouvelables et dans le domaine des assurances qui méritent d'être favorisées et quand cela est possible croisées entre elles comme par exemple les matériaux et l'acoustique. En matière d'acoustique, la Sarthe forte du **Laboratoire d'Acoustique de l'Université du Maine (LAUM)**, recèle en son sein un laboratoire **reconnu au niveau mondial pour ses compétences et son savoir-faire.** Celui-ci gagnerait à accroître sa visibilité, sa collaboration avec l'industrie pour permettre un meilleur rayonnement sur l'ensemble du territoire sarthois et régional. De ce fait, associé à l'IRT Jules Verne et adossé aux compétences du Centre de Transfert de Technologie du Mans, **le domaine de l'acoustique revêt un enjeu fort de développement** pour le territoire afin de faire émerger une niche d'excellence bénéfique pour le développement économique mais aussi pour l'attractivité du territoire.

La filière des Technologies de l'Information et de la Communication revêt un caractère stratégique pour le département. Avec une part de plus en plus importante dans le PIB national et **des perspectives de croissance en emploi à court et moyen terme**, l'activité TIC représente une filière d'avenir. En Sarthe, la filière représente **135 entreprises** et pèse **plus de 2000 emplois.** Grâce à l'effort et l'investissement conjoints des acteurs institutionnels, la Sarthe et Le Mans disposent d'une infrastructure très haut-débit qui est un facteur de développement d'activités, de services et d'emplois. Associée à **un tissu local riche de PME innovantes** dans ce secteur (fournisseurs d'accès, dématérialisation des documents, administration électronique, outils collaboratifs, cloud computing, etc.), le territoire sarthois dispose de tous les éléments pour développer et structurer la filière pour en faire un atout fort du département.

Plus largement, le département de la Sarthe comme l'ensemble de l'économie française se doit de se saisir de l'enjeu de « La révolution des services »<sup>3</sup> selon le titre d'une étude menée par le cabinet Ernst&Young et qui démontre **le rôle grandissant des activités de services dans la nouvelle économie.**

<sup>3</sup> Ernst&Young, « La Révolution des services - Nouveaux besoins, nouveaux services, nouveaux métiers », 2012, 64 pages.

Les activités de services prennent en effet une place prépondérante dans l'économie nationale puisqu'elles ont atteint en 2010 80% du PIB français et qu'elles sont les premiers employeurs en France avec de surcroît des perspectives leur attribuant plus de 80% des créations d'emplois à l'horizon 2016. En outre, les nouveaux services qui seront créés contribueront à stimuler l'emploi et donneront naissance à de nouveaux emplois dans les années à venir.

L'impact des services est donc indiscutable et touchera non seulement les activités de services déjà existantes mais transformera et amplifiera les autres secteurs d'activités tels que l'industrie. En effet, avec des modes productions de plus en plus compétitifs et rationalisés, **le point crucial de la distribution des produits industriels passera par les services qui y seront adjoints** et qui seront source d'innovation et de différenciation pour la clientèle. De la même manière, les services et les technologies déjà intimement liés seront indissociables puisque « le service sera de plus en plus caractérisé par une prestation immatérielle adossée à un support technologique ». Par conséquent, l'essor de la filière TIC pour le département s'avère indispensable pour proposer de nouveaux services répondant aux nouveaux modes d'utilisation et de consommation des utilisateurs, et constituer de nouveaux leviers de croissance.

La sphère d'influence des activités de services touchera l'ensemble de l'économie et contribuera à **améliorer l'efficacité tant productive que financière** avec le souci constant de répondre aux besoins des clients et citoyens. De ce fait, la mise en œuvre de l'ensemble des facteurs concourant à l'émergence d'une économie de services forte et durable doit être mise en place au sein du département afin que celui-ci puisse tirer profit de ce nouveau paradigme pour asseoir et accroître son développement économique.

### > Des potentialités technologiques

En parallèle à l'émergence de filières porteuses de développement où le département et ses acteurs disposent d'avantages concurrentiels, l'environnement institutionnel sarthois semble propice à les accompagner dans leur développement et à susciter une émulation facteur d'innovation.

La Sarthe comptabilisait en 2008 environ 3150 emplois salariés privés dans les secteurs innovants, démontrant sa capacité à se diversifier de ses activités traditionnelles. Une récente enquête menée par la CCI auprès d'entreprises sarthoises fait état d'une **dynamique d'innovation en Sarthe** se traduisant par la mise en œuvre par une majorité d'entreprises de projets innovants lors des trois dernières années.

En outre, le territoire comprend en son sein des **structures et organismes spécialisés dans la recherche&développement** ainsi que dans **l'accompagnement et l'émergence de projets innovants**, et a fortiori au contenu technologique avancé, permettant à ces auteurs de développer des avantages concurrentiels :

- ▶ 17 laboratoires de recherche à l'Université du Maine, dont le laboratoire d'acoustique de l'Université du Maine (LAUM),
- ▶ des centres de recherche industrielle et tertiaire
- ▶ la promotion de la filière automobile sous tous ses aspects (développement, conception, compétition) grâce notamment à l'Institut Automobile du Mans,
- ▶ le Technicampus SNCF avec le Centre d'Ingénierie du Matériel,
- ▶ le GIE Sésam Vitale,
- ▶ le centre de transfert de technologie (CTTM),
- ▶ l'incubateur Émergence, Créapolis,
- ▶ l'Institut de Recherche Technologique Jules Verne.

L'Institut de Recherche Technologique Jules Verne fait partie des 6 IRT qui ont été labellisés en mai 2011 par l'État dans le cadre des Investissements d'avenir et est le premier à avoir été effectivement mis sur les rails. Spécialisé dans le domaine des matériaux composites, celui-ci rassemble des industriels (Air-

bus, STX, EADS, Faurecia, etc.), des laboratoires publics et privés, des grandes écoles et des universités (Centrale, École des Mines de Nantes, CNRSA, Université de Nantes et du Mans).

Il a pour objet d'aider la recherche au développement de nouveaux produits et au renforcement de la compétitivité des cinq principales filières de l'industrie française : l'aéronautique, l'industrie navale, les transports terrestres, l'énergie et le génie civil. Il est principalement porté par le Pôle de compétitivité EMC2 et le Technocampus. Le Conseil Régional, Nantes Métropole, **Le Mans Métropole et le Conseil général de la Sarthe en sont également membres associés.**

La Sarthe est très concernée par ce projet puisque l'Université du Maine fait partie des 25 membres fondateurs de l'IRT et qu'elle est également très impliquée à travers ses laboratoires de recherche qui participent à 3 des 20 programmes de recherche de l'IRT.

En complément du campus central qui sera situé à Nantes, **le projet d'IRT prévoit d'installer deux plateformes satellites, dont une au Mans, sur le campus de l'université**, la seconde étant à Saint-Nazaire. Cette plateforme sera **spécialisée en acoustique-vibrations** et s'appuiera sur les compétences du laboratoire acoustique de l'Université du Maine.

Il est prévu que cette plateforme soit articulée avec Le Mans Acoustique, futur institut européen d'acoustique, projet plus global porté par l'Université du Maine. La mobilisation de cet outil doit conduire le territoire à **développer de nouveaux avantages concurrentiels dans des secteurs à potentiel et innovants.**

Le potentiel technologique de la Sarthe se traduit également par la présence de sept pôles de compétitivité qui ont un périmètre incluant des territoires du département. Des entreprises sarthoises et des laboratoires de recherche participent à ces pôles et développent des projets structurants : le LAUM, Renault, Chastagner (EMC2), Mecachrome, IAM (IDforCAR), LDC (Valorial), Hutchinson, Rustin, le CTTM, l'Université du Maine (Élastopôle)... La labellisation par la Région Pays de la Loire de **quatre plateformes régionales d'innovation** illustre également la dynamique sarthoise dans le rapprochement entre les centres de recherche&développement, de formation et les entreprises (plateforme de calcul CISNA portée par l'IAM, le centre de maintenance éolien Netwind, MatPerf (portée par Mecachrome) et Ligépack au service de l'innovation dans l'emballage alimentaire. Créée en 2011 sous l'impulsion de Sarthe Développement, cette dernière association qui regroupe des entreprises, le CTTM, l'Université et le Laboratoire Départemental de la Sarthe, a vocation à favoriser la rencontre des entreprises de l'emballage alimentaire et de l'agroalimentaire du nord ouest de la France dans un but de collaboration et de travail en commun.

Avec une base industrielle forte comprenant de nombreux atouts à faire valoir associée à un environnement de recherche publique et privée reconnu, le département doit se saisir de l'enjeu de l'innovation et faire le pari de la créativité et du potentiel technologique de ses activités pour asseoir son développement économique. Pour cela, le département doit fédérer l'ensemble de ses partenaires économiques pour répondre à cet enjeu majeur pour l'avenir du territoire de la Sarthe.

## B - Un territoire à potentiel en termes d'économie résidentielle et touristique

Outre, les filières technologiques, l'analyse des potentialités économiques du département révèle également le bien-fondé de la valorisation de nos activités touristiques du fait d'une fréquentation en hausse mais aussi d'un potentiel certain dans l'économie résidentielle, ce qui permettra de diversifier l'économie sarthoise. L'économie résidentielle couplée au développement productif des territoires est la clé d'un développement durable et équilibré du territoire.

## > L'économie résidentielle : un potentiel fort pour le département

L'économie résidentielle (ou « sphère présentielle ») correspond à l'ensemble des activités économiques majoritairement destinées à satisfaire les besoins des populations résidant sur un territoire. Elle a pour caractéristique de ne pas être soumise à une forte concurrence extérieure, même si au sein du territoire concerné, la concurrence entre les activités résidentielles existe.

Dans le cadre de son étude sur l'appareil productif régional, l'INSEE a analysé différents indicateurs sur les migrations domicile-travail, le nombre de logements touristiques au m<sup>2</sup>, la part des retraités dans la population, le montant annuel des salaires, et la part des emplois « résidentiels » (commerce, banque, restauration, action sociale, loisirs, culture, etc.). Si le potentiel pour l'économie résidentielle est plus marqué sur le littoral, l'étude conclut également à **un fort potentiel pour la Sarthe**.

Au total le nombre de postes salariés de la sphère présentielle représente en 2008 52,5% des postes salariés du département. Des différences territoriales ressortent :

- ▶ la sphère présentielle est largement prédominante sur le Pays du Mans (58%),
- ▶ en Vallée du Loir, elle est également majoritaire (50%),
- ▶ la Vallée de la Sarthe et le Perche Sarthois ont une part du secteur présentiel inférieure aux activités productives, respectivement 36% et 41%.

## > Le développement du tourisme

Le tourisme est devenu un secteur économique spécifique qui, au même titre que la santé et l'éducation, a le plus contribué au développement du secteur tertiaire de nos sociétés. Celui-ci est au coeur même du processus de création de richesses dans une économie où l'immatérielle prend une place prépondérante.

De ce fait, le tourisme intervient à un triple niveau :

- ▶ il représente **une activité économique propre**, créatrice d'emplois fixes et saisonniers, et générant des revenus qui lui sont propres (hôtellerie, restauration, loisirs et lieux de visites, événements, culture et commerce, etc.)

- ▶ il opère **un déplacement de la consommation des villes vers les territoires de vacances et de courts séjours** (d'ici 2020 près de 80% des touristes réguliers seront des urbains), le tourisme est un facteur non négligeable de l'aménagement local, et induit également **la pérennisation de nombreux métiers et activités** au sein des territoires (artisanat d'art, ventes directes, accueil à la ferme, etc.)

- ▶ il contribue également à **l'attractivité de nouvelles activités au sein des territoires**. En effet, la décision d'implantation d'une entreprise ne se résumant pas à des critères uniquement économiques et techniques, la qualité des lieux, le cadre de vie et les loisirs présents sur le territoire sont autant d'éléments entrant dans le processus décisionnel.

Avec **une hausse des nuitées marchandes, de la fréquentation de ses différents sites et événements touristiques de +20% depuis 2003**, associée à une augmentation du nombre de spectateurs et festivaliers, la Sarthe s'inscrit dans une dynamique favorable portée par une offre touristique et de loisirs en pleine évolution ces dernières années tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif. Et ce malgré une impression d'une insuffisante valorisation de notre potentiel certain en termes de festivals et d'événements culturels, notamment par rapport aux départements voisins ainsi qu'à l'Île de France. Par ailleurs **des perspectives de développement fortes existent sur le marché des courts séjours, sur la filière plein air/ pleine nature ainsi que sur le tourisme d'affaires** où notre offre est attractive du fait de la proximité parisienne et d'équipements structurants répondant à l'ensemble des segments de clientèle. Enfin, la Sarthe, et notamment le Sud Sarthe et aussi le Perche Sarthois, dispose d'une densité de résidences secondaires importante, qui accentue la nécessité de proposer des activités récréatives et de loisirs afin de nous permettre de développer notre économie résidentielle.

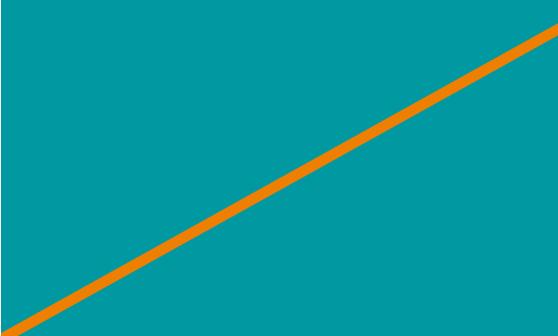
La Sarthe possède donc des caractéristiques qui lui sont propres ainsi que des atouts et spécificités qui doivent lui permettre un développement économique durable et équilibré. Pour ce faire, la stratégie déclinée a donc pour but de tendre vers cet objectif en s'appuyant sur les forces du territoire et en déployant les leviers essentiels à l'émergence d'avantages comparatifs pour le territoire.





## Partie 2

Développer  
une stratégie d'attractivité  
fondée sur les filières et  
l'innovation au service de  
l'emploi



Dans un contexte mouvant où les évolutions économiques et territoriales sont cycliques, la mise en place de stratégies territoriales s'avère délicate mais néanmoins essentielle pour assurer un développement économique territorial durable et cohérent.

Avec une économie en profonde mutation où la mondialisation et la globalisation entraînent des bouleversements, les territoires doivent s'adapter selon leurs spécificités, mais aussi en fonction de leurs opportunités de développement et menaces éventuelles. Se pose alors la question de la stratégie à adopter. La métropolisation grandissante des territoires et modes de vie nous oblige à nous positionner par rapport à ces phénomènes de polarisation et à l'émergence de pôles métropolitains.

A partir d'une analyse de l'économiste Philippe Moati<sup>4</sup>, on peut considérer que plusieurs scénarii se présentent à un territoire comme celui de la Sarthe :

- o **Se positionner comme base arrière d'un espace métropolitain** en jouant sur les effets de déversement d'activités (logistique, assemblage, tertiaire d'exécution). Cette stratégie suppose de développer des services d'interconnexions avec les métropoles, d'opérer une gestion de l'espace, d'avoir une main d'œuvre adaptée, mais également de se prévaloir des aléas liés aux activités nomades. De nombreux territoires étant susceptibles d'opter pour cette stratégie, elle s'inscrit dans une concurrence territoriale accrue.

- o **Développer une stratégie de pôle technopolitain.**

Cela nécessite d'axer fortement sa stratégie sur l'attractivité et l'innovation du territoire en opérant des actions en faveur de l'implantation d'activités structurantes/leaders, de même que de salariés haut de gamme à forte valeur ajoutée. Pour cela, la promotion du territoire doit vanter le cadre de vie et développer une image de territoire innovant tout en faisant émerger des filières à potentiel pour bénéficier d'avantages concurrentiels/ comparatifs.

- o **Se positionner comme un espace de consommation** en jouant sur l'économie résidentielle du territoire. Ce scénario insiste sur le développement des activités à partir de bases productives qui peuvent pour partie être situées à l'extérieur du territoire tout en jouant sur sa proximité avec l'espace métropolitain (flux pendulaires) et la mobilité des consommateurs. Cela suppose également d'attirer les inactifs afin qu'ils contribuent au développement de l'économie résidentielle. L'émergence d'une telle stratégie nécessite la mobilisation des ressources spécifiques en cohérence avec le projet de territoire.

En réalité, les territoires n'adoptent pas une seule stratégie, mais jouent sur l'articulation entre elles et la manière dont ils peuvent en tirer profit au maximum. Il est proposé que la Sarthe en s'appuyant sur son positionnement et ses atouts, s'inscrive concomitamment dans ces trois orientations stratégiques. La proximité du bassin parisien et son accessibilité, son potentiel technologique et résidentiel lui donnent la possibilité d'allier l'ensemble des scénarii possibles au service du développement économique et touristique de son territoire.

Sur la base du diagnostic socio-économique de la Sarthe, de l'identification des forces/ faiblesses/ opportunités/ menaces selon les thématiques, reprises synthétiquement dans la première partie de ce schéma, les participants aux six ateliers réunis entre octobre et décembre 2011 ont élaboré des propositions d'action par grands thèmes.

Le plan d'actions annexé au présent schéma reprend par axes stratégiques celles de ces actions qui ont été estimées les plus pertinentes et réalisables à une échéance de cinq ans et qui sont portées par un ou plusieurs acteurs économiques en Sarthe au premier rang desquels l'État, le Conseil général, Sarthe Développement, les compagnies consulaires, Le Mans Métropole, Le Mans Développement, les fédérations

---

<sup>4</sup> Conférence donnée à l'ENACT d'Angers le 6 octobre 2011, sur le thème « Mutations économiques et territoires ».

professionnelles (dont le MEDEF, l'UIMS, la FFB...), l'Université du Maine, Carrefour Entreprise Sarthe, l'Institut automobile du Mans, les collectivités locales (intercommunalités et Pays), les Maisons de l'emploi, etc. Ce plan d'actions a reçu un avis favorable à l'unanimité du Conseil d'administration de Sarthe Développement le 19 mars 2012 et de la commission de l'emploi, du développement économique et touristique et de l'aménagement du territoire du Conseil général le 23 mars. Il a fait l'objet d'une présentation lors du bureau de la conférence régionale de l'économie et de l'emploi durables le 27 avril 2012.

Il est construit sur les quatre priorités stratégiques suivantes :

- ▶ Développer l'attractivité économique et touristique de la Sarthe et élaborer une stratégie offensive de prospection du bassin parisien ;
- ▶ Encourager les filières émergentes à potentiel, renforcer et structurer les filières traditionnelles du département et accompagner les ruptures technologiques ;
- ▶ Agir pour l'insertion dans l'emploi en privilégiant les personnes les plus éloignées de l'emploi ;
- ▶ Soutenir l'innovation et les étapes clés de la vie de l'entreprise de la création jusqu'à la transmission.

# Développer l'attractivité économique et touristique de la Sarthe et élaborer une stratégie offensive de prospection du bassin parisien

L'enjeu de l'attractivité se pose spécifiquement en Sarthe par rapport à Paris et à l'Île-de-France. La Sarthe constitue en effet tout à la fois une troisième couronne de l'agglomération parisienne, un territoire d'étape entre l'Ouest et Paris, un territoire à part entière avec à son centre une métropole d'équilibre et un cadre de vie attractif. Ce sont ces atouts qu'il convient de faire connaître et de développer.

## A - Promouvoir une image exportatrice, attractive et innovante de notre territoire

Faire connaître suppose en préalable, l'identification plus précise et partagée du territoire à une image et des marqueurs précis, distincts et différenciant (démarche de marketing territorial).

### > Mener une action coordonnée de marketing territorial

A ce titre la première action du schéma portera sur **l'identification précise des pôles d'excellence**, des filières fortes et à potentiel du département, des pépites industrielles et technologiques ou de services, des spécialisations concurrentielles et compétitives du territoire tant en matière économique que touristique.

Cette orientation s'inscrit également dans celles préconisées par la Commission européenne dans la perspective des nouveaux règlements pour les Fonds structurels : inscrire les territoires dans des spécialisations intelligentes.

La définition de ces points forts spécifiques est un pré-requis indispensable à **la définition d'une argumentation claire et précise qu'il conviendra de mettre en œuvre conjointement avec les acteurs institutionnels pour promouvoir la Sarthe**, attirer les talents, les entreprises et davantage de clientèles touristiques. Sous l'impulsion des collectivités locales, cette action a vocation à être réalisée conjointement par Sarthe Développement, Le Mans Développement et la CCI.

Cette action s'appuiera par ailleurs sur la mise en place d'une action mutualisée de veille notamment par filière sous le pilotage des Maisons de l'emploi, dont c'est une des missions.

### > Mettre en place un réseau d'ambassadeurs.

Dés 2012, il est proposé de mettre en place **un réseau d'ambassadeurs** composé de personnalités, chefs d'entreprises, étudiants à l'étranger,... afin de promouvoir l'image de la Sarthe auprès d'un public large et diversifié. Véritable relais d'opinion, les ambassadeurs auront donc pour rôle de transmettre une image positive de la Sarthe par la diffusion de supports de communication et de promotion, par leur participation active à des événements de promotion, et par la sensibilisation des acteurs susceptibles de venir renforcer le réseaux des ambassadeurs de la Sarthe.

## > Promouvoir les richesses du territoire sarthois

Un film de promotion de la Sarthe porté par Sarthe Développement en lien avec le Conseil général où l'ensemble des atouts et spécificités économiques et touristiques du territoire seront mis en valeur, sera produit d'ici fin 2012. Outil marketing à part entière, il s'agira de le distribuer auprès des différents acteurs du territoire pour qu'il soit diffusé auprès d'un public le plus large possible. Outre le film de promotion, une action visant à valoriser **72 produits Made in Sarthe** sera lancée à la rentrée 2012 à l'initiative de la Jeune Chambre Économique du Mans et contribuera à mettre en avant les compétences et savoir-faire locaux.

Au-delà, un travail pourra être mené avec l'appui de personnes compétentes pour préciser le diagnostic posé par les ateliers en termes d'image du Mans et de la Sarthe, d'en définir les enjeux. Ce travail sera préalable à **l'identification de stratégies possibles de promotion d'une image ou d'une marque spécifique**. La question posée est notamment celle de savoir s'il faut privilégier une promotion globale d'une marque ou de distinguer selon les cibles : touristiques/économiques/agricoles&terroirs ou territoriales : locales/régionales/nationales/internationales), s'il faut s'appuyer sur la seule notoriété préexistante. A titre d'illustration, certains participants aux ateliers ont proposé d'inscrire la promotion d'une destination territoriale touristique dans une stratégie de « marque » nouvelle autour du concept de Maine historique englobant la Mayenne.

## B - Profiter du potentiel d'attraction du bassin parisien par une stratégie offensive de prospection en positionnant clairement le territoire par rapport à l'Ile-de-France

Outre la stratégie de promotion il est proposé que l'attractivité économique et touristique du département passe également par une action de prospection qui s'appuie sur nos atouts. Parmi ceux-ci la proximité de la Sarthe avec le bassin parisien est un avantage certain sur lequel il convient de capitaliser par **la mise en place d'une stratégie permettant de tirer profit du potentiel d'attraction de la Sarthe, de son positionnement et de son accessibilité**.

## > Attirer les activités, les jeunes entreprises, les porteurs de projet et les compétences

Faire valoir nos atouts compétitifs et concurrentiels mais aussi et surtout d'en faire une communication appropriée auprès de potentielles cibles. Parmi celles-ci on peut citer les entreprises de la région parisienne (jeunes entreprises ou même siège), mais aussi les ménages désireux de quitter Paris tout en y restant proches.

Afin de promouvoir l'immobilier sarthois auprès de potentielles cibles, il est nécessaire de mettre en place des outils pour qualifier le plus précisément possible les caractéristiques et ressorts de l'immobilier sarthois. Pour ce faire, à l'initiative du Club Immobilier du Maine et du Club d'entreprises de Le Mans Métropole, des démarches quant à la création d'un **observatoire de l'immobilier sarthois**, porté par la CCI, sont actuellement menées. Cet outil permettra une information fiable et actualisée de l'immobilier local, et contribuera à communiquer sur les avantages en matière de coûts que présente le territoire sarthois.



Pour cela, la Sarthe doit pérenniser son avantage en termes de coût de l'immobilier qui demeure très attractif pour des agglomérations équivalentes aussi bien pour les entreprises que pour les ménages. De ce fait un **lobbying sur l'immobilier sarthois** auprès d'acteurs cibles de la région parisienne est à mettre en place afin de communiquer sur les prix sarthois en termes d'immobilier ainsi que sur les opportunités immobilières qu'offre la gare du Mans.

De même, la Sarthe peut se prévaloir auprès du bassin parisien d'une qualité et d'un cadre de vie attractifs. En effet, le département peut jouer sur l'aspect ville-campagne et inversement du fait d'une offre de services et d'activités équivalentes aux métropoles, associée à un coût de la vie plus abordable ainsi qu'un climat social favorable.

L'objectif de développer l'attractivité de la Sarthe tant d'un point de vue économique que touristique doit également s'opérer par un développement de notre offre territoriale.

L'attractivité du territoire passe également par l'attraction de potentiel en capital humain, source de développement et de valeur ajoutée. L'enjeu pour le territoire est triple avec la présence pour les entreprises d'une main-d'œuvre qualifiée, le maintien des jeunes diplômés en Sarthe comme facteur d'attractivité supplémentaire du territoire. De ce fait, il est prévu de mettre en œuvre des actions visant à **capter du potentiel en capital humain**. Pour cela, il convient de positionner la Sarthe comme un territoire attractif auprès de prescripteurs mais aussi auprès des cibles visées. Deux actions peuvent être mentionnées à ce titre : celle portée par Sarthe Développement visant à positionner la Sarthe auprès des cabinets d'outplacement de la région parisienne pour faire connaître les opportunités de reprise ou d'emploi en Sarthe, celle portée par Carrefour Entreprise Sarthe dont l'objectif est de susciter **une présence collective des acteurs sarthois de la création d'entreprise au salon des entrepreneurs de Paris en 2013**. D'autre part, à l'échelle du département, la problématique d'une offre de logement cohérente et complète revêt un caractère indispensable dans la captation et le maintien de salariés au sein des territoires sarthois. Pour ce faire, les professionnels du logement seront mobilisés, avec en premier lieu Sarthe Habitat, pour opérer un rapprochement avec les entreprises et les collectivités et ainsi appréhender leurs besoins. Cela devrait conduire à la **formalisation d'offres adaptées en termes de logement pour répondre aux besoins émis au sein des territoires et accompagner le développement économique de ces derniers**.

Par ailleurs, l'attraction de capital humain passe également par l'amélioration de l'offre de formation et l'émergence de filières d'excellence bénéfiques à l'image du territoire. Parmi les propositions, l'élaboration dès 2012 d'un **site Internet dédié aux emplois et compétences clés du territoire** permettra une visibilité accrue des offres d'emplois et de stages, facteur d'une meilleure attractivité sur le marché de l'emploi. D'autre part, il est envisagé de favoriser l'implantation d'une antenne de grande école. L'objectif, dans un champ concurrentiel, serait par exemple d'**attirer une antenne de grande école ou d'une université américaine ou japonaise**. Cette implantation doit conduire à augmenter le nombre de jeunes diplômés, d'en attirer de nouveaux par la mise en place de passerelles et de complémentarités avec les formations déjà existantes sur le territoire mais aussi et surtout de participer au rayonnement du territoire.

Le but de ces actions est donc globalement d'augmenter le niveau de qualification des jeunes sarthois, de limiter leur évation vers des villes universitaires plus importantes et attractives, mais aussi, de répondre aux besoins des entreprises du territoire en termes de compétences. **L'accroissement du niveau de qualification et la lisibilité des compétences et emplois clés existants sont des facteurs essentiels en matière d'attractivité.**

### > Favoriser l'immobilier tertiaire en milieu rural

En complément à sa promotion vis-à-vis du bassin parisien, l'adaptation de notre offre immobilière est nécessaire pour préserver, ou tout du moins optimiser notre compétitivité. Plus spécifiquement pour

l'immobilier d'entreprises, l'appréhension des nouveaux besoins des entreprises en termes d'immobilier et l'identification d'un stock de foncier susceptible d'y répondre sont des étapes préalables à la **formulation d'une offre immobilière renouvelée venant répondre aux nouvelles attentes des entreprises**. En outre, afin de mailler et de répartir les activités sur le territoire, **l'immobilier tertiaire en milieu rural devra être développé notamment par le télétravail**. L'objectif de cette action qui pourrait être expérimentée pour les centres d'appels, est de contractualiser avec des entreprises assurant des services dans cette activité pour leur permettre de la développer de façon déconcentrée sur les territoires hors de l'agglomération mancelle sur la base d'une offre immobilière dédiée.

## C - Renforcer l'attractivité globale du département

### > Développer les infrastructures et les offres de services associées

De manière analogue, les zones d'activités économiques du département doivent également être un facteur de développement endogène mais aussi d'attractivité de nouvelles activités sur le territoire. Pour cela, l'adaptation ou la définition d'un nouveau schéma départemental permettra d'établir les principaux objectifs du département en matière de zones d'activités. Ceux-ci seraient déclinés selon des orientations ayant vocation à **favoriser la commercialisation des zones d'activités**, la réduction de la consommation d'espace par la concentration de foncier ainsi qu'une stratégie cohérente et équilibrée de développement de ces zones d'activités.

Avec la croissance des usages numériques, notre réseau haut débit doit être un avantage concurrentiel fort. Le raccordement de nos zones d'activités à un réseau haut débit performant est un atout que nous devons promouvoir. **L'obtention de la labellisation nationale « zones d'activités très haut débit » pour les zones desservies par la fibre optique du réseau public contribuera à valoriser et qualifier notre offre auprès des porteurs de projets.**

### > Développer la desserte ferroviaire voyageurs

En effet, l'accessibilité sarthoise même en concurrence avec d'autres territoires, est un avantage important pour le département et la raison pour laquelle il est nécessaire de maintenir sa desserte et son cadencement ferroviaire.

### > Déployer le fret ferroviaire sur le territoire

En parallèle, le développement du fret ferroviaire en Sarthe est un élément important pouvant contribuer à l'attractivité et au développement économique du territoire, mais nécessite un soutien de l'ensemble des acteurs du département (politique, institutionnel, entreprises). Dans ce contexte, **l'inscription de la Sarthe et du Mans dans la rocade ouest de contournement du bassin parisien** doit être une action majeure de long terme permettant à terme d'asseoir et de développer le potentiel de la Sarthe en termes de fret ferroviaire. En parallèle, l'émergence d'un opérateur ferroviaire de proximité doit venir valider et renforcer ce potentiel et permettrait de regrouper et de massifier les flux de fret ferroviaire pour les entreprises locales mais aussi de doter le département d'un avantage comparatif susceptible d'attirer des projets exogènes.

# Encourager les filières au service de l'innovation et de l'emploi

A - Appuyer les filières émergentes à potentiel, renforcer et structurer les filières traditionnelles du département et accompagner les ruptures technologiques

## 1 / Encourager les filières émergentes à potentiel

Le succès des stratégies de développement économique des territoires passe pour une part, par une diversification de l'appareil productif vers des filières émergentes sur lesquelles il convient de capitaliser pour bénéficier d'avantages concurrentiels. L'analyse du tissu économique du territoire montre que la Sarthe possède une capacité de développement de certaines filières à potentiel : T.I.C., acoustique, économie verte, matériaux, éolien, etc.

### > Ancrer durablement la filière T.I.C.

Le développement et la structuration de la filière des technologies de l'information et de la communication (TIC) au sein du territoire doivent permettre d'ancrer durablement cette filière afin de **diversifier notre économie et nos activités tout en étant source de création d'emplois**. Un plan d'actions spécifique a été élaboré conjointement entre la CCI et Sarthe Développement afin de créer les conditions adéquates pour favoriser l'émergence de projets. **Une première convention d'affaires « Sarthe Le Mans Connection »** sera mise en oeuvre en 2012 afin d'organiser des rencontres professionnelles et des conférences sur les TIC et les services numériques. L'objectif est donc de se faire rencontrer les différents acteurs pour que l'offre de services TIC proposée par les PME-PMI du département trouve un écho à la demande émise par les entreprises et les collectivités. La logique est donc de créer un lieu d'échange propice au développement et à la consolidation de la filière. Parmi les autres actions envisagées, la CCI est à l'initiative d'un projet de création **d'une ruche numérique à proximité de la gare** avec l'objectif d'en faire un lieu d'échanges et d'expérimentation des usages numériques. **La création d'une association** des entreprises concernées également en cours permettra de susciter des interactions entre les acteurs de la filière afin de les fédérer et de les faire travailler ensemble. De la même manière, une des étapes clés du **développement du e-commerce et de la sécurité informatique** passera par la mise en réseau des entrepreneurs du secteur pour partager leur expérience et définir les projets d'actions possibles. A ce titre, les séminaires organisés au Mans sur la sécurité des systèmes de sécurité informatique des établissements de santé seront poursuivis.

En parallèle, pour dynamiser et pérenniser cette filière, il convient de **créer un vivier local de jeunes créateurs**, facteur d'émulation, par la mise en oeuvre d'une offre de formation appropriée (développeurs Web). L'objectif visé est donc d'avoir une offre globale en T.I.C. pour être concurrentiel tout en précisant les sous filières pour lesquelles nous avons des potentialités de développement.

### > Valoriser nos compétences acoustiques

Le développement de l'acoustique est la deuxième priorité. En lien avec l'Institut de Recherche Technologique Jules Verne et en articulation avec le projet de l'Université d'Institut européen d'acoustique baptisé Le Mans Acoustique, les collectivités se mobiliseront aux côtés de l'Université pour contribuer à **une meilleure visibilité du pôle acoustique manceau, à son rayonnement, à sa meilleure insertion économique dans le territoire**. Les potentialités de formation, de recherche, d'innovation et de transferts de technologie dans le domaine de l'acoustique doivent être mieux structurées et soutenues pour en faire un véritable avantage comparatif et concurrentiel. De nature transversale, les compétences en acoustiques peuvent être croisées avec d'autres secteurs afin de développer de nouveaux débouchés. Parmi eux, les essais acoustiques touchant au contrôle non destructif devraient par exemple pouvoir faire l'objet d'une application dans le domaine du bâtiment. L'objectif est bien de profiter de la dynamique créée par le lancement de l'IRT Jules Verne pour **consolider la compétence de premier rang mondial du pôle acoustique du Mans** dans la recherche et la formation et l'inscrire davantage dans une dynamique de développement économique.

### > Exploiter le potentiel lié à l'économie verte

La perspective de croissance liée à l'économie verte apparaît comme la troisième priorité de soutien aux filières émergentes. Elle se décline notamment dans la filière bâtiment (performance énergétique, matériaux, construction bois) et dans la promotion des énergies renouvelables (biomasse, méthanisation, éolien, photovoltaïque) et la valorisation des déchets.

Concernant la filière bâtiment, celle-ci possède des facteurs de développement autour de la performance énergétique des bâtiments et de la rénovation urbaine. Avec un stock de logements fortement consommateurs d'énergie et la nouvelle réglementation sur les constructions neuves ainsi que l'émergence des Plans Climat- Énergie Territoriaux, des débouchés potentiels existent pour le département. Pour cela, il convient de structurer la filière afin de développer les compétences des entreprises afin qu'elles puissent répondre aux besoins exprimés notamment à travers la commande publique. De manière complémentaire, des partenariats de recherche publique et privée pourront être favorisés afin de **développer l'innovation liée aux matériaux** au sein des entreprises et doter le territoire d'un avantage comparatif. Les compétences développées dans les matériaux pourraient faire l'objet de **l'émergence d'une filière liée à la déconstruction des bâtiments** et à la valorisation des métaux non ferreux. Le Mans Développement est par ailleurs pilote d'une action visant à développer sur l'agglomération mancelle une capacité de recherche&développement sur le photovoltaïque.

Le parc forestier conséquent possède **un gisement de bois locaux relativement important** qui pourrait donner lieu à la formalisation d'une véritable filière tournée vers l'utilisation de cette ressource et plus particulièrement vers **la construction bois**. Cela nécessite de soutenir les démarches engagées sur le territoire par **l'identification des ressources naturelles potentielles mais aussi l'accompagnement et la formation des acteurs** s'inscrivant dans cette démarche. Un travail de lobbying et de sensibilisation sur les caractéristiques des bois locaux est à opérer auprès des prescripteurs.

Le développement de l'économie verte en Sarthe passe également par la valorisation des différentes ressources locales, qu'elles soient d'origine agricole (effluents d'élevage), industrielle (déchets organiques) ou collectives (fraction fermentescible des ordures ménagères ou déchets verts), et ce, en développant des partenariats entre apporteurs et consommateurs d'énergie, dans une optique gagnant/gagnant. Pour cela, **la valorisation de la biomasse** est un aspect particulièrement stratégique car elle permet de transformer une contrainte (plans d'épandage des effluents), en un atout (production d'énergie). L'objectif est donc de développer ces pratiques en créant un environnement favorable au développement de projets multipartenariaux, et d'identifier les potentiels du territoire pour à terme **créer 4 à 5 projets d'unités de méthanisation dans le département**. Pour y parvenir, le Conseil général et les acteurs du territoire s'engagent à promouvoir et développer ces pratiques. La chambre d'Agriculture de la Sarthe a déjà un



rôle de pédagogie et d'accompagnement des projets de méthanisation. C'est un champ sur lequel la SEM départementale pourrait avoir un rôle de développeur de projet.

De manière générale, l'émergence de filières pouvant être porteuses de développement pour le territoire et où celui-ci puisse en tirer des avantages concurrentiels est à favoriser. Avec l'IRT Jules Verne et les financements accordés par l'État au titre des investissements d'avenir, les compétences du département en termes de matériaux, acoustique, maintenance éolienne, énergie,... pourraient bénéficier d'un soutien significatif pour favoriser leur émergence. De manière analogue, le projet de création de l'université d'un institut du risque et de l'assurance concourra à renforcer les compétences présentes sur le territoire sarthois tout en les diversifiant.

## 2 / Renforcer et structurer les filières traditionnelles du département

Outre l'effort qu'il convient de mener pour favoriser l'émergence de filières nouvelles, le renforcement et la structuration des filières traditionnelles, telles que l'automobile, l'industrie agroalimentaire et la logistique, revêtent une importance stratégique pour le développement économique et le maintien de l'emploi.

Le renforcement et la structuration des filières traditionnelles touchent particulièrement le secteur industriel sarthois, prépondérant dans l'économie locale et sensible à la conjoncture et à la concurrence.

### > Consolider et développer notre socle industriel

La formation et les compétences développées dans le domaine industriel sont un levier important pour agir efficacement et maintenir durablement l'emploi industriel en Sarthe. A ce titre, à l'instar d'une démarche initiée en région Bretagne, intitulée « Passeport Compétences », ayant pour but de pérenniser l'emploi et les compétences dans le domaine de l'automobile, une démarche similaire est envisagée en Sarthe, sous le pilotage de l'UIMS. L'objectif est de **renforcer et de reconnaître les compétences des salariés temporaires** par le biais de formations appropriées leur permettant **de sécuriser leurs parcours professionnel et d'apporter un gage de qualité pour les entreprises**. L'avantage est donc double avec pour les entreprises la possibilité de s'appuyer sur un vivier de professionnels aux compétences reconnues ainsi que pour les salariés de se voir reconnaître des savoir-faire. Plus que la filière automobile, l'ambition affirmée ici est d'élargir ce « Passeport Compétences » à l'ensemble du secteur industriel. En effet, les nombreuses activités industrielles du département font appel à des compétences proches pouvant invariablement s'appliquer à divers secteurs d'activité. Pour mener à bien ce projet, le pilotage sera effectué par l'UIMS en lien étroit avec l'Institut Automobile du Mans, les entreprises, les centres de formation et les acteurs de placement en emploi, chacun apportant son expertise à la mise en œuvre de cette action.

De même, le renforcement et la diversification des compétences sur le territoire doit également permettre de favoriser l'innovation et la performance industrielle, ceci afin de répondre à l'enjeu de diversification auquel le secteur industriel est confronté.

A ce titre, le secteur automobile sarthois doit faire face à une nécessaire coordination des acteurs afin de se diversifier et trouver de nouvelles perspectives de développement. Pour cela, l'Institut Automobile du Mans a un rôle prépondérant de coordination et de fédération des acteurs autour d'actions communes pouvant donner lieu à des projets collaboratifs permettant le développement de nouvelles technologies. La **mise en œuvre d'une veille sur les appels à projets lancés** au niveau national permettra une réponse commune des acteurs sarthois ainsi qu'un positionnement sur des secteurs connexes (exemple de l'appel à projet lancé par la Direction générale de l'Armement) permettant une diversification des activités.

En termes de prospection, Sarthe Développement et Le Mans Développement s'attacheront à positionner la Sarthe sur des filières de niches là où des compétences locales peuvent être utilement croisées pour développer des filières à l'instar des véhicules décarbonés.

### > Capitaliser sur nos domaines d'excellence pour structurer et renforcer la filière agroalimentaire

Parmi les filières traditionnelles du département, l'industrie agroalimentaire doit faire l'objet d'une attention particulière, étant donné son poids important et les potentialités de développement existantes. De plus, l'industrie agroalimentaire sarthoise a et doit garder un lien fort avec l'agriculture et la production agricole locale. En effet, c'est par cette relation de proximité et de collaboration que l'industrie agroalimentaire s'en trouvera renforcée et développera de nouveaux débouchés. Pour cela, le soutien du Conseil général à l'agriculture, l'élevage et les productions de qualité, sera réaffirmé tout comme ses efforts quant au maintien et à l'installation des exploitations et à l'amélioration de leur valeur ajoutée qui constitue un réel enjeu dans la pérennité de leur activité.

Pour cela, la filière gagnerait à être mieux structurée autour de ses domaines d'excellence et mieux valorisée par le biais de l'innovation. En ce sens, l'exemple de la plateforme Ligépack est significatif puisque celle-ci rassemble des entreprises de l'emballage et de l'agroalimentaire dans un **but de collaboration et de partage des connaissances devant conduire au renforcement et au développement** de leur activité. Il s'agit là d'une relation positive qui permet de valoriser les compétences locales tout en structurant la filière par des projets collaboratifs synonymes de débouchés mais aussi de visibilité pour les grandes entreprises et les PME.

A ce titre, les savoir-faire locaux en termes de production de rillettes doivent être valorisés. L'action visant à l'**obtention de l'Indication Géographique Protégée Rillettes du Mans** doit être reprise afin de valoriser la filière.

D'autre part, l'identification des besoins des industriels en termes de formations supérieures devra être poursuivie pour répondre aux problèmes de recrutement existants au niveau Bac+2, notamment mais aussi pour attirer des compétences nécessaires à l'essor et au maintien de la filière agroalimentaire.

### > Faire de la logistique un levier fort de développement

En parallèle au renforcement des filières, une réflexion quant au développement des fonctions logistiques du département est à mener.

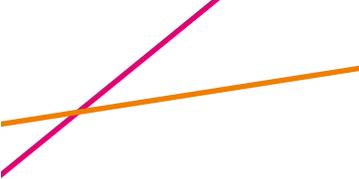
En effet, le territoire Sarthois bénéficie d'atouts indéniables pour **développer une activité logistique compétitive au plan régional, national et européen** :

- ▶ **une base industrielle de premier plan** avec la présence importante de secteurs traditionnels comme l'industrie agroalimentaire, l'automobile, la mécanique, les biens d'équipement... et émergents comme les nouvelles énergies, la valorisation des bois locaux...

- ▶ **une position géographique privilégiée** avec une ouverture sur le grand ouest et le bassin parisien et à la croisée d'un complexe portuaire alliant Le Havre, Rouen et Saint Nazaire. Ce positionnement permet ainsi au territoire sarthois, d'appuyer la stratégie de développement de ce secteur sur les besoins logistiques des bassins de consommation franciliens et ligériens, bas-normands et bretons et imposer progressivement l'offre sarthoise comme une alternative ;

- ▶ **des infrastructures ferroviaires et autoroutières uniques ;**

- ▶ **des capacités foncières d'accueil** en bordure des autoroutes sur le territoire sarthois présentant les caractéristiques nécessaires à l'accueil d'activités logistiques.



La logistique se présente donc comme une activité transversale à l'ensemble des secteurs industriels du département et plus largement de la région. Elle est aussi porteuse de développement : les modifications des chaînes de valeur des entreprises avec des lieux de production, conditionnement, différenciation, et consommation éclatés feront de la fonction logistique **un enjeu dans la localisation d'activité et la création de futurs emplois**. Dans un contexte économique qui impose une mondialisation des échanges, les entreprises doivent s'adapter en permanence et réorganiser régulièrement les flux et parfois leurs implantations. En moyenne, 15 à 20 % de la valeur ajoutée des entreprises sont issus de la logistique, une « Supply Chain » performante devient alors primordiale.

Dans l'optique du défi permanent posé par l'optimisation des chaînes logistiques, la collaboration entre différentes entreprises permet de générer un certain nombre de gains économiques et environnementaux.

S'appuyant sur une relation partenariale entre chargeurs industriels, distributeurs et prestataires logistiques, la logistique collaborative constitue un véritable facteur de succès et une source d'avantages économiques pour les organisations qui réussissent à la mettre en œuvre au travers de la massification des flux et la mutualisation de moyens. Elle permet aussi de doter le territoire d'un facteur d'attractivité important pour de futurs chargeurs au regard des gains liés à cette massification.

En réponse à des attentes qui pourraient être exprimées par des entreprises confrontées à une problématique commune de livraisons de lots palettisés, il serait envisagé dans le cadre de ce schéma de **mettre en place une action visant à valider un système de mutualisation de la distribution et développer la collaboration inter entreprise**.

**Développer la logistique du dernier kilomètre**, parce que la logistique urbaine émerge comme une composante essentielle du fonctionnement des villes et des agglomérations, elle devient un enjeu du secteur.

L'organisation de la logistique urbaine influence l'espace urbain, les transports, la qualité de vie des populations, l'environnement et la dynamique économique de la ville. La logistique urbaine peut être un tremplin pour l'emploi, permettant, d'une part, à ce secteur de drainer des ressources humaines et offrant, d'autre part, à des publics en difficultés une voie d'insertion professionnelle et sociale. Le développement des livraisons à domicile tend à élargir le champ traditionnel de la logistique urbaine avec le développement du e-commerce offrant dans ce domaine un éventail de métiers allant du très qualifié au faiblement qualifié.

S'appuyer sur nos spécificités pour développer des filières d'excellence dans la logistique du froid et celle du e-commerce.

Sans être limitatif, l'importance de l'industrie agroalimentaire dans une région élargie laisse à penser que **la Sarthe dispose des atouts pour encore se développer sur les chaînes logistiques du froid et agroalimentaire**.

Sous ce nom générique, la logistique du froid recouvre plusieurs filières amont et aval à la production (température dirigée, frais, surgelés) et des réseaux de distribution assez variés (grande distribution, boutiques, RHF, etc.). Depuis quelques années, la tendance générale semble aussi être à la massification des flux et à la mutualisation.

Autre piste, le développement exponentiel des ventes à distance, par Internet en particulier, générera le développement de fonctions logistiques spécifiques liées au e-commerce pour lequel la proximité des bassins de consommation est primordiale.

### 3 / Développer les filières touristiques

L'industrie du tourisme et des loisirs, à travers toutes ses filières, revêt un caractère économique à part entière et suscite en Sarthe des perspectives réelles de développement. Ce développement nécessitera **de communiquer et de valoriser notre offre actuelle** tout en la développant et en l'adaptant aux nouvelles exigences et besoins des marchés, en l'accompagnant face aux nouveaux enjeux (réglementaires avec la réforme du classement, l'accessibilité, favoriser les reprises notamment en milieu rural, etc.). Il s'agira aussi de prospecter pour accueillir de nouvelles entreprises et activités, de mobiliser l'ensemble des moyens nécessaires à leur bonne implantation en Sarthe.

Un territoire attractif est aussi un territoire touristique. Il convient donc d'adosser à la stratégie d'attractivité globale du département un volet spécifique sur le tourisme. En effet, le territoire doit faire valoir ses atouts auprès d'un large public afin de faire naître une réelle envie de découvrir, de séjourner, d'investir en Sarthe. Les atouts sarthois que sont la proximité avec le bassin parisien, le littoral et les territoires touristiques tels que la Touraine (Le Val de Loire), la Normandie et le littoral vendéen, doivent davantage se conjuguer avec son patrimoine naturel et culturel ainsi que ses événements touristiques majeurs (24H du Mans, La Nuits des Chimères, etc.).

#### > Promouvoir le potentiel de la Sarthe autour de ses atouts

Parmi les actions envisagées, l'inscription de la Sarthe dans la stratégie régionale de promotion touristique s'avère indispensable pour renforcer la visibilité du département tout en déployant sa propre stratégie. Nos principales filières que sont le cyclotourisme, le tourisme équestre, fluvial, urbain et patrimonial, doivent contribuer davantage à la stratégie régionale de valorisation de « marques touristiques » avec comme objectif de **faire valoir le potentiel de la Sarthe**.

Le développement touristique sarthois doit contribuer à **diversifier et enrichir l'offre touristique régionale, agir en contrepoids des espaces littoraux**. Par ailleurs, La proximité du bassin parisien fait de la Sarthe la porte d'entrée préférentielle des touristes en direction des territoires de l'Ouest.

La Sarthe doit devenir une halte pour des touristes s'inscrivant dans des circuits de découverte allant du Val de Loire et ses Châteaux au Mont Saint-Michel en passant par les plages de Normandie. Nous avons suffisamment de « matières touristiques » (avec en point de mire la candidature de la Cité Plantagenêt au Patrimoine Mondial de l'Humanité) pour attirer des touristes désireux de prolonger et de diversifier leur séjour. Cependant **une offre ciblée, commercialement adaptée et coordonnée** est nécessaire pour formaliser cette stratégie, pour être visible sur les canaux de promotion et de distribution.

#### > Une stratégie de « porte d'entrée » pour attirer les touristes et développer le « tourisme de proximité »

La notion de « porte d'entrée » doit faire l'objet d'une dynamique sartho-sarthoise pour capter les touristes sur notre territoire et leur faire découvrir nos attraits. **Développer la mise en réseau des acteurs du tourisme sarthois** va permettre d'établir des connexions entre les équipements et événements touristiques majeurs et l'ensemble de l'offre pour ainsi prolonger les visites, les séjours.

Cette élaboration d'offres cohérentes et de circuits touristiques sera donc aussi appliquée à la clientèle sarthoise. Nous avons évoqué le poids de l'économie présente, le « tourisme de proximité » en est un levier majeur. Les sarthois sont les premiers consommateurs touristiques et de loisirs du département, mais ils ne sont pas paradoxalement les plus avertis de l'offre. **« Vendre la Sarthe aux Sarthois »** en élaborant des scénarii de circuits adaptés et des produits de proximité contribuera à non seulement augmenter la fréquentation de nos sites, mais également à faire des Sarthois les meilleurs ambassadeurs de leur territoire.

## > Promouvoir un territoire de qualité

Un territoire attractif est aussi un territoire de qualité. Les actions de promotion et de communication autour de nos atouts touristiques, le renforcement de nos filières prioritaires demeureront vains sans poursuivre en parallèle un travail sur la qualité et la professionnalisation des acteurs de l'ensemble des filières touristiques. La qualité doit devenir **une démarche de « qualité globale »** : qualité du territoire d'accueil (les abords et l'environnement, les accès et services, itinéraire Sarthe à Vélo, etc.) en parallèle des efforts menés par les prestataires touristiques. Cela devra se traduire par un travail commun des différents acteurs du territoire (collectivités locales, entreprises et groupements, associations et habitants) afin de gagner en cohérence et de valoriser au mieux nos atouts.

En ce sens l'accueil des campings- caristes doit être optimisé afin de favoriser l'itinérance et les courts séjours de ces touristes au sein du département mais aussi en créant une véritable économie permettant de développer cette filière de niche.

### o Consolider la filière tourisme d'affaires

Généralisant hors saison les 2/3 tiers des nuitées hôtelières, la consolidation de la filière « tourisme d'affaires » est un réel enjeu de développement de notre économie touristique. Notre proximité du premier bassin émetteur (Ile-de-France) et nos équipements engagés autour d'une charte de qualité nous permettent aujourd'hui d'aborder **une stratégie à la fois de confirmation et de nouvelles conquêtes** (nouvelles cibles telles les agences spécialisées), de proposer à nos clients et prospects de nouveaux services.

**Afin de promouvoir unanimement l'offre touristique sarthoise de manière claire et précise pour plus de cohérence, celle-ci sera organisée et structurée selon le triptyque « Culture - Nature - Voiture ».**

## > Organiser et promouvoir les atouts « culture » et « patrimoniaux » de la Sarthe

### o Organiser et promouvoir une filière culture

Fort d'un patrimoine reconnu, l'organisation et la promotion d'une filière « culture » (notamment autour de la Nuit des Chimères qui est un vecteur d'image nationale et européenne pour la Sarthe) seront mises en œuvre. Cette dynamique culturelle viendra de fait **appuyer et soutenir la candidature de la Cité Plantagenêt au patrimoine mondial de l'UNESCO**. D'autre part, une filière patrimoine et animation sera mise en œuvre afin de valoriser et promouvoir la diversité qu'offrent les villes et villages sarthois.

### o Organiser et promouvoir une filière terroir

De même que l'organisation d'une filière terroir mobilisant nos partenaires autour du patrimoine gastronomique sarthois correspond aujourd'hui à des valeurs auxquelles les clientèles touristiques mais aussi les habitants demeurent sensibles. **La promotion de nos savoir-faire et produits locaux** aura une vraie résonance économique.

D'autre part, le développement du **tourisme de découverte économique** prend également place dans le tourisme culturel du département. La visite d'entreprises, la découverte du patrimoine industriel et scientifique riche du territoire constituent les axes sur lesquels s'appuyer pour organiser cette filière en Sarthe.

## > Structurer et adapter nos filières « nature » aux nouveaux enjeux

Attentive aux marchés touristiques, la Sarthe va confirmer ses filières. En premier lieu les activités et loisirs dits « de plein air et pleine nature » qui sont de plus en plus plébiscités. Avec nos partenaires nous allons **œuvrer à la structuration et la mise en tourisme de ces activités** (concernent-elles des espaces ouverts ou des équipements, sont-elles auto organisées ou marchandes avec le recours à un en-

cadrement et donc concourent-elles à une démarche qualité, etc.) qui représentent une réelle économie, valeur ajoutée du territoire. Il conviendra alors de ne plus se contenter de produire des offres « sèches » mais d'**élaborer des produits touristiques adaptés aux différents profils de clients** : le cyclotouriste recherche des hébergements situés sur les itinéraires avec des services intégrés de réparation, de prise en charge des bagages, de restauration, etc.

#### o Développer le tourisme fluvial

Le développement du **tourisme fluvial** est un axe privilégié de notre tourisme, il comprend bien entendu la location de bateaux habitables (élément fort de ce tourisme) mais doit être dorénavant **appréhendé de façon plus globale, liant les activités sur la voie d'eau** (randonnées nautiques en canoë, etc.) **et les activités terrestres au bord de la voie d'eau** (visite de moulin, chemins de halage, pêche, etc.).

#### o Aider à la structuration d'une filière nature et jardin

De manière identique, une approche plus globale du développement de la filière nature et jardins permettra de la structurer par un soutien technique tout en mettant en place de nouvelles prestations.

### > Organiser la filière « voiture »

En outre, l'organisation d'une filière « voiture, sports et loisirs mécaniques » doit nous permettre de **capitaliser autour de l'image des 24h du Mans**. Cette filière pourrait, à partir des événements automobiles majeurs, reposer entre autres sur les sites de visite et de loisirs, de découverte économique, d'animations, pour demain intégrer une logique de « marque régionale ».

## B - Favoriser l'innovation et l'entrepreneuriat

### 1 / Soutenir l'innovation

Dans une économie mondialisée et globalisée, les perspectives de croissance des économies occidentales se révèlent être en lien étroit avec l'innovation et la recherche permanente de nouveaux procédés ou produits toujours plus efficaces. Par conséquent le soutien à l'innovation s'avère indispensable pour préserver nos avantages compétitifs et les développer pour permettre de nouveaux débouchés pour nos entreprises.

Pour que la diffusion de l'innovation au sein du territoire soit la plus efficace possible, outre les actions spécifiques d'incitations à mettre en place, **il convient de diffuser l'innovation de manière systématique** au sein des filières et entreprises pour qu'une véritable culture de l'innovation prenne forme et devienne un modèle de développement à part entière pour nos entreprises.

### > Faciliter et multiplier les relations entre le monde de la recherche et les entreprises

Néanmoins pour amorcer cette dynamique, cela nécessite de **créer un environnement propice à l'émergence de l'innovation** en Sarthe. De ce fait, une des composantes du développement de l'innovation réside dans la perméabilité du monde de l'entreprise avec le monde universitaire et de la recherche. Ainsi, le rapprochement de l'Université, des centres de formations et des entreprises ainsi que le croisement de leurs compétences respectives s'avèrent indispensables au développement de l'innovation. Plus



qu'un rapprochement, c'est **un véritable ancrage de l'Université avec son territoire** qu'il convient de susciter afin de permettre aux entreprises de disposer de laboratoires de recherche en phase avec leurs besoins. Or, malgré la présence de laboratoires de recherche performants et reconnus sur le territoire, un trop grand nombre d'entreprises méconnaissent encore leur existence et leur apport potentiel dans le développement de leur activité. Pour cela, à l'instar des travaux déjà réalisés dans le domaine de la médecine, il sera organisé en 2012 ou 2013 **des rencontres ciblées entre les établissements de formations supérieures, de recherche et les entrepreneurs** afin de faciliter les contacts entre entreprises de la sphère industrielle et les laboratoires. In fine, l'objectif est de contribuer à formaliser des collaborations futures pérennes entre ces acteurs **en croisant les compétences scientifiques des laboratoires et les attentes industrielles** des entrepreneurs, dans une relation gagnant- gagnant bénéfique au territoire.

### > Se saisir de l'opportunité des Plateformes Régionales d'Innovation

Par ailleurs, afin de développer l'innovation en Sarthe, les acteurs du territoire doivent également **se saisir de l'opportunité que sont les Plateformes Régionales d'Innovation** en termes de croisement des compétences des laboratoires de recherche, centre de formations et entreprises. Le développement des PRI sur le territoire est une opportunité à saisir pour permettre l'émergence de projets et **engager les PME sarthoises dans des dynamiques collectives**. Outre la croissance des entreprises, c'est également l'attractivité du territoire qui en bénéficierait.

## 2 / Appuyer l'entrepreneuriat

En complémentarité au soutien à l'innovation, un axe stratégique de soutien aux étapes clés de la vie de l'entreprise sera mis en œuvre.

### > Diffuser une culture entrepreneuriale

Dans un premier temps, il s'agira de développer une véritable culture entrepreneuriale pour susciter autant une dynamique de créations que de reprises d'entreprises. Cette culture s'appuie sur une perception juste des opportunités comme des risques et, surtout une sensibilisation à l'indispensable accompagnement pré et post création qui assure aujourd'hui en Sarthe aux bénéficiaires un taux de pérennité 2 fois supérieur à ceux qui demeurent isolés.

Pour ce faire, **une sensibilisation accrue des différents publics est incontournable** par les structures d'accompagnement à la création d'entreprise. Les lycéens, étudiants mais aussi les enseignants, cadres à potentiels seront des cibles à privilégier ainsi que les acteurs économiques et sociaux de l'insertion et de l'emploi. La sensibilisation des grandes écoles, universités, lycées aux « juniors entreprises » participe également de cet objectif.

Ainsi, **la notion d'entrepreneur sera valorisée**. Les opportunités de marché, les outils de financement, les facteurs de réussite, le rôle des banques...sont autant de thèmes abordés dans une unique perspective : assurer le développement d'employeurs pérennes et innovants.

### > Détecter les projets innovants et à potentiel

Afin de favoriser la création d'entreprises tout en suscitant l'innovation, la **mise en place d'une veille permettant la détection de porteurs de projets innovants** couplée à un accompagnement spécifique contribuera à faire naître une saine émulation créative.

Dans la même logique, l'essor des auto entrepreneurs est une opportunité à saisir en identifiant **les auto entrepreneurs à « potentiel »** afin de mettre en place un accompagnement spécifique leur permettant de franchir le double cap du passage au mode fiscal standard et celui du recrutement du premier salarié.

L'immersion rapide au sein de réseau d'entrepreneurs actifs, le soutien de conseillers spécialisés avant et après la création, le cas échéant l'appui de chefs d'entreprises parrains bénévoles, sont autant d'éléments permettant de bâtir un véritable écosystème favorable au développement des jeunes pousses sarthoises.

Le développement économique passe également par le maintien d'une densité d'entreprises forte, facteur de dynamisme économique et d'équilibre d'un territoire.

### > Faciliter la transmission et la reprise d'entreprises

L'entrepreneuriat ne se limitant pas à la création, les étapes de la transmission et de la reprise sont tout aussi importantes pour pérenniser le tissu d'entreprises existantes et ainsi préserver l'emploi et les savoir-faire locaux. Pour cela, les dispositifs actuels seront adaptés (Transreprise), des actions de sensibilisation et de formation auprès des chefs d'entreprises et potentiels repreneurs seront mises en place tout comme **l'animation d'un club de repreneurs potentiels**, menée sous le pilotage de la CCI en lien notamment avec Carrefour Entreprise Sarthe.

### > Mettre en place des outils adaptés aux enjeux de la croissance

Le développement des entreprises sera encouragé par la mise en place d'accompagnement et la formation des chefs d'entreprises, **l'élaboration d'un support ressources spécifiques**, ainsi que par la mobilisation d'outils de financement appropriés aux projets de développement des entreprises. A ce titre, Carrefour Entreprise Sarthe envisage de créer **un fonds de développement croissance** pour les entreprises saines afin de financer des projets d'innovation, de développement commercial ainsi que de nouveaux investissements.

Les outils de financement présents sur le territoire ont permis d'apporter des réponses aux projets des entreprises. Depuis 2001, le fonds de garantie Sarthe qui vise à favoriser l'accès au crédit bancaire des entreprises à des phases critiques de développement a permis de faciliter la création, la transmission, le financement de projets innovants, la restructuration financière...et ainsi contribuer à maintenir l'activité économique au sein des territoires. Mis en place en 2009, le Prêt Participatif de Développement accompagne les entreprises de plus de trois ans. Créé par le Conseil général avec Oseo, en partenariat avec la Préfecture de la Sarthe et six communautés de communes pour leur territoire respectif, ce prêt participatif vise à **conforter le développement de projets d'investissements de PME industrielles ou de services à l'industrie**. Il permet donc aux entreprises de contracter des prêts plus conséquents par l'effet de levier suscité par la participation des collectivités, d'Oseo et des établissements bancaires. Le Fonds de Revitalisation Sarthe, nouveau dispositif instauré en 2012 à l'initiative de la Préfecture pour **mutualiser la gestion des conventions de revitalisation** a vocation à accompagner la création d'emplois industriels sur le département.

Le renforcement de l'attractivité du territoire et de nos filières doit se traduire non seulement par le développement du territoire mais aussi et surtout par **la consolidation et l'augmentation de l'emploi en Sarthe**. Pour cela, des actions spécifiques seront mises en place afin de formaliser un cadre propice à l'emploi au sein du territoire.

## C - Agir pour l'insertion dans l'emploi

### 1 / Mieux préparer le demandeur d'emploi aux besoins des entreprises

Afin de dynamiser l'accès à l'emploi, une démarche globale visant à préparer et adapter le plus possible les demandeurs d'emploi et les personnes les plus éloignées de l'emploi aux besoins des entreprises est à mettre en œuvre. Cette démarche d'adaptation du demandeur d'emploi doit s'appuyer sur plusieurs leviers pour faciliter une insertion plus dynamique dans l'entreprise.

#### > Favoriser l'immersion et l'appareillement à l'entreprise

La poursuite de dynamisation des périodes d'immersion des personnes en insertion dans l'entreprise doit être prolongée et accentuée. Pour ce faire, le pacte territorial pour l'insertion devrait permettre de pérenniser et adapter les dispositifs existants pour encourager et convaincre encore plus l'ensemble des signataires de ce pacte dans **une démarche commune d'insertion des publics les plus en difficulté**. Les dispositifs existants sur l'insertion doivent être portés à la connaissance des entreprises pour créer des passerelles avec le monde économique. En parallèle des dispositifs existants, des actions innovantes doivent être recherchées pour diversifier les formes d'insertion tout en pérennisant et valorisant le parcours d'insertion des bénéficiaires. En outre, l'expérimentation de démarches visant à l'identification et à la satisfaction des besoins en emploi sur les territoires est à encourager.

Pour être plus efficace dans l'approche des entreprises, il est proposé que l'expérience de coordination des acteurs de l'emploi pour le placement de demandeurs d'emploi pour le chantier de la LGV soit généralisée pour toutes les opérations collectives de ce type.

#### > Mieux faire connaître l'offre de formation

Outre une démarche de renforcement des dispositifs liés au retour à l'emploi, celle-ci doit également être couplée à la **valorisation des structures et offres de formations existantes**. En effet, la Sarthe possède des formations reconnues permettant des débouchés dans des filières fortes du département. Cependant, un manque de connaissance de ces dernières s'avère préjudiciable. Pour cela, **un accompagnement des écoles et centres de formations dans l'organisation et la communication de leurs différentes initiatives** auprès du public et des entreprises devra être formalisé. De même, une attention particulière sera portée à la **valorisation des métiers industriels** du département par une communication et une promotion ciblée auprès du public jeune pour susciter des vocations et redynamiser ce secteur.

### 2 / Développer les services connexes à la problématique de l'emploi

Si le retour à l'emploi doit se faire en lien avec la formation et l'insertion des demandeurs de l'emploi, il convient de lever les freins de l'accès à l'emploi du plus grand nombre. Les deux principaux freins à l'emploi sont identifiés à travers la mobilité des salariés et des demandeurs d'emploi mais aussi à travers la difficulté de l'accès au logement.

## > Faciliter la mobilité des salariés et demandeurs d'emplois dans les territoires

La mobilité des salariés et demandeurs d'emploi revêt une dimension importante dans l'accès à l'emploi et dans le maintien des compétences dans certains territoires. La distance entre le lieu d'habitation et le lieu potentiel de travail apparaît pour certains comme un obstacle à l'emploi lorsque l'accessibilité de certains territoires n'est pas facilitée par les moyens de transports présents. La problématique concerne donc tout aussi bien l'emploi que le développement des territoires à l'accessibilité difficile. Pour ce faire, **le développement des services de transport à la personne** apparaît comme un des facteurs essentiels de réponse à la problématique de l'emploi. Les dispositifs déjà existants (plateforme mobilité 72, opération co-mobile 72) seront à mettre en cohérence pour tenter de trouver une réponse harmonisée sur le département. En parallèle, des études seront à conduire quant à la mise en place de services d'interconnexions entre les lieux clés (lieux d'habitation, zones d'activités, gares) et quant au maintien du cadencement ferroviaire sur le territoire. L'optimisation des infrastructures et dispositifs existants doit contribuer au développement de l'emploi au sein du département.

## > Lever la problématique du logement comme frein à l'emploi

La problématique du logement est aussi un frein à l'accès à l'emploi et dans l'attractivité de main d'œuvre dans les territoires. Une réflexion doit être menée sur les possibilités données aux salariés et demandeurs d'emploi d'accéder à un logement proche de leur lieu de travail tout en correspondant à leurs besoins (jeunes actifs, familles, etc.). L'attractivité de la main d'œuvre pour les entreprises est également conditionnée par la présence d'une offre de logement suffisante. Pour ce faire, le  **rapprochement des entreprises et collectivités avec les professionnels du logement** est à favoriser afin de faciliter l'émergence de solutions.

En conclusion, sur proposition de son Président, Jean-Marie Geveaux, le Conseil général a approuvé à l'unanimité la délibération suivante :

Le Conseil Général,  
Vu le rapport de son Président,

Vu le diagnostic de la situation socio-économique de la Sarthe présenté devant la Commission de l'Emploi, du Développement Économique et Touristique et de l'Aménagement du Territoire le 20 septembre 2011,

Vu l'avis du Conseil d'Administration de Sarthe Développement du 19 mars 2012 sur le projet de plan d'actions,

Vu l'avis de la Commission de l'Emploi, du Développement Économique et Touristique et de l'Aménagement du Territoire du 23 mars 2012 sur le projet de plan d'actions,

Sur les avis de la Commission de l'Emploi, du Développement Économique et Touristique et de l'Aménagement du Territoire et de la Commission des Finances, des Ressources et de l'Administration générale.

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le plan d'actions pour 2012-2016 du schéma départemental de développement économique et touristique de la Sarthe joint en annexe.

DECIDE de mettre en place une instance de suivi stratégique et opérationnel du schéma dénommée comité d'évaluation et d'orientation du schéma développement économique et touristique de la Sarthe.

PROPOSE de solliciter les pilotes, chefs de file des actions pour constituer ce comité qui pourrait se réunir une fois par an dont les travaux seront préparés par un groupe de contact composé de représentants de ces organismes.

DECIDE de présenter tous les ans à la commission de l'emploi, du développement économique et touristique et de l'aménagement du territoire un rapport sur la mise en œuvre de ce schéma.

The background is a solid dark teal color. There are three decorative lines: a red line starting from the top right corner and extending towards the center; a yellow line starting from the left edge and extending towards the center; and a teal line starting from the bottom right corner and extending towards the center.

# Plan d'actions

du schéma départemental  
de développement  
économique et touristique  
de la Sarthe

| PROJET D' ACTIONS  | PILOTE(S)  | PARTENAIRES ASSOCIES  |
|--|--|---|
| <b>I - Développer l'attractivité économique et touristique de la Sarthe et élaborer une stratégie offensive de prospection du bassin parisien</b>  |  |   |
| <b>1 Identifier les pôles d'excellence sur des filières en devenir, avantages concurrentiels du département.</b><br>Donner une identité, des marqueurs spécifiques au territoire en valorisant nos savoir-faire et nos filières d'excellence | - Sarthe Développement<br>- Le Mans Développement<br>- CCI | - La Région<br>- La DIRECCTE<br>- Les chambres consulaires<br>- Les branches professionnelles<br>- Université   |
| <b>2 Accroître la connaissance du territoire et les outils d'aide à la décision</b>  | - Maison de l'Emploi Sarthe Nord                           | - CCI<br>- Collectivités locales<br>- Conseil général<br>- Sarthe Développement<br>- Le Mans Développement<br>- Université<br>- Préfecture,<br>- Syndicats mixtes (SCOT)<br>- Maisons de l'Emploi                                   |
| <b>3 Créer un réseau d'ambassadeurs.</b>   | - Sarthe Développement<br>- Le Mans Développement          | - L'ensemble des acteurs départementaux (collectivités, Pays, chambres consulaires, chefs d'entreprises, offices de tourisme, etc.) dans leur démarche de communication et de prospection<br>- Sarthe International<br>- Université |
| <b>4 Mettre en place des actions de promotion économique et touristique du territoire</b>  |  |   |
| <b>4.1</b> Valoriser 72 produits Made in Sarthe  | - Jeune Chambre Économique du Mans                         | - Conseil général<br>- Le Mans Métropole<br>- MEDEF<br>- Le Mans Développement<br>- etc.  |
| <b>4.2</b> Créer un film de promotion économique et touristique de la Sarthe   | - Sarthe Développement<br>- Conseil général                | Acteurs économiques et touristiques de la Sarthe  |

|  | OBJECTIF CIBLE   | INDICATEURS  | CALENDRIER        |
|--|--|--|-------------------|
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Identifier nos filières d'excellence et avantages concurrentiels afin d'élaborer un document d'ensemble susceptible d'être la base d'une promotion et d'une argumentation.</li> <li>▶ A partir du document, identifier des ressources non exploitées pouvant faire l'objet de croisement avec nos domaines d'excellence (ex : acoustique/éolien ; Agro/emballages).</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Filières ou secteurs d'activité reconnus pour leurs compétences au niveau régional, national et international.</li> <li>▶ Organismes ou structures réputés ayant des compétences spécifiques.</li> <li>▶ Projets bénéficiant de financement au titre des investissements d'avenir, etc.</li> <li>▶ Présence de ressources spécifiques locales.</li> </ul> | Semestre 1 - 2013 |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Mutualiser les moyens d'observation pour produire une veille du territoire. Plus qu'une mutualisation qui nécessiterait des moyens d'ingénierie pour la coordination, il pourrait être envisagé de se répartir entre les structures les champs de veille, notamment par filières.</li> <li>▶ Mutualisation des données informatiques.</li> <li>▶ Cartographier les réseaux d'acteurs pour faciliter la recherche de cible et appréhender les acteurs clés.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Création d'un réseau.</li> <li>▶ Produire une note de conjoncture trimestrielle.</li> </ul>   | Semestre 1 - 2013 |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Réaliser une étude technique et financière en vue de l'élaboration d'une boîte à outils, complétant les dispositifs existants, et de l'animation d'un réseau d'ambassadeurs.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Réalisation de la boîte à outils.</li> <li>▶ Nombre d'ambassadeurs.</li> </ul>  | Semestre 1 - 2013 |
|  |  |  |                   |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Valoriser 72 produits élaborés par l'industrie sarthoise ayant un rayonnement national voir international.</li> <li>▶ Mettre en avant la richesse du tissu industriel sarthois et ses entreprises.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Valoriser 72 produits élaborés par l'industrie sarthoise ayant un rayonnement national voir international.</li> <li>▶ Mettre en avant la richesse du tissu industriel sarthois et ses entreprises.</li> </ul>   | Semestre 2 - 2012 |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Disposer de supports vidéo de promotion du territoire.</li> <li>▶ Mettre à disposition ce film auprès d'un réseau de diffuseurs publics et privés.</li> </ul>   |  | Semestre 2 - 2012 |

| PROJET D' ACTIONS   | PILOTE(S)                                   | PARTENAIRES ASSOCIES   |
|---|---|--|
| <b>5 Réfléchir à la mise en œuvre d'une stratégie d'image</b>   |   |  |
| 5.1 Enquête d'image pour connaître l'image de départ conduite auprès des sarthois et à l'extérieur du territoire.                       | - Conseil général<br>- Sarthe Développement | - Le Mans Développement<br>- Le Mans Métropole   |
| 5.2 Mettre en oeuvre une stratégie de « Marque » pour une destination territoriale élargie.   | - Conseil général<br>- Sarthe Développement | - Départements limitrophes<br>- Pays<br>- Chambres consulaires<br>- Articulation avec la politique régionale<br>- Le Mans Développement  |
| <b>6 Capturer du potentiel en capital humain</b> pour les entreprises, le maintien des jeunes diplômés et l'attractivité du territoire. | - Sarthe Développement                      | L'ensemble des acteurs concernés du territoire :<br>- État ;<br>- Région,<br>- Maisons de l'Emploi ;<br>- Université ;<br>- Organismes de formation ;<br>- Branches professionnelles ;<br>- Le Mans Développement. |
|   | - Sarthe Développement                      | - Carrefour Entreprise Sarthe<br>- Cellules de reclassement, cabinets d'outplacement   |
|   | - Sarthe Développement                      | En lien avec les territoires concernés (EPCI / missions économiques, clubs d'entreprises)  |
|   | - Sarthe Développement                      | - Sarthe Habitat<br>- Collectivités locales<br>- Entreprises<br>- Secos  |

|  | OBJECTIF CIBLE  | INDICATEURS  | CALENDRIER                        |
|--|---|--|-----------------------------------|
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Mesurer l'image et la notoriété interne et externe du territoire.</li> <li>▶ Déterminer l'image et les marqueurs du territoire.</li> <li>▶ Déployer une stratégie d'image sur la base des résultats de l'enquête, en tenant compte de la campagne lancée par LMM (Le Mans une Marque).</li> </ul>  | ▶ Résultats de l'enquête d'image.  | 2012 - 2013                       |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Inventorier et rassembler les actions de promotion déjà entamées par les différents acteurs.</li> <li>▶ Définir collectivement les fondamentaux d'une marque possible, les moyens, les relais d'appropriation et de diffusion.</li> <li>▶ Définir l'étendue du territoire concerné.</li> <li>▶ Promouvoir ce territoire comme une destination économique et touristique à part entière.</li> </ul> | ▶ Protocole signé.   |                                   |
|  | <p><b>6.1</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Rendre l'offre d'emplois clés plus lisible et attractive pour attirer les compétences.</li> <li>▶ ↳ Création d'un site Internet spécifique Emploi-Clés (Diffusion d'offres d'emplois et de stage).</li> </ul>  | ▶ Fréquentation du site Internet spécifique Emploi-Clés ; Nb d'offres d'emplois et de stages déposées annuellement sur le site dédié.  | 2012                              |
|  | <p><b>6.2</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Positionner la Sarthe auprès des cabinets d'outplacement pour faire connaître les opportunités de reprise ou d'emploi.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Création d'un réseau de cabinet (Nombre de cabinets).</li> <li>▶ Nombre d'offres traitées et réussies.</li> </ul>                     | 2013                              |
|  | <p><b>6.3</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Aider les entreprises sarthoises au recrutement de talents extérieurs au territoire.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Formalisation d'une offre d'accompagnement à la mobilité.</li> <li>▶ Nombre de personnes ayant bénéficié de ce dispositif.</li> </ul> | 2013                              |
|  | <p><b>6.4</b></p> <p>Mobiliser les professionnels du logement afin de faciliter le recrutement et l'accueil des salariés dans les territoires.</p> <p>↳</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Faciliter l'accès au logement des salariés dans tous les territoires.</li> <li>▶ Mobilisation de Sarthe Habitat et rapprochement avec les entreprises et collectivités locales.</li> </ul>   |  | Démarrage de la réflexion en 2012 |

| PROJET D' ACTIONS  | PILOTE(S)   | PARTENAIRES ASSOCIES  |
|--|---|---|
| <b>7</b> Attirer une antenne de grande école                                     | - Sarthe Développement<br>- Le Mans Développement | - Syndicat mixte de la Technopole en lien avec les différentes structures de formation<br>- les entreprises concernées<br>- la CCI<br>- L'Université<br>- l'État                                  |
| <b>8</b> Valoriser la compétitivité de l'immobilier professionnel du département | - CCI   | - Club immobilier du Maine<br>- Le Mans Métropole<br>- Le Mans Développement<br>- Sarthe Développement  |
|  | - Sarthe Développement                            | - Ensemble des professionnels de l'immobilier (promoteurs, agents immobiliers, etc.)<br>- Clubs d'entreprises<br>- Collectivités locales<br>- CCI<br>- Le Mans Développement<br>- Conseil général |
|  | - Le Mans Développement                           |   |
| <b>9</b> Développer l'offre immobilière tertiaire en milieu rural (télétravail)  | - Sarthe Développement                            | - Communautés de Communes<br>- Secos<br>- Entreprises concernées (centres de relations clients)   |
| <b>10</b> Accroître l'attractivité des zones d'activités                         | - Conseil général<br>- Sarthe Développement       | - Structures intercommunales<br>- CAUE<br>- DDT<br>- Présidents de zones d'activités de LMM   |

| OBJECTIF CIBLE  | INDICATEURS   | CALENDRIER  |
|---|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Renforcer l'offre de formation afin :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'augmenter le nombre de jeunes diplômés ;</li> <li>- Limiter l'évasion de nos néo-bacheliers vers des villes universitaires plus importantes ;</li> <li>- Répondre aux besoins du territoire et des entreprises ;</li> <li>- Participer au rayonnement du territoire.</li> </ul> </li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Nombre de contacts établis.</li> <li>▶ Nombre d'opportunités.</li> </ul>   | 2012 - 2014   |
| <p><b>8.1</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Création d'un observatoire sur l'immobilier en Sarthe.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Réalisation étude du marché de l'immobilier</li> </ul>   | 2012  |
| <p><b>8.2</b></p> <p>Lobbying sur les produits immobiliers sarthois : Diffuser et présenter le marché immobilier sarthois auprès des opérateurs nationaux.</p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Nouvelles implantation d'activités liées à notre offre immobilière.</li> </ul>   | 2012 : prise de contact auprès des professionnels   |
| <p><b>8.3</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Promotion des projets immobiliers de la gare.</li> </ul>   |   |   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Répartir l'activité tertiaire sur l'ensemble du territoire.</li> <li>▶ Elargir le territoire de recrutement des centres d'appels du Mans.</li> <li>▶ Créer une offre produit pour les centres d'appels situés dans les départements périphériques.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Nombre de sites créés.</li> <li>▶ Nombres d'emplois tertiaires localisés dans les centres créés.</li> </ul>                      | 2013 : un site pilote<br>2014 / 2015 : bilan et extension éventuelle à d'autres sites   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Adapter ou définir un nouveau schéma départemental définissant les objectifs du département en matière de zones d'activités et les conditions d'accompagnement des maîtres d'ouvrage pour atteindre ces objectifs. Ceux-ci seraient déclinés par le biais d'orientations cadres suivantes :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Attractivité des zones d'activités (localisation, infrastructures de communication et de télécommunication, aménagements qualitatifs et environnementaux, qualité de sols, etc.) ;</li> <li>- Consommation d'espace : objectifs de consommation d'espace (ex : concentration de foncier sur un projet phare, limitation de l'offre de foncier disponible, etc.) ;</li> <li>- Stratégie territoriale : nécessité de mise en place d'une stratégie ZA au sein des EPCI (afin d'éviter le saupoudrage des projets).</li> </ul> </li> <li>▶ Obtenir la labellisation nationale « zones d'activités très haut débit » pour les zones desservies par la fibre optique du réseau public.</li> <li>▶ Adaptation du schéma routier avec les PAID.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Évolution du stock.</li> <li>▶ Répartition du stock sur le territoire.</li> <li>▶ Évolution du stock par territoires.</li> </ul> | Semestre 2 - 2012 : constitution d'un groupe de travail afin de travailler sur les 3 orientations cadres et les décliner.<br><br>Semestre 1 - 2013 : adoption du nouveau schéma |

| PROJET D' ACTIONS  | PILOTE(S)   | PARTENAIRES ASSOCIES   |
|--|---|--|
| <b>11 Développer le ferroviaire en Sarthe et au Mans</b>   |   |  |
| <b>11.1</b> Mener une opération de lobbying importante au niveau politique pour promouvoir l'axe grand Ouest.  | - Conseil général<br>- Le Mans Métropole          | - Préfecture<br>- Région<br>- RFF<br>- Sarthe Développement<br>- Le Mans Développement<br>- Clubs d'entreprises<br>- l'Association Grande Rocade Ouest Ferroviaire   |
| <b>11.2</b> Soutenir le développement d'un opérateur ferroviaire de proximité (OFP)  | - Le Mans Développement<br>- Sarthe Développement | - État<br>- RFF<br>- SDESS<br>- collectivités locales<br>- société civile, transporteurs, logisticiens, chargeurs<br>- CCI<br>- Clubs d'entreprises  |
| <b>12 Définir et mettre en œuvre une Charte « qualité globale »</b> en s'inspirant de nombreuses « certifications et autres démarches » existantes avec les collectivités et professionnels du tourisme. | - Sarthe Développement                            | - L'ensemble des acteurs concourant à valoriser le patrimoine touristique de la Sarthe<br>- Solliciter la participation du CAUE pour améliorer les aménagements au sein des collectivités<br>- Pays/ Offices de tourisme<br>- Fédérations professionnelles |

|  | OBJECTIF CIBLE  | INDICATEURS   | CALENDRIER   |
|--|---|---|--|
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Développer le fret ferroviaire par la rocade Ouest du bassin parisien.</li> <li>▶ Augmenter les flux d'échanges du fret local.</li> </ul> <p>2 études en cours (RFF et PDL).</p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Inscription par la Commission européenne de l'axe ferroviaire Caen / Le Mans / Tours dans les « lignes directrices sur l'avenir du RTE-T ».</li> </ul>   |  |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Développer un service de proximité à destination de nos entreprises, permettant de favoriser le fret ferroviaire, en fonction du résultat des études en cours de RFF et des régions (EGIS).</li> <li>▶ Doter le territoire d'un avantage comparatif dans le but d'attirer en Sarthe des porteurs de projets exogènes utilisateurs de fret ferroviaire.</li> <li>▶ Sensibiliser les entreprises à l'utilisation du fret ferroviaire.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Phase faisabilité : nombre de besoins exprimés et nombre d'acteurs économiques intéressés.</li> <li>▶ Phase exploitation : nombre d'entreprises utilisatrices de prestations proposées par l'OFPP + volumes de marchandises concernés.</li> </ul>  | <p>S2-12 : étude de marché globale (RFF + Collectivités)</p> <p>Si faisabilité OK :</p> <p>S1-13 : Constitution groupe d'acteurs (COPI) publics et privés disposés à s'investir dans l'émergence d'un OFPP</p> <p>S2-13 : Etudes opérationnelles et financières</p> <p>S1-14 : étude portage société et définition organisation opérationnelle</p> <p>S2-14 : obtention autorisations nécessaires (licence et certificat de sécurité)</p> <p>S1-15 : lancement exploitation OFPP</p> |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Elaborer une charte puis communiquer sur cette charte qualité auprès des prescripteurs et des touristes.</li> <li>▶ Définir et affirmer une promesse client le savoir-faire et les qualités « globales » de la Sarthe.</li> <li>▶ Constituer un des fondements qualitatifs de la marque.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Réalisation de la charte et recrutement.</li> <li>▶ Nombre de villages, villes avec des labels liés à la qualité de ses infrastructures (villes et villages fleuris, stations vertes, etc.).</li> <li>▶ Projets de collectivités avec le CAUE.</li> <li>▶ Labellisation des équipements touristiques.</li> </ul> | 2013 - 2014  |

| PROJET D' ACTIONS   | PILOTE(S)   | PARTENAIRES ASSOCIES  |
|---|---|---|
| <b>2 - Encourager les filières émergentes à potentiel, renforcer et structurer les filières traditionnelles du département et accompagner les ruptures technologiques</b>   |   |   |
| <p><b>13 Développer et structurer la filière TIC</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Réaliser un plan d'actions sur la filière TIC</li> <li>▶ Création d'une ruche numérique</li> <li>▶ Mettre en place un guichet unique d'informations (Synergies, mutualisation, partenariats)</li> <li>▶ Créer une association d'entreprises</li> <li>▶ Travailler sur le haut de bilan et les outils de financement. Identifier les leviers de croissance.</li> <li>▶ Développer un vivier local de jeunes créateurs. Prospecter les écoles (besoin de formation développeurs Web).</li> <li>▶ Développer le e-commerce.</li> </ul> <p>Mise en réseau des entrepreneurs du secteur pour partage d'expérience.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Faire de Sarthe Le Mans Connexions un lieu de rencontres incontournable pour les acteurs de la filière.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- CCI</li> <li>- Sarthe Développement</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Partenariat Le Mans Sarthe Investissements (club de business angels)</li> <li>- Le Mans Développement</li> <li>- Région</li> <li>- Carrefour Entreprise Sarthe</li> <li>- Conseil général</li> <li>- Maisons de l'Emploi Sarthe Nord (pilote de l'action TIC mutualisée des 3 MDE)</li> <li>- Maison de l'Emploi Sarthe Sud pour les aspects emploi - formation GPECT</li> </ul> |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Accentuer le développement de la Sécurité informatique</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Mans Développement</li> </ul>               |   |
| <p><b>14 Développer une offre spécifique de Data center</b></p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sarthe Développement</li> </ul>                | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sartel</li> <li>- Conseil général</li> <li>- CCI</li> </ul>  |

| OBJECTIF CIBLE   | INDICATEURS  | CALENDRIER   |
|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Proposer une offre globale en TIC pour être concurrentiel tout en précisant les sous filières pour lesquelles nous avons des potentialités de développement.</li> <li>▶ Développer et structurer la filière pour :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'ancrer dans le territoire ;</li> <li>- diversifier nos activités ;</li> <li>- créer des emplois ;</li> <li>- favoriser l'attractivité exogène.</li> </ul> </li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Fréquentation de la cantine numérique.</li> <li>▶ Projets de création déposés auprès des divers organismes d'aide à la création.</li> <li>▶ Besoins signalés en matière de formation.</li> <li>▶ Activités nouvellement implantées sur le territoire liées aux TIC.</li> <li>▶ Nombre d'emplois créés dans le domaine des TIC.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Fréquentation de la cantine numérique.</li> <li>▶ Projets de création déposés auprès des divers organismes d'aide à la création.</li> <li>▶ Besoins signalés en matière de formation.</li> <li>▶ Activités nouvellement implantées sur le territoire liées aux TIC.</li> <li>▶ Nb d'emplois créés dans le domaine des TIC.</li> </ul> |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Organisation au Mans pour la seconde année consécutive du séminaire pour la sécurité des systèmes de sécurité informatique des établissements de santé.</li> </ul>  |  |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Identifier en Sarthe des ZA stratégiques répondant au cahier des charges des data centers :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- proximité autoroute ;</li> <li>- double adduction fibre ;</li> <li>- double adduction électrique ;</li> <li>- portage immobilier ;</li> <li>- récupération d'énergie.</li> </ul> </li> <li>▶ Prospection/ couplage avec une entreprise récupératrice de chaleur.</li> <li>▶ Promouvoir une offre globale et pertinente en matière de Data center.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Création d'un catalogue produit.</li> <li>▶ Nombre d'implantations de Data center.</li> </ul>   | 2012 - 2014  |

| PROJET D' ACTIONS  | PILOTE(S)   | PARTENAIRES ASSOCIES   |
|--|---|--|
| <b>15</b> Valoriser nos compétences acoustiques  |   |  |
| 15.1 Valoriser le pôle d'excellence acoustique manceau   | - Université<br>- Syndicat mixte de la Technopole | - Conseil général<br>- CCI<br>- Le Mans Métropole<br>- Le Mans Développement<br>- ITEM   |
| 15.2 Développer la filière acoustique en Sarthe au profit du territoire en s'appuyant sur les Projet IRT Jules Verne et Le « Mans acoustique » | - Sarthe Développement<br>- Le Mans Développement | - Université du Maine (LAUM)<br>- CTTM<br>- ITEM<br>- les différents acteurs impliqués par le projet IRT Jules Verne et le Mans Acoustique<br>- Agence régionale |
| <b>Développer l'économie verte</b>   |   |  |
| <b>16</b> Favoriser le développement d'unités de méthanisation et de biomasse  | - Sarthe Développement<br><br>- Atlanbois         | - Chambre d'Agriculture<br>- SECOS<br>- IAA<br>- Collectivités locales<br>- CCI<br>- Le Mans Développement<br>- AILE   |
| <b>17</b> Filière « bâtiment durable »   |   |  |
| 17.1 Faire de la performance énergétique du bâtiment et de la rénovation urbaine, un atout pour nos entreprises.                               | - FFB<br>- CAPEB                                  | - CAUE<br>- CCI<br>- Chambre de Métiers et de l'Artisanat<br>- Collectivités   |

|  | OBJECTIF CIBLE  | INDICATEURS   | CALENDRIER  |
|--|---|---|---|
|  |   |   |   |
|  |   |   |   |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Capitaliser sur ces deux projets pour prospecter et attirer de nouvelles entreprises, activités de recherche et d'enseignement complémentaires à celles qui existent et qui pourraient être intéressées par des coopérations dans le cadre de l'IRT ou de Le Mans acoustique.</li> <li>▶ Parallèlement promouvoir ces deux projets auprès des entreprises du territoire afin qu'elles puissent en bénéficier en mieux dans leur développement à travers l'élaboration de partenariats et de coopérations.</li> </ul> |   | 2012 - 2015   |
|  |   |   |   |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Profiter de notre positionnement et de nos industries génératrices de déchets pour développer l'ensemble de la chaîne des activités liées à la valorisation des déchets (récupération, traitement et valorisation des déchets).</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Au moins 3 à 4 unités de méthanisation en Sarthe.</li> </ul>   | 2012 - 2013<br>Démarrage de la 1 <sup>ère</sup> étude de gisements sur le reste du territoire |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Étudier la solution bois énergie dans les projets publics de réseaux de chaleur.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Études réalisées.</li> <li>▶ Trois projets aboutis.</li> </ul>   |   |
|  |   |   |   |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Favoriser l'inscription des PME dans les appels d'offres.</li> <li>▶ Développer la compétence des entreprises sarthoises en matière de rénovation urbaine.</li> <li>▶ Inscrire cette compétence en cohérence avec les Plan Climat-Énergie Territoriaux adoptés par les collectivités locales.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Nombre de réponses collectives aux marchés publics.</li> <li>▶ Nombre de marchés publics réalisés par les entreprises sarthoises.</li> </ul> | 2012 : réalisation d'un plan d'action<br>2013 : si validation<br>>> Mise en oeuvre            |

| PROJET D' ACTIONS   | PILOTE(S)                       | PARTENAIRES ASSOCIES  |
|---|---------------------------------|---|
| 17.2 Construction bois  | - Maison de l'Emploi Sarthe Sud | - Sarthe Développement, SDESS<br>- Branches professionnelles<br>- Propriétaires forestiers<br>- Prescripteurs<br>- Chambre d'Agriculture de la Sarthe<br>- FFB<br>- Entreprises<br>- FCBA<br>- CAPEB<br>- Atlanbois |
| 17.3 Faisabilité PRI « matériaux / bâtiment »                 | - Sarthe Développement<br>- FFB | - Laboratoires de recherche (IMMM – LAUM...)<br>- CTTM<br>- ISMANS<br>- Entreprises<br>- Agence régionale<br>- CAPEB  |
| 17.4 Déconstruction bâtiment                                  | - Sarthe Développement          | - Structures locales de recherche publique<br>- Entreprises<br>- FD BTP<br>- SNED<br>- Ademe, Federec, ...  |
| <b>18</b> Déconstruction et R&D sur la filière photovoltaïque | - Le Mans Développement         | - Université<br>- Laboratoires<br>- Entreprises spécialisées  |
| <b>19</b> PRI Écomatériaux                                    | - Sarthe Développement          | - Fédération Nationale des Producteurs de Chanvre et l'institut du chanvre<br>- SITA<br>- Université<br>- CFA Bâtiment<br>- Ligépack<br>- CISNA<br>- IRT Jules Verne<br>- Végépolys                                 |

|  | OBJECTIF CIBLE  | INDICATEURS   | CALENDRIER   |
|--|---|---|--|
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ identification des ressources naturelles potentielles et accompagnement des regroupements forestiers.</li> <li>▶ Identification des acteurs potentiels du territoire : entreprises, centres de formation, etc.</li> <li>▶ Accompagnement du SDESS dans sa démarche de développement de la filière bois.</li> <li>▶ Travail de lobbying sur les prescripteurs : sensibilisation sur les atouts et caractéristiques des bois locaux.</li> <li>▶ Mise en place d'actions de formations à destination des professionnels du bâtiment.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Ressources locales consommées.</li> <li>▶ Nombre de demandes de formation exprimées.</li> <li>▶ Nombre d'emplois créés.</li> </ul>                               | <p>S1 - 2012 : Constitution groupe projet<br/>S2 - 2012 : Définition plan d'actions</p>  |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Utiliser les compétences locales en termes de matériaux pour développer de nouveaux procédés dans la filière bâtiment.</li> <li>▶ Favoriser la collaboration recherche publique et privée dans une finalité de développement de l'innovation au sein de nos entreprises.</li> <li>▶ Doter le territoire d'un avantage comparatif dans le but d'attirer en Sarthe des porteurs de projets exogènes de la filière du bâtiment.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Nombre de structures publiques et d'entreprises mobilisées autour du projet.</li> </ul>  | <p>S1- 2012 : Faisabilité et ciblage de la thématique<br/>Si faisabilité OK :<br/>S2-12 à S2-13 : Constitution groupe projet – définition des prestations de la PRI – étude financière – étude portage PRI<br/>S1-14 : Opérationnalité PRI</p> |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Étudier les opportunités de développement en Sarthe d'une filière « déconstruction des bâtiments », intégrant la valorisation des métaux non ferreux.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Compétences existantes en Sarthe.</li> <li>▶ Nombre d'acteurs locaux mobilisés autour du projet.</li> </ul>  | <p>S2-12 : Veille documentaire et entretiens avec personnes ressources<br/>S1-13 : définition plan d'actions</p>   |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Création d'une unité de recyclage.</li> </ul>  |   | <p>2015</p>  |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Travailler à la mise au point, à la caractérisation ou à l'industrialisation de nouveaux matériaux issus : <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit du chanvre (et du miscanthus dans un second temps puisque des parcelles sont en cours de plantation en Sarthe) ;</li> <li>- soit de valorisation de déchets ménagers (notamment alimentaires).</li> </ul> </li> <li>▶ Créer une coopération entre Ligépack, CISNA, l'IRT Jules Verne et Végépolys.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Constitution d'un groupe de travail pour déterminer les premiers axes d'orientation avant de lancer une étude de faisabilité technique et économique.</li> </ul> | <p>2012 - 2014</p>   |

| PROJET D' ACTIONS  | PILOTE(S)   | PARTENAIRES ASSOCIES   |
|--|---|--|
| <b>20 Favoriser l'émergence d'autres filières pouvant être porteuses de développement pour le territoire.</b><br>Existence d'avantages concurrentiels pour le territoire | - Sarthe Développement                            | - IRT Jules Verne<br>- Université<br>- CCI<br>- Région<br>- État<br>- CTTM<br>- Syndicat mixte de la Technopole<br>- Créapolis               |
|  | - Le Mans Développement                           | - Ouest Atlantique   |
| <b>20.1</b> Création d'un « think tank » sarthois d'entrepreneurs / élus / universitaires  | - Sarthe Développement<br>- Le Mans Développement | - Université<br>- Clubs d'entreprises<br>- Syndicat mixte de la Technopole<br>- CCI, etc   |
| <b>21 Consolider et développer notre socle industriel</b>  |   |  |
| <b>21.1</b> Accompagner en Sarthe le développement de l'action « Passeport Compétences »   | - UIMS  | - IAM<br>- Collectivités territoriales<br>- CCI<br>- Entreprises du secteur<br>- Agences d'intérim<br>- Maisons de l'Emploi<br>- Pôle Emploi |
| <b>21.2</b> Améliorer la performance industrielle  | - CCI   |  |

| OBJECTIF CIBLE  | INDICATEURS   | CALENDRIER                        |
|---|---|-----------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ S'appuyer, capitaliser sur l'IRT pour développer des projets.</li> <li>- Packaging</li> <li>- Énergie et composants électriques</li> <li>- Design</li> <li>- Filière bois</li> <li>▶ Pistes de filières à développer :</li> <li>- Institut du risque et de l'assurance.</li> </ul>   |   |                                   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Eolien on et offshore</li> <li>- Halal</li> </ul> Partenaire dans les filières : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé ;</li> <li>- Biomédical.</li> </ul>  |   |                                   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Identifier les filières à potentiel de développement.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Faire un rapport de propositions d'idées par an aux décideurs sarthois.</li> </ul>                                       | 2012 : création du « Think Tank » |
|   |   |                                   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Maintenir les emplois du secteur industriel.</li> <li>▶ Professionnaliser et développer la polyvalence des compétences des salariés temporaires du secteur industriel technologique.</li> <li>↳</li> <li>▶ Études sur les besoins et la réalisation d'une telle opération.</li> <li>▶ Prospecter les entreprises pouvant faire partie de la démarche.</li> <li>▶ Identification des métiers et compétences clés du département.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Entreprises s'inscrivant dans ce projet.</li> <li>▶ Nombre de personnes inscrites pour mener cette formation.</li> </ul> | 2013 - 2014                       |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Reconversion et/ ou diversification des entreprises notamment avec la filière éolienne pour l'automobile.</li> <li>▶ Faciliter et développer les activités de veille, d'innovation au sein des entreprises.</li> <li>↳ Développement et élargissement du dispositif « Dynamic Entreprises ».</li> </ul>  |   |                                   |

| PROJET D' ACTIONS  | PILOTE(S)   | PARTENAIRES ASSOCIES  |
|--|---|---|
| <b>22 Renforcer et structurer le secteur automobile</b>  |   |   |
| 22.1 Mettre en place une veille concurrentielle sur les appels à projets nationaux dans le secteur automobile        | - Institut Automobile du Mans                     | - DIRECCTE<br>- CCI<br>- Sarthe Développement<br>- Le Mans Développement<br>- UIMS<br>- PFA                       |
| 22.2 Cibler la promotion et le développement sur les filières véhicules décarbonés/ petites séries.                  | - Sarthe Développement                            | - ARIA<br>- IAM<br>- CCI<br>- Le Mans Développement   |
| 22.3 Développer de nouvelles technologies  | - IAM   | - Université<br>- Ecoles ingénieurs<br>- CTTM   |
| <b>23 Capitaliser sur nos domaines d'excellence pour promouvoir et structurer la filière agroalimentaire :</b>       |   |   |
| 23.1 Capter des projets exogènes   | - Sarthe Développement<br>- Le Mans Développement | - Ouest Atlantique  |
| 23.2 Attirer des étudiants- compétences sur des profils Bac+2 pour répondre aux problèmes de formation/ recrutement. | - Sarthe Développement                            | - Université<br>- État<br>- Pôle Emploi<br>- Maisons de l'Emploi<br>- Région<br>- Lycées professionnels agricoles |
| 23.3 Obtenir l'IGP Rillettes du Mans   | - OPRIMS  | - Compagnies consulaires<br>- Entreprises IAA   |

|  | OBJECTIF CIBLE  | INDICATEURS  | CALENDRIER  |
|--|---|--|---|
|  |   |  |   |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Ramener de la technologie et des volumes de production dans le département.</li> <li>▶ Coordonner les acteurs de la filière.</li> <li>▶ Organiser la capacité des entreprises sarthoise à répondre collectivement à des appels à projets dans d'autres secteurs que l'automobile.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Nombre de réponses à des appels à projet.</li> <li>▶ Nombre de réponses « collectives » aux appels à projet.</li> </ul> | 2012 - 2013   |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Identification des acteurs potentiels de la filière au sein du département.</li> <li>▶ Développement d'atouts territoriaux (infra, services...) nécessaires au développement de ces filières.</li> <li>▶ Mise en œuvre d'actions de prospection.</li> <li>▶ Création d'emplois.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Développement d'un argumentaire territorial.</li> <li>▶ Nombre de projets.</li> </ul>                                   | - S2-12 : Identification des acteurs potentiels de la filière au sein du département<br>- S1-13 : développement d'un argumentaire territorial puis actions de prospection<br>2012- 2014 |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Développer de nouvelles technologies : nouveaux modes de propulsion, nouveaux matériaux, nouveaux éclairages...</li> </ul>   |  |   |
|  |   |  |   |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Implanter de nouvelles activités pour développer la filière.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Nombre de projets exogènes captés ou en projets.</li> </ul>   | 2012 - 2016   |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Identification des métiers et secteurs en tension durable.</li> <li>▶ Démontrer la faisabilité et la pertinence d'une formation universitaire dans le domaine de l'agroalimentaire. (étude de besoins).</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Nombre d'offres d'emploi non pourvues dans le secteur agroalimentaire.</li> </ul>                                       | 2012  |
|  |   |  |   |

| PROJET D' ACTIONS   | PILOTE(S)                        | PARTENAIRES ASSOCIES  |
|---|----------------------------------|---|
| <b>24 Développer les fonctions logistiques sur le territoire</b>  | - Sarthe Développement           | - Club CLACH<br>- Logisticiens<br>- Entreprises IAA<br>- Fédérations et syndicats professionnels de transport<br>- Le Mans Développement  |
|   | - Sarthe Développement           | - Centres de formation<br>- Le Mans Développement   |
| <b>25 S'inscrire dans la stratégie régionale de promotion touristique</b>   |                                  |   |
| <b>25.1</b> Développer prioritairement les filières s'inscrivant dans la stratégie régionale :<br>- Vélo ;<br>- Equestre ;<br>- Fluvial ;<br>- Patrimoine (châteaux, abbayes, cité Plantagenêt) ;<br>- Tourisme urbain ;<br>- Oenotourisme. | - Sarthe Développement           | - Région<br>- Professionnels du tourisme, têtes de réseau<br>- Pays<br>- Organismes Locaux de Tourisme<br>- Ville du Mans   |
| <b>25.2</b> Proposer une stratégie de « portes d'entrées » qui soit locomotive de flux, d'attractivité et mettre en réseau les sites ou animations « secondaires »  | - Sarthe Développement           | - Région<br>- Conseil général<br>- Professionnels du tourisme, têtes de réseau<br>- Organismes Locaux de Tourisme<br>- Pays   |
| <b>26 Promouvoir un tourisme de proximité</b><br>Vendre la Sarthe aux sarthois et aux clientèles de proximité.<br>Élaborer des circuits à la carte.   | - Sarthe Développement<br>- Pays | - Ensemble des acteurs intervenants dans le processus de l'offre touristique (collectivités, offices de tourisme, hôteliers, équipements touristiques, fédérations, etc.)<br>- Départements limitrophes |

|  | OBJECTIF CIBLE  | INDICATEURS  | CALENDRIER  |
|--|---|--|-------------|
|  | <p><b>24.1</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Étude de besoins (logistique froid, e-commerce, « dernier kilomètre », mutualisation).</li> <li>▶ Développer la logistique liée au e-commerce, à la logistique froid, la logistique « dernier kilomètre », etc. (Piste e-commerce pour désengorger le bassin parisien).</li> <li>▶ Organiser la chaîne de production du transport ferroviaire de marchandises.</li> </ul>   |  | 2012 - 2014 |
|  | <p><b>24.2</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Renforcer et développer l'offre de formation en logistique (Évaluer les besoins des entreprises, doter la Sarthe d'une offre de formation supérieure en transport/Logistique (BTS, Licence...)).</li> </ul>   |  | 2013        |
|  |   |  |             |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Poursuivre et optimiser l'intégration de nos offres dans les actions régionales de développement et de valorisation touristique.</li> <li>▶ Evaluer les différentes composantes de nos filières en fonction des orientations de la Région. Identifier et traiter les faiblesses de nos offres à combler, les conditions de valorisation pour intégrer la stratégie régionale.</li> <li>▶ Poursuivre un soutien technique avec les têtes de réseau.</li> <li>▶ En lien avec la démarche de labellisation de la cité Plantagenêt au Patrimoine mondial de l'UNESCO.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Nombre d'offres et d'opérations touristiques élaborées en lien avec ces filières s'intégrant dans la stratégie régionale.</li> <li>▶ Offres faisant l'objet d'un soutien de la région.</li> <li>▶ Offres référencées dans les supports et actions régionaux.</li> </ul> | 2012 - 2014 |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Décliner pour chaque filière le site ou l'événement phare et assurer les connexions avec les sites secondaires.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Mise en réseau de nos prestataires et événements.</li> </ul>  | 2013        |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Elaborer avec les OTSI et Pays des circuits de visites aux durées modulables pour les sarthois / en fonction des publics (cibles affinitaires par centres d'intérêt et concepts thématiques).</li> <li>▶ Elaborer et Commercialiser des offres packagées – faire aussi des packages selon les labels (tourisme et handicap, écolabels, etc.).</li> <li>▶ Un produit d'appel fort (site ou événement) et des sites secondaires par circuit intégrant des services (restauration, aire de pique nique, etc.).</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Nombre de scénarii et circuits élaborés.</li> <li>▶ Nombre de packages vendus.</li> <li>▶ Demandes effectuées auprès des OTSI.</li> </ul>   | 2013 - 2014 |

| PROJET D' ACTIONS  | PILOTE(S)                       | PARTENAIRES ASSOCIES   |
|--|---------------------------------|--|
| <b>27</b> Optimiser l'itinérance et les courts séjours pour les campings caristes                    | - Sarthe Développement          | - Pays<br>- Coordination et animation avec l'ensemble des Organismes Locaux de Tourisme, têtes de réseau et groupements professionnels<br>- Collectivités<br>- Conseil général<br>- Région |
| <b>28</b> Consolider et dynamiser la filière tourisme d'affaires                                     | - Sarthe Développement<br>- CCI | - Le Mans Evènements (Parc des expositions, Palais des congrès)<br>- Ville du Mans<br>- ACO (Welcome)<br>- Lieux d'accueil chartés<br>- Organismes locaux de tourisme                      |
| <b>29</b> Identifier et qualifier les types de biens touristiques à céder, exploiter (DSP) ou louer. | - Sarthe Développement<br>- CCI | - Réseaux professionnels<br>- Collectivités locales<br>- Pays<br>- Région<br>- Oséo  |
| Développer le triptyque : Culture - Nature - Voiture   |                                 |  |
| « Culture »  |                                 |  |
| <b>30</b> Organiser une filière culture autour de la Nuit des Chimères                               | - Ville du Mans                 | - Sarthe Développement<br>- Villes et Pays d'art et d'histoire   |

| OBJECTIF CIBLE   | INDICATEURS   | CALENDRIER         |
|--|---|--------------------|
| <p>► <b>Optimiser l'accueil de camping-car.</b> Un diagnostic sur les conditions d'accueil en Sarthe des ces clientèles est à faire afin de produire « un environnement de services nécessaires » avec une vraie économie. Eviter le « mitage » des aires. Faisabilité de type « Camping-car Park ».</p>   | <p>► Aires d'accueil et de services.</p>  | <p>2012 - 2014</p> |
| <p><b>Animer et développer la filière en mettant les professionnels au cœur du dispositif.</b><br/>Revoir les fondamentaux de la Charte en ayant sondée les besoins des entreprises.<br/>Communiquer Le Mans/La Sarthe.<br/>Consolider la démarche marketing.<br/>Favoriser la connaissance mutuelle entre professionnels, entre affaires et loisirs.<br/>Développer les services sur le Portail internet.<br/>Connecter la Sarthe au(x) réseau(x) national(aux) du tourisme d'affaires.</p>   | <p>► Nombre de prestataires.<br/>► Nombre de prospects qualifiés.<br/>► Nuitées en hôtellerie liées au tourisme d'affaires.</p> | <p>2012 - 2014</p> |
| <p>► Avoir une veille / Observation sur les entreprises touristiques pour anticiper leur arrivée sur le marché de la reprise/cession/DSP.<br/>► Avoir un circuit : un guide sur l'accompagnement et l'expertise disponible.<br/>► Concevoir un outil web adapté pour leur diffusion (définir la notion/le seuil d'accompagnement)<br/>► Biens privés à transmettre.<br/>► Fonds de commerce.<br/>► Sites en Délégation de Service Public, bail, etc.<br/>► Offres foncières et immobilières pouvant accueillir une activité touristique.</p> | <p>► Nombre d'offres / demandes.</p>  | <p>2012</p>        |
|  |   |                    |
| <p>► S'appuyer sur la Nuit des Chimères pour créer une dynamique concourant à l'organisation d'une filière autour de la culture.<br/>► Capitaliser sur cette filière culture pour appuyer la candidature du Mans au patrimoine mondial de l'UNESCO.<br/>► Développer une filière culturelle patrimoniale par la valorisation et la promotion des labels tels que « Villes et pays d'art et d'histoire ».</p>   |   |                    |

| PROJET D' ACTIONS   | PILOTE(S)   | PARTENAIRES ASSOCIES   |
|---|---|--|
| <b>31 Développer une filière patrimoine et animation</b>  | - Sarthe Développement<br>- Ville du Mans   | - Pays<br>- Coordination et animation avec l'ensemble des Organismes Locaux de Tourisme, têtes de réseau et groupements professionnels<br>- Collectivités<br>- Conseil général<br>- Région                                       |
| <b>32 Organiser une filière « terroir »</b>   |   |  |
| <b>32.1</b> Fédérer les acteurs autour de la filière « terroir »  | - Conseil général<br>- Chambre d'Agriculture<br>- Sarthe Développement<br>- Chambre de Métiers et de l'Artisanat<br>- CCI | - Coordination et animation avec l'ensemble des Organismes Locaux de Tourisme, têtes de réseau et groupements professionnels<br>- Chambres consulaires<br>- Terroirs d'excellence<br>- Pays                                      |
| <b>32.2</b> Promouvoir la filière « terroir »   | - Sarthe Développement<br>- Chambre d'Agriculture<br>- Chambre de Métiers et de l'Artisanat<br>- CCI                      | - Têtes de réseau et groupements professionnels<br>- Pays<br>- Coordination et animation avec l'ensemble des Organismes Locaux de Tourisme<br>- Terroirs d'excellence  |
| <b>33 Développer le tourisme de découverte économique autour de ses 3 composantes :</b><br>1 / Economique avec la visite d'entreprises<br>2 / Patrimoine industriel<br>3 / Scientifique | - Sarthe Développement<br>- Chambres consulaires (rapprochement inter consulaire)   | - Conseil général<br>- Têtes de réseau et groupements professionnels<br>- Association VNE<br>- Mission Métiers d'art Pays de La Loire<br>- Pays<br>- Coordination et animation avec l'ensemble des Organismes Locaux de Tourisme |

|  | OBJECTIF CIBLE  | INDICATEURS  | CALENDRIER  |
|--|---|--|-------------|
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Accompagner les petites cités de caractère, les stations vertes, etc.</li> <li>▶ Avoir une offre « Ville d'Etape ».</li> <li>▶ Considérer la candidature du Mans à l'UNESCO comme une opportunité pour la Sarthe.</li> <li>▶ Etudier la faisabilité d'avoir une offre d'excellence telle « plus beaux villages de France » ou « Détours de France ».</li> </ul>  | ▶ Nombre d'offres.   | 2013 - 2014 |
|  | ▶ S'appuyer sur l'association Terroirs d'excellence pour fédérer les acteurs et organiser la filière.   | ▶ Organisation de la filière.  | 2012        |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Valoriser : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La gastronomie basée sur la qualité des productions et savoir faire (Maître restaurateur, 19 bonnes tables) ;</li> <li>- Les circuits de vente directe ;</li> <li>- Les réseaux bienvenue à la ferme ;</li> <li>- Les marques : Loué, Bœuf fermier du Maine ;</li> <li>- Nos auberges de village, nos Logis, etc.</li> </ul> </li> <li>▶ Identifier la possibilité d'avoir une offre comme celle de « bistrot de pays ».</li> <li>▶ S'appuyer sur des évènements existants pour promouvoir le terroir sarthois (ex : Foire des 4 jours).</li> </ul> |  | 2013 - 2014 |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Créer et co-animer une délégation départementale de Visitez nos Entreprises (VNE) avec l'Association VNE et la CCI. Etablir un plan de recrutement de sites à visiter.</li> <li>▶ Organiser la filière selon les 3 axes qui la composent.</li> <li>▶ Valoriser et animer la filière, notamment la visite d'entreprises en lien avec l'association régionale VNE.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Délégation Visitez nos Entreprises.</li> <li>▶ Evolution de l'offre.</li> </ul> | 2012 - 2014 |

| PROJET D' ACTIONS  | PILOTE(S)   | PARTENAIRES ASSOCIES   |
|--|---|--|
| « Nature »   |   |  |
| <b>34</b> Développer la mise en tourisme de nos filières plein air pleine nature : | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sarthe Développement</li> <li>- Conseil général</li> <li>- Pays</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature</li> <li>- Professionnels du tourisme</li> <li>- Coordination et animation avec l'ensemble des Organismes Locaux de Tourisme, têtes de réseau et groupements professionnels</li> </ul> |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseil général</li> </ul>   |  |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pays</li> <li>- Sarthe Développement</li> </ul>                            |  |
| <b>35</b> Développer une filière nature et jardins plus globale en Sarthe          | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sarthe Développement</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pays</li> <li>- Coordination et animation avec l'ensemble des Organismes Locaux de Tourisme, têtes de réseau et groupements professionnels</li> <li>- Collectivités</li> <li>- Conseil général</li> <li>- Région</li> </ul>   |

|  | OBJECTIF CIBLE  | INDICATEURS  | CALENDRIER  |
|--|---|--|-------------|
|  | <p><b>34.1 Améliorer la qualité de l'offre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Afin de les rendre plus attractive, diagnostiquer avec les partenaires nos offres sur les principales filières (pédestre, équestre, cyclo, fluvial, pêche) selon leur « physionomie » (sites, équipements, auto-organisées ou marchandes, etc.).</li> <li>▶ Accompagner les groupements et professionnels des filières pour améliorer et structurer l'offre.</li> <li>▶ Développer la qualité et l'excellence des offres Sports Nature, produire des sites « vitrines ». Promouvoir sur le site sport de nature cette offre de qualité.</li> <li>▶ Produire des offres sortant d'une traditionnelle segmentation, le client est sensible à la variété et la qualité de l'offre. Accroître l'élaboration de produits marchands élaborés. Rendre plus attractive les pratiques auto-organisées en développant l'information sur les services et centres d'intérêt à coupler avec une activité.</li> <li>▶ Développer les canaux de distribution des offres touristiques.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Diagnostic des offres et évolution.</li> <li>▶ Nombre de dossiers accompagnés.</li> <li>▶ Nombre d'offres CDESI.</li> <li>▶ Animation et visibilité du site Internet.</li> <li>▶ Nombre d'offres produites.</li> <li>▶ Canaux de distribution.</li> </ul> | 2012 - 2014 |
|  | <p><b>La Sarthe à vélo</b></p> <p><b>34.2 Le schéma départemental vélo-route</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Mettre en oeuvre le schéma vélo-route en Sarthe et l'inscrire sur l'axe Loire à vélo et Paris- Le Mans –Le Mont Saint-Michel (cf portail vélo en France).</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Réalisation du schéma vélo-route.</li> </ul>  |             |
|  | <p><b>34.2 Boucles vélo</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Créer un maillage du territoire avec des boucles en tenant compte des spécificités et initiatives locales (ex : Vallée du Loir à vélo).</li> <li>▶ Accompagner les prestataires pour accueillir ces clientèles en lien avec la politique régionale : instaurer et animer le label national Accueil Vélo.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Nombre de boucles.</li> <li>▶ Recrutements opérés sur le label Accueil vélo (hébergeurs, loueurs, offices de tourisme, lieux de visite).</li> </ul>   |             |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Structurer et ouvrir par un soutien technique la filière Parcs et Jardins dont l'offre évolue (sites, animations et manifestations, etc.) tout en mettant en avant les offres d'excellence.</li> <li>▶ Professionnalisation, mise en place de nouvelles prestations, etc.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Nombre d'offres.</li> </ul>   | 2013 - 2014 |

| PROJET D' ACTIONS  | PILOTE(S)  | PARTENAIRES ASSOCIES  |
|--|--|---|
| <p><b>36 Développer le tourisme fluvial</b><br/>(les activités pratiquées le long de la voie d'eau)</p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sarthe Développement</li> <li>- Conseil général</li> </ul>                | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vallée de la Sarthe</li> <li>- Pays et Ville du Mans</li> <li>- Région</li> <li>- Partenaires et professionnels du secteur</li> <li>- Collectivités locales</li> <li>- Conseils généraux de la Mayenne et du Maine-et-Loire</li> </ul> |
| <p>« Voiture »</p>   |  |   |
| <p><b>37 Organiser une filière « voiture, sports et loisirs mécaniques » à partir de l'image des 24h du Mans :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Autres manifestations ;</li> <li>- Equipements de visite et de loisirs (Musée, etc.) ;</li> <li>- Evènements culturels ;</li> <li>- Circuits, rallyes, associations ;</li> <li>- Visites d'entreprises ;</li> <li>- Stages de pilotage, karting ;</li> <li>- Stages, etc.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sarthe Développement</li> <li>- Conseil général</li> <li>- ACO</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réseaux professionnels et associatifs</li> <li>- Pays</li> <li>- OTSI</li> <li>- IAM</li> </ul>  |

| OBJECTIF CIBLE  | INDICATEURS   | CALENDRIER  |
|---|---|-------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Mise en réseau des acteurs (loueurs, usagers, OT, éclusiers, etc.).</li> <li>▶ Développer l'articulation entre les différents types de randonnées et les équipements du tourisme fluvial (circuits, boucles cyclotourisme, pédestre, etc.). Liaisons entre la voie d'eau et « l'arrière pays » (signalétique, etc.).</li> <li>▶ Mise en tourisme de vieux sites industriels, sites culturels, etc.</li> <li>▶ S'assurer du bon entretien, niveau de services et de l'accessibilité des espaces et équipements du tourisme fluvial.</li> <li>▶ Développer la pratique fluviale à partir du Mans vers Sablé (en lien avec d'éventuelles perspectives de développement du port du Mans).</li> <li>▶ Maintenir et développer les activités fluviales et loisirs nautiques, dont le canoë.</li> <li>▶ Dans le cadre de l'étude sur la gestion automatisée des écluses, identifier les attentes des usagers en terme de services (à préserver, nouveaux services).</li> <li>▶ Favoriser l'utilisation piétonne de la servitude de marchepied sur la Sarthe domaniale et le Loir domanial.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Professionnels / opérateurs présents sur le marché.</li> <li>▶ Fréquentation.</li> </ul> | 2013 - 2014 |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Capitaliser sur la notoriété internationale des 24h du Mans et de Le Mans Classic pour générer des flux touristiques sur l'année.</li> <li>▶ Avoir une approche touristique et culturelle plus globale de la « voiture et des sports et loisirs mécaniques » telle une filière intégrant les évènements, les sites de loisirs et de découverte, le tourisme de découverte économique, les animations « secondaires », etc. Assurer la valorisation de cette filière sur le web.</li> <li>▶ Intégration dans la logique « de marque » encouragée par la Région. Connecter cette action avec le réseau des ambassadeurs.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Organisation de la filière.</li> <li>▶ Support web.</li> </ul>                           | 2013 - 2014 |

| PROJET D' ACTIONS  | PILOTE(S)   | PARTENAIRES ASSOCIES  |
|--|---|---|
| <b>3 - Agir pour l'insertion dans l'emploi en privilégiant les personnes les plus éloignées de l'emploi</b>  |   |   |
| <b>38</b> Dynamiser les périodes d'immersion des personnes en insertion (IAE) dans l'entreprise  | - DIRECCTE<br>- Préfecture  | - Fédérations<br>- Partenaires sociaux<br>- Maisons de l'Emploi<br>- Région<br>- Chambre de Métiers et de l'Artisanat<br>- SIAE   |
| <b>39</b> Mise en œuvre d'actions innovantes en faveur de l'insertion  | - Conseil général   | - Fédérations<br>- Partenaires sociaux<br>- Pôle Emploi<br>- Etat, DIRECCTE<br>- Région<br>- Maisons de l'Emploi<br>- etc.  |
| <b>40</b> Coordonner les acteurs de l'emploi pour le placement   | - Conseil général<br>- État   | - Pôle Emploi<br>- Conseil général  |
| <b>41</b> Créer une plateforme Emploi  | - Maison de l'Emploi Sarthe Sud<br>- Chambre de Métiers et de l'Artisanat |   |
| <b>42</b> Développer des services de transport à la personne, dans une optique de mobilité des salariés / demandeurs d'emploi et d'attractivité des territoires. | - Conseil général<br>- CCI  | - Pays du Mans<br>- ADEME<br>- Collectivités<br>- Maisons de l'Emploi<br>- Pôle Emploi<br>- État<br>- Autorités organisatrices de transports<br>- SETRAM<br><br>Actions en adéquation avec les entreprises impliquées dans un PDE |
|  | - Conseil général<br>- Le Mans Métropole                                  | - Collectivités territoriales<br>- Pays<br>- Autorités organisatrices de transports   |

|  | OBJECTIF CIBLE   | INDICATEURS  | CALENDRIER        |
|--|--|--|-------------------|
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Mieux préparer le demandeur d'emploi (découverte des métiers, se former...).</li> <li>▶ Convaincre les employeurs actuels de l'intérêt de la démarche.</li> <li>▶ Créer un vivier ressource d'employeurs captifs.</li> <li>▶ En lien avec le Pacte territorial de l'insertion.</li> <li>▶ Les acteurs et partenaires pourront s'appuyer sur un film de promotion de l'emploi des allocataires du RSA (sortie prévue en 2012).</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Personnes ayant bénéficiées de périodes d'immersion en entreprise.</li> </ul>   | Semestre 2 - 2012 |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Favoriser l'immersion et l'appareillement à l'entreprise.</li> <li>▶ Améliorer sensiblement la qualification des demandeurs d'emploi et renforcer leur adaptabilité.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Nombre de personnes suivies et salariées.</li> <li>▶ Taux de sortie en emploi durable.</li> </ul>   | Début 2013        |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Expérimenter une démarche sur l'identification des besoins en emploi des artisans sur le bassin d'emploi Sarthe sud.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Guide de procédures.</li> <li>▶ Nombre de personnes placées en emploi.</li> </ul>   | 2012 - 2014       |
|  |  |  |                   |
|  | <p><b>42.1</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Mettre en cohérence les actions en faveur de la mobilité pour les salariés et demandeurs d'emploi dans certains territoires en s'appuyant sur : les projets existants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plateforme mobilité 72 (public RSA).</li> <li>- Opération « Co-mobile 72 » (CCI, Pays du Mans, ADEME) susceptible d'être élargie à l'ensemble du département.</li> </ul> </li> <li>Et les éventuels projets (ex : « Mobilitiz » porté par Renault)</li> <li>▶ Étude régionale sur les TER et les trajets domicile-travail sur Sarthe / Pays du Mans.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Nombre de demandes d'aide à la mobilité de la part des demandeurs d'emploi.</li> <li>▶ Fréquentation des services de transport de la part des demandeurs d'emploi.</li> <li>▶ Besoins identifiés sur certains trajets.</li> <li>▶ Besoins signalés de la part des organismes d'aide à l'emploi et des entreprises.</li> </ul> | Semestre 2 - 2012 |
|  | <p><b>42.2</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Etude à mener sur des services d'interconnexion : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer des navettes assurant les interconnexions « gares /ZA » et « lieux d'habitation / gares » ;</li> <li>- Créer des lignes express ZA.</li> </ul> </li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Résultat de l'étude.</li> </ul>   |                   |

| PROJET D' ACTIONS   | PILOTE(S)   | PARTENAIRES ASSOCIES   |
|---|---|--|
| <b>43 Promouvoir les métiers notamment industriels, du BTP, etc.</b>  | - CCI<br>- MEDEF<br>- UIMS                                  | - Maisons de l'Emploi<br>- Région<br>- Lycées professionnels<br>- Université<br>- Éducation nationale (CLEE)<br>- Missions locales   |
| <b>44 Favoriser le rapprochement Université- Centres de Formation – Entreprises</b><br>Accompagner les écoles et centres de formations dans l'organisation et la communication de leurs différentes initiatives auprès des entreprises. | - Sarthe Développement<br>- Syndicat mixte de la Technopole | - Chambre de Métiers et de l'Artisanat<br>- CCI<br>- Le Mans Développement<br>- Clubs d'entreprises<br>- Université<br>- Ecoles et centres de formation intéressés (supérieurs, d'apprentissage, etc.)<br>- DIRECCTE<br>- Fédérations professionnelles |
| <b>45 Créer un annuaire ou d'un support numérique recensant tous les organismes de formation existants en Sarthe.</b>   | - Maisons de l'Emploi                                       | - La Région<br>- Les services de l'État<br>- Université<br>- Centres de formation<br>- Sarthe Développement<br>- CCI<br>- Chambre de Métiers et de l'Artisanat   |

#### 4 - Soutien à l'innovation et appui aux étapes clés de la vie de l'entreprise de la création jusqu'à la transmission

|   |  |  |
|---|--|--|
| <b>46 Rapprocher les entreprises du potentiel technologique en Sarthe</b> | - Syndicat mixte de la Technopole<br>- Université<br>- UIMS<br>- IAM | - CCI<br>- MEDEF   |
| <b>47 Sensibiliser les différents publics à l'entrepreneuriat</b>         | - Carrefour Entreprise Sarthe  | - MDE<br>- Pôle emploi<br>- APEC<br>- Action sociale<br>- Missions locales   |
|   | - CCI<br>- Carrefour Entreprise Sarthe                               | - MEDEF<br>- Émergence<br>- Université<br>- Inspection académique<br>- SDESS<br>- Autres partenaires de la Maison de la création |

|  | OBJECTIF CIBLE  | INDICATEURS   | CALENDRIER  |
|--|---|---|-------------|
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Communiquer et promouvoir les métiers industriels auprès du public jeune.</li> <li>▶ Capitaliser sur la semaine de l'industrie.</li> </ul>   |   |             |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Faciliter les rencontres via les clubs d'entreprises notamment (petits déjeuners, portes ouvertes, débats, rencontres).</li> <li>▶ Enjeu du développement de l'alternance.</li> </ul>  |   | 2012 - 2014 |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Rendre l'offre de formation lisible et accessible.</li> <li>▶ En articulation avec « meformer.org » (site internet du CARIF-OREF Pays de la Loire).</li> </ul>   |   |             |
|  |   |   |             |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Permettre aux entreprises de disposer de laboratoires de recherche en phase avec leurs besoins.</li> <li>▶ Mise en place d'un nouveau forum ciblé et thématique sous forme de rencontres laboratoires de recherche publics/privés et entreprises (organisation de Rdv/ speed dating). Cf 1<sup>ère</sup> expérience Université / acteurs de la santé.</li> </ul> |   | 2013        |
|  | <p><b>47.1</b><br/>Structures d'accompagnement à l'emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Expliciter et valoriser les rôles spécifiques des différents acteurs de l'accompagnement à l'entrepreneuriat.</li> <li>▶ Expliciter et valoriser les différentes formes d'entrepreneuriat et les profils concernés.</li> <li>▶ Valoriser les réussites des entrepreneurs.</li> </ul>               | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Journées de rencontres mises en place.</li> <li>▶ Opérations de communication mises en œuvre.</li> </ul> |             |
|  | <p><b>47.2</b><br/>Jeune public</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Accueillir et sensibiliser les porteurs de projet.</li> <li>▶ Valoriser la notion d'entrepreneur auprès de l'Université (« Les entrepreneuriales »), les lycées.</li> <li>▶ Mise en réseau des graines d'entrepreneurs.</li> </ul>   |   |             |

| PROJET D' ACTIONS  | PILOTE(S)  | PARTENAIRES ASSOCIES  |
|--|--|---|
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- MEDEF</li> <li>- CCI</li> <li>- Carrefour Entreprise Sarthe</li> </ul>    | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sarthe Développement</li> <li>- Chambre de Métiers et de l'Artisanat</li> <li>- JCE</li> <li>- Presse, etc</li> </ul> <p>Évènement organisé conjointement par l'ensemble des acteurs d'accompagnement à la création et au développement de l'entreprise.</p>                                     |
| <b>48 Favoriser la création d'entreprise</b>   |  |   |
| <b>48.1</b> Renforcer la détection et l'accompagnement des porteurs de projets innovants et à potentiel d'emploi | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Carrefour Entreprise Sarthe</li> <li>- CCI</li> <li>- Émergence</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Université</li> <li>- IRT Jules Verne</li> <li>- Le Mans Développement</li> <li>- Missions économiques</li> </ul>  |
| <b>48.2</b> Identifier les auto-entrepreneurs à potentiel  | Les partenaires de la création :<br>CCI, Chambre de Métiers et de l'Artisanat et Carrefour Entreprise Sarthe.      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- État, DIRECCTE</li> <li>- Maisons de l'Emploi</li> <li>- Pôle Emploi</li> <li>- APEC</li> <li>- URSSAF</li> <li>- Missions économiques</li> <li>- Le Mans Développement</li> </ul>   |
| <b>49 Favoriser la dynamique de développement des entreprises</b>  |  |   |
| <b>49.1</b> Produire un support identifiant les personnes ressources   | - Maisons de l'Emploi  |   |
| <b>49.2</b> Faciliter le financement du premier développement  | - Carrefour Entreprise Sarthe  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les entreprises</li> <li>- Les banques</li> <li>- La Caisse des Dépôts et Consignations</li> <li>- Oséo</li> <li>- Les collectivités locales</li> <li>- Sarthe Développement</li> <li>- CCI</li> <li>- Chambre de Métiers et de l'Artisanat</li> <li>- Le Mans Sarthe Investissements</li> </ul> |

|  | OBJECTIF CIBLE  | INDICATEURS   | CALENDRIER  |
|--|---|---|-------------|
|  | <p><b>47.3</b><br/>Grand public sarthois</p> <p>► Étudier la faisabilité de la création d'un évènement grand public destiné à médiatiser des entrepreneurs qui réussissent et créent de l'emploi. (concours, remise de prix, etc.) (Ex : opération de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat pour ses 80 ans sur la valorisations d'entreprises sarthoises qui ont réussi ; « Les boîtes qui bougent » MEDEF).</p> |   | 2012 - 2013 |
|  |   |   |             |
|  | <p>► Mettre en place des actions de détection amont.<br/>► Développer leurs potentiels par l'accompagnement, la formation et la mise en réseau.</p>   | <p>► Nombre d'entreprises créées.<br/>► Création d'entreprises par secteur d'activité.<br/>► Statut des entreprises créées.</p> |             |
|  | <p>► Constituer un groupe de travail afin d'identifier les AE à potentiel.<br/>► Mettre en place un accompagnement spécifique.<br/>► Adapter le support de prêt d'honneur du FMA.</p>   | <p>► Nombre AE rencontrés.<br/>► Nombre de passages en société.<br/>► Croissance des CA.</p>                                    | 2012 - 2013 |
|  |   |   |             |
|  | <p>Guider l'entrepreneur dans la résolution de ses problèmes.<br/>↳ Produire, à partir des problématiques concrètes des chefs d'entreprises, un support opérationnel identifiant les personnes-ressources et dispositifs au sein des organismes.</p>  | <p>► Nombre de téléchargements.<br/>► Taux de mises à jour / utilisation.</p>   | 2012        |
|  | <p>Créer un fonds de développement croissance (prêt d'honneur).<br/>↳<br/>► Entreprises saines en primo développement.<br/>► Financement de l'innovation, développement commercial et nouveaux investissements.</p>   | <p>► Nombre de dossiers déposés.<br/>► Nombre de dossiers réalisés.<br/>► Montant moyen du prêt d'honneur.</p>                  | 2012 - 2014 |

| PROJET D' ACTIONS  | PILOTE(S)   | PARTENAIRES ASSOCIES   |
|--|---|--|
| 49.3 Mobiliser les fonds de revitalisation au service de l'emploi  | - Préfecture                                      | - Sarthe Développement<br>- Le Mans Développement  |
| <b>50</b> Susciter une présence collective des acteurs sarthois au salon des entrepreneurs à Paris en 2013 dans une démarche de communication et de promotion du territoire. | - Carrefour Entreprise Sarthe                     | - Sarthe Développement<br>- Le Mans Développement<br>- CCI<br>- Chambre de Métiers et de l'Artisanat<br>- Conseil général<br>- Le Mans Sarthe Investissements<br>- SDESS |
| <b>51</b> Préparer et faciliter la transmission et la reprise (Pérenniser savoir-faire industriels et artisanaux)  | - CCI   | - Chambre de Métiers et de l'Artisanat<br>- Carrefour Entreprise Sarthe  |
|  | - CCI<br>- Sarthe Développement                   |  |
|  | - Carrefour Entreprise Sarthe                     | - CCI (DINAMIC)<br>- Chambre de Métiers et de l'Artisanat  |
|  | - Chambre de Métiers et de l'Artisanat            | - État<br>- Maisons de l'Emploi<br>- Pôle Emploi<br>- APEC<br>- RILE   |
| <b>52</b> Accompagner et former les chefs d'entreprises  | - MEDEF   | - Carrefour Entreprise Sarthe<br>- CCI<br>- Chambre de Métiers et de l'Artisanat<br>- Sarthe Développement<br>- CJD<br>- CGPME   |
| <b>53</b> Accompagner les artisans dans la réponse à la commande publique  | - Chambre de Métiers et de l'Artisanat<br>- CAPEB |  |
| <b>54</b> Développer une offre immobilière départementale à destination des entreprises  | - Collectivités locales                           | - S.E.M<br>- S.ECO.S.  |

|  | OBJECTIF CIBLE   | INDICATEURS   | CALENDRIER     |
|--|--|---|----------------|
|  | ▶ Mise en place d'une gestion mutualisée du fonds de revitalisation.   | ▶ Nombre d'emplois accompagnés.   | 2012 - 2014    |
|  | ▶ Rassembler les acteurs sarthois autour d'événements communs.<br>▶ Mieux coordonner les actions des différents acteurs.     | ▶ Nombre de structures intéressées pour faire partie de la délégation sarthoise.<br>▶ Entreprises partenaires.<br>▶ Ampleur de l'impact.<br>▶ Retombées presse.<br>▶ Nombre de contacts | Démarrage 2012 |
|  | 51.1 Créer un club de repreneurs potentiels.   |   | 2012           |
|  | 51.2 Refonte de Transreprise.  | Nombre d'annonces collectées.<br>Nombre de transmissions facilitées.  |                |
|  | 51.3 Accompagner l'évolution du management et de l'organisation en vue de préparer à la cession à des tiers ou des salariés. |   | 2012           |
|  | 51.4 Accompagner les personnes en reclassement vers la reprise d'entreprise.   |   | 2012           |
|  | ▶ Constituer un groupe de travail sur la thématique « accompagnement à la recherche de la cible idéale ».                    |   |                |
|  | ▶ Former et accompagner les artisans aux marchés publics et appels d'offres.   |   |                |
|  | ▶ Développer de solution de portage immobilier : positionnement de la SECOS sur l'immobilier industriel.                     |   |                |





Fiches  
**SWOT**  
par thématiques

# Aménagement du territoire

| Forces  | Faiblesses  |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Qualité des infrastructures de communication :               <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Maillage du territoire en échangeurs autoroutiers ;</li> <li>▶ Gare TGV ;</li> <li>▶ Tramway / interconnexion modale.</li> </ul> </li> <li>- La Sarthe, traversée par l'A28, second corridor logistique français (axe nord/sud Europe).</li> <li>- Infrastructure haut-débit alternative à l'opérateur historique, louée aux opérateurs locaux et nationaux &gt;&gt; pluralité de services.</li> <li>- La Sarthe, territoire aux portes du bassin parisien &gt;&gt; opportunités en matière de prospection.</li> <li>- + également aux portes du marché breton.</li> <li>- Des pôles secondaires dynamiques (La Ferté-Bernard, Sablé, la Flèche).</li> <li>- Formation supérieure : des spécificités reconnues.</li> <li>- Une diagonale du développement économique (axe A11).</li> <li>- Des communes en zonage AFR.</li> <li>- Prix du foncier (ZA) comparativement attractif.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'une des plus petites Universités de France (en termes d'effectifs).</li> <li>- Quelle image pour le département ?</li> <li>- Des atouts en infrastructures de communication mais qui au final transforment le territoire en territoire de passage ?</li> <li>- Des territoires en déclin démographique.</li> </ul> |
| Opportunités  | Menaces   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Redécoupage de l'intercommunalité.</li> <li>- Maillage des territoires en SCOT.</li> <li>- LGV / Rennes.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficulté dans le maintien des compétences médicales sur les territoires ruraux.</li> <li>- LGV et décadencement éventuel gare du Mans ?</li> </ul>   |

## Zones d'activités

| Forces   | Faiblesses  |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Politique départementale prônant des aménagements qualitatifs et environnementaux des zones d'activités (schéma départemental).</li> <li>- Territoire maillé par 5 branches autoroutières et 13 échangeurs autoroutiers existants ou à venir.</li> <li>- Existence de PAID maillant le territoire et proposant une offre de foncier importante et directement embranché sur les échangeurs autoroutiers.</li> <li>- Fibre optique « neutre » arrivant en entrée d'un certains nombres de zones d'activités + bonne couverture globale des sites en technologie xDSL.</li> <li>- Un site embranché fer et quelques sites embranchables.</li> <li>- Présence de Technopôles.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un stock de foncier aménagé non commercialisé jugé trop important (150 ha environ, hors LMM), mais qui est en réalité surtout déséquilibré en termes d'attractivité économique (trop de zones ont une localisation non porteuse alors qu'il existe une pénurie de zones sur les localisations les plus attractives, notamment en périphérie de l'agglomération du Mans).</li> <li>- Des zones d'activités sont réalisées sans prendre en compte toutes les contraintes d'implantation des entreprises et de construction des bâtiments.</li> <li>- Une compétence économique reposant sur les Communautés de Communes mais qui est en réalité encore partagée avec les communes.</li> <li>- Problématique liée au passage des fibres optiques à l'intérieur des zones d'activités (avec pour beaucoup de zones des problèmes de rétrocession des fourreaux à l'opérateur historique).</li> <li>- Peu de services présents sur les zones (notamment en termes de mutualisation/services collectifs) pourtant susceptibles d'exercer une certaine attractivité.</li> <li>- Peu d'initiatives de requalification des zones existantes.</li> </ul> |
| Opportunités   | Menaces   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Sarthe, traversée par l'A28, second corridor logistique français (axe nord/sud Europe).</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Récentes lois en matière d'urbanisme qui réduisent les opportunités d'ouverture à l'urbanisation par rapport aux terres agricoles / concurrence sur le foncier avec l'agriculture + volonté de réduire l'artificialisation des terres.</li> <li>- Logique de consommation d'espace : nécessité de densifier les zones d'activités.</li> </ul>  |

## Equilibres et déséquilibres départementaux

| Forces  | Faiblesses   |
|---|--|
| La Sarthe est dans la troisième couronne de l'Île de France.  | Positionnement excentré de la Sarthe par rapport à la métropole régionale.   |
| Département équilibré avec une préfecture centrale et des pôles secondaires répartis en périphérie des limites départementales.   | Le nord Sarthe est en dehors des pôles de développement naturels.<br><br>Des territoires sont en déclin économique en raison de la modification des flux économiques conséquences de la création des autoroutes. |
| Etoile autoroutière à 5 branches.   |  |
| Volonté ancienne et permanente de la part du Conseil Général de faire de l'aménagement du territoire et de répartir la richesse.  |  |
| Disponibilité foncière en Sarthe, alors que dans les autres départements de la région Pays de la Loire et notamment le long de l'A81 des terrains commencent à manquer. | ZA sur des territoires peu attractifs pour du développement exogène.<br><br>Sur abondance de ZA sur l'axe nord/sud le long de l'A28 au nord du Mans.   |
| Habitude ancienne prise par les collectivités de travailler en intercommunalité.  |  |
| Capacité des principales collectivités à travailler ensemble au sein du syndicat mixte de la technopole et du syndicat mixte des 24 Heures.                             |  |
| Création des syndicats mixtes de portage des PAID.  |  |
| Existence de missions économiques décentralisées et du SDESS.   | Pas d'organisation homogène départementale.  |

| Opportunités   | Menaces   |
|--|---|
| Les coûts autoroutiers ont tendance à s'envoler et à recréer du flux notamment logistique sur des territoires qui au cours des 30 dernières années avaient plutôt tendance à le voir diminuer.   | Avoir à réaménager des axes qui étaient en déclin en contrepied du développement constaté ces 30 dernières années ?   |
| L'axe autoroutier est/ouest est très porteur historiquement.   | L'axe nord/sud (A28) ne décolle pas d'un point de vue économique ou tout au moins pas aussi vite que ce que l'on pouvait espérer.   |
| Avoir des PAID embranchables rail.   |   |
| Le positionnement excentré de la Sarthe dans la région Pays de la Loire peut être un atout car la région a besoin de s'appuyer sur des opérateurs locaux. Il n'y a pas de concurrence de structures existantes sur le même territoire. Pas de redondances. |   |
|  | <p>Le département est écartelé entre l'Est qui bénéficie d'un développement naturel par des entreprises en provenance de l'Île de France ou portées vers l'Île de France.</p> <p>Le centre qui est porté par le Carrefour Autoroutier et l'effet TGV pour le tertiaire. Il y a un risque de stratégies divergentes selon les entités territoriales.</p>   |
|  | Risque de centralisation excessive autour du pôle central. Risque renforcé par la création des SCOT.  |
| La création des SCOT arrive dans un territoire porté vers la coopération intercommunale.   | Vigilance nécessaire sur l'enjeu de coordination des SCOT.  |
|  | <p>La réserve foncière est déséquilibrée, en effet elle existe sur les territoires peu demandés et est inexistante là où il y a de la demande.</p> <p>Problème important de disponibilité foncière sur le bassin du Mans.</p> <p>Investissement moindre depuis 2008 de la part des collectivités départementales dans les projets économiques.</p> <p>La nécessité pour le bassin du Mans d'élargir son assise territoriale ne doit pas se faire au détriment de l'équilibre des territoires voisins.</p> <p>L'effet TGV ne bénéficie pas au département en dehors du bassin du Mans. Pas assez de desserte ferroviaire vers les pôles secondaires (liaison tram/rail ?).</p> |

# Recherche & Développement, Innovation

| Forces   | Faiblesses   |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Un taux important d'entreprises industrielles qui déclarent pratiquer de l'innovation de produits ou de procédés et de services technologiques.</li><li>- L'innovation d'organisation comme le type d'innovation le plus répandu après l'innovation technologique, dans le secteur de l'industrie.</li><li>- Le taux de nouveaux produits/process pour le marché est plus élevé dans les services.</li><li>- Création de la PRI Emballage Agro atout pour favoriser l'innovation dans le secteur agro.</li><li>- Présence en Sarthe du CTTM, des salles blanches, de l'incubateur, du laboratoire d'acoustique, du concours de Carrefour Entreprise... tout un dispositif destiné à susciter l'innovation et la création d'activités innovantes.</li><li>- Un chargé de mission Oseo est basé au Mans.</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Marché moins demandeur d'innovation en Sarthe sur le panel BTP et pour les services.</li><li>- Image traditionnelle de la Sarthe de territoire peu innovant (conséquence d'un tissu dense de PME de sous-traitance sans produit propre et de grandes entreprises sans centres de décision locaux...).</li><li>- Isolement des entreprises innovantes, au regard de la faiblesse des partenariats existants avec des écoles ou des laboratoires, des structures d'accompagnement, ou des conseillers d'entreprise.</li><li>- Très peu de transfert de technologies ou de compétences.</li><li>- Peu de présence des entreprises sarthoises au sein des pôles de compétitivité.</li></ul>                                  |
| Opportunités   | Menaces  |
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Certaines entreprises vont davantage privilégier une stratégie commerciale offensive.</li><li>- L'innovation dans l'agroalimentaire est aujourd'hui une source importante de création de nouveaux produits ou contenants.</li><li>- PRI : une opportunité à saisir pour favoriser l'innovation en Sarthe ou susciter la création d'outils destinés à soutenir l'innovation.</li><li>- Les dispositifs Oseo sont pertinents de part les prêts et avances qu'ils apportent aux entreprises.</li></ul>  | <ul style="list-style-type: none"><li>- Des problèmes de coût ou de rentabilité immédiate du projet, font que les entreprises sarthoises hésitent à se lancer dans la R&amp;D.</li><li>- L'inadéquation du marché ou un marché non mature pour l'innovation.</li><li>- La concurrence internationale freine les entreprises innovantes.</li><li>- Un tissu industriel très orienté sous traitance.</li><li>- Peu d'entreprises sarthoises ont des produits propres.</li><li>- Les dispositifs Oseo présentent un handicap pour des PME souhaitant se lancer dans l'innovation, c'est la proportionnalité de l'aide aux fonds propres. Il manque en amont du projet Oseo un dispositif renforçant les fonds propres des entreprises souhaitant innover.</li></ul> |

## Tertiaire

| Forces  | Faiblesses   |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence de grands comptes tertiaires (MMA, O2, Sesam vitale, eriksson) ou de directions régionales de groupes nationaux (EDF, Groupama...).</li> <li>- Pôle tertiaire en développement à proximité gare et université, à des prix compétitifs par rapport à Paris.</li> <li>- Réseau fibre optique S@rtel.</li> <li>- Proximité Paris, coût immobilier moindre.</li> <li>- Bonne desserte ferroviaire.</li> <li>- Des centres d'appels bien ancrés en Sarthe (Mondial assistance, B2s, Teleperformance).</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Peu de sièges sociaux en Sarthe (tous secteurs confondus).</li> <li>- Offre tertiaire concentrée sur Le Mans.</li> <li>- Faiblesse de l'enseignement supérieur.</li> <li>- Une population jeune diplômée qui préfère travailler sur Paris ou d'autres villes voisines considérées plus « dynamiques » (Nantes, Rennes).</li> <li>- Des centres d'appel manquant d'attractivité en matière d'emploi car ne travaillant pas sur leur image ni politique sociale (turn-over important, manque d'attractivité pour de nouveaux candidats).</li> </ul> |
| Opportunités  | Menaces  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement de télécentres grâce à la fibre optique pour amener le tertiaire en milieu rural.</li> <li>- Changement des mentalités, développement du télétravail.</li> <li>- Focaliser sur les sièges sociaux sarthois pour identifier les services qu'ils pourraient externaliser, prestataires qu'ils recherchent,...</li> <li>- Politique régionale des PRI.</li> <li>- KPO.</li> <li>- Sièges régionaux.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Beaucoup de back office en offshore.</li> <li>- Risque de fermeture d'établissement ou fusions d'établissements (ex deux sites télé performance en un seul), sur des activités très fluctuantes.</li> <li>- Loyers tertiaires élevés par rapport à d'autres villes de province.</li> <li>- Un bassin d'emploi saturé sur certains métiers (centres d'appels, informatique...).</li> <li>- Ligne LGV avec contournement du Mans.</li> <li>- Baisse éventuelle des liaisons TGV Le Mans / Montparnasse.</li> </ul>                                  |

## Immobilier d'entreprise

| Forces  | Faiblesses  |
|---|---|
| Dynamisme de certaines collectivités ces dernières années sur la construction industrielle.   | Investissement immobilier public en recul depuis 2007 dans le secteur industriel sur le bassin du Mans et ailleurs en Sarthe. Pas de relève par le privé.   |
| Présence de la SAS Patrimoniale pour porter de l'immobilier industriel.   | Aucun investisseur immobilier en milieu rural en dehors des entreprises elles-mêmes ou des collectivités.   |
| Disponibilité foncière importante à proximité immédiate de la gare TGV (Etoc Demazy) et du site de l'ancienne école de gendarmerie.<br>Tertiarisation du Mans qui sur la durée peut arriver à amener à un changement d'image. Impact de Novaxis en terme d'image à valoriser.<br>Présence d'opérateurs privés pour porter du tertiaire. | Fuite en dehors des limites de la métropole des activités industrielles.<br>Pas de réserve foncière importante à proximité du Mans.<br>L'image du Mans n'est pas celle d'une ville tertiaire mais industrielle. Ecart d'ores et déjà existant entre la réalité de la tertiarisation et l'image industrielle toujours prégnante et péjorative pour certains.       |
|   | Les cycles de construction sont très longs 5/6 ans et sont en déphasage avec la demande du marché. Ainsi les arrivées de produits nouveaux se produisent régulièrement quand le marché est en repli.  |
| Forte présence de l'industrie agro en Sarthe.   | Quasi-absence de pépinières d'entreprises au sens stricte du terme sur le territoire.<br>Peu voire pas du tout d'offre immobilière ou logistique adaptée à l'agro.<br>Forte baisse de l'emploi industriel en Sarthe entre 2000 et 2009, avec une réutilisation tertiaire des sites sur le bassin du Mans. >> Pertes de capacité industrielle sur la ville centre. |

| Opportunités   | Menaces   |
|--|---|
| <p>Maîtrise par les collectivités d'offres foncières importantes à proximité de la gare et du centre ville.</p>  | <p>La dichotomie entre la tertiarisation du Mans et celle d'une ville ouvrière risque de pénaliser le développement. Avec une insuffisance immobilière ou foncière pour favoriser le développement industriel et une image qui ne colle pas avec du tertiaire qui sera un handicap pour attirer de nouvelles activités tertiaires.</p>  |
| <p>Positionnement de la SECOS sur l'immobilier industriel.</p>   |   |
|  | <p>Beaucoup d'investisseurs en immobilier professionnel ont été impactés par la crise de 2008. Des projets importants ont été gelés. Notamment dans le secteur de la logistique qui peine à redémarrer.</p> <p>Des projets livrés en 2008/2009 sont restés sans preneurs (Gecilog) et d'autres sont stoppés (Geovia, Auvours ?...).</p> |
| <p>En situation de redémarrage économique les entreprises vont prioritairement rechercher à investir sur leur outil de production, par ailleurs elles ont consommé de la trésorerie et des fonds propres pour passer la crise aussi elles vont avoir plus qu'avant besoin de soutien pour leur immobilier. Les chiffres du crédit bail immobilier par exemple sont en baisse sensible entre 2009 et 2008 avec -29% au niveau national.</p> |   |

## NTIC

| Forces   | Faiblesses  |
|--|---|
|  | Un décrochage de l'emploi dans cette filière en Sarthe qui, en solde net, croît nettement moins rapidement que celle des départements voisins. Actuellement 1800 emplois en Sarthe c'est un secteur très prometteur en terme de créations d'emplois.  |
| La menace du positionnement de l'Ile-de-France sur cette thématique peut également être une force du département en raison de la proximité géographique de la Sarthe (TGV, coûts, accompagnements...). | La faiblesse constatée de notre département réside dans sa proximité de la région parisienne, nous constatons régulièrement que des acteurs de cette filière interviennent en Sarthe sans pour autant y avoir d'implantation permanente. Le positionnement de proximité temporelle vis-à-vis de la région parisienne mais également vis-à-vis des autres métropoles que sont Nantes et Angers, fait que de nombreux acteurs « travaillent » en Sarthe sans y installer. |
| Création par le CG72 et Le Mans Métropole du Syndicat d'Aménagement Numérique et investissements lourds en matière de câblage en fibre optique et couverture du département en haut débit.             | Le raccordement des entreprises au sein des ZA est un point difficile. Question de la desserte interne.   |
|  | L'offre de formation de développeurs Web et informatique est particulièrement pauvre sur notre territoire. Les entreprises sarthoises peinent à trouver ou faire venir sans faire de surenchère, des collaborateurs.  |
|  | Difficultés à recruter en raison de la proximité parisienne. Trop près de Paris, pas de formations locales. Il faut aller chercher des ingénieurs parisiens qui souvent ne veulent pas venir au Mans.   |
|  | Image industrielle de la Sarthe péjorative pour les NTIC.   |
|  | Pas d'action coordonnée en Sarthe de la part des acteurs de la filière et des collectivités pour développer cette filière.<br><br>Le pôle de gravité d'Ouest Numérique est porté vers l'ouest de la région.   |
|  | Pas d'outils dédiés en Sarthe pour favoriser la création ou l'implantation de start-up.   |

|  | Pas d'outil haut de bilan pour favoriser le développement de ces entreprises.  |
|--|--|
|  | Pas d'immobilier adapté.   |
| Opportunités   | Menaces  |
| Les NTIC constituent un secteur d'activité particulièrement porteur en créations d'emplois pour les années à venir.  | Capacité de la Sarthe à recruter ?   |
| Le secteur est porté par l'émergence de petites structures. Les jeux ne sont pas définitivement faits entre les acteurs et les territoires. Il y a une effervescence dans la création d'entreprise du secteur. | Paris et l'Île-de-France est un territoire dans lequel beaucoup de start-up de ce secteur émergent en raison de la présence d'incubateurs et pépinières fortement positionnés sur cette thématique. Ces structures se situent dans le prolongement des grandes écoles. |
|  | Pas de développement endogène de la filière en raison de l'absence de formation.<br><br>Les jeunes qui veulent se former quittent la Sarthe et y reviennent ensuite peu car il n'y a pas beaucoup d'emplois proposés. La dynamique est négative.                       |
| Les dirigeants des entreprises concernées sont généralement très ouverts aux rapprochements et partenariats.   |  |
| Un seul data center en Sarthe alors que les équipements en FO, la proximité parisienne, les réserves foncières et le réseau autoroutier devraient permettre d'en accueillir plus.                              |  |

# Industrie manufacturière

| Forces   | Faiblesses   |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une spécificité industrielle forte (automobile) qui, dans un raisonnement de cluster, permet au territoire d'exercer une attractivité à l'égard de projets exogènes.</li> <li>- Présence en Sarthe de l'Institut de l'Automobile avec une forte implication des acteurs de la filière.</li> <li>- Le secteur de l'automobile représente plus de 100 000 emplois dans la région Pays de la Loire et près de 20 000 en Sarthe. L'image du Mans est encore valorisante.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une spécificité locale (automobile) sur un secteur qui n'affiche pas des perspectives de croissance élevées en Europe occidentale.</li> <li>- L'automobile subit des tensions structurelles et conjoncturelles fortes. Structurelles en raison de l'augmentation inéluctable des coûts des carburants et une mutation à terme avec des changements de métiers industriels, par ailleurs il y a également une tendance pour les constructeurs à déplacer leurs usines près des bassins de consommation (Europe de l'Est, Asie) au détriment de l'Europe de l'Ouest. Conjoncturellement la crise économique de 2008 a très fortement impacté ce secteur, les emplois supprimés le sont de façon quasi irréversible, les entreprises ont disparu avec des savoir-faire...</li> </ul> |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sarthe : l'héritage économique d'un tissu industriel fort.</li> <li>- Une main-d'œuvre aux qualités reconnues (productivité, faible absentéisme...).</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Image peu porteuse de territoire industriel et ouvrier.</li> </ul>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un tissu de PME familiales.</li> <li>- Pouvoir de décision local capacité à faire de la croissance externe.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Beaucoup d'établissements / peu de sièges sociaux &gt;&gt; peu de pouvoir de décision par les dirigeants locaux (quant à la pérennité d'un site ou ses perspectives de croissance).</li> <li>- Transmission des PME ?</li> <li>- Un certain nombre d'établissements de grande taille, intensif en main-d'œuvre et au niveau de qualification relativement modeste &gt;&gt; risques de substitution capital/travail et/ou de délocalisation &gt;&gt; impact social.</li> </ul>   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des infrastructures de qualité : échangeurs autoroutiers, haut-débit.</li> <li>- Politique des PAID : offre foncière de qualité sur des positionnements stratégiques.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une insuffisance d'activités directement liées à l'innovation / R&amp;D (alors que la stratégie de Lisbonne et les politiques industrielles européennes privilégient l'innovation et l'économie de la connaissance comme solutions principales pour la croissance industrielle).</li> </ul>   |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de pôles de compétitivité sur le territoire.</li> </ul>   |

|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un positionnement sur les marchés internationaux plutôt modeste.</li> <li>- Capacité de la Sarthe à se positionner sur des projets internationaux mobiles vis-à-vis des grandes métropoles nationales ?</li> </ul>  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des outils financiers pertinents pour capter des projets.</li> <li>- Coût de l'immobilier.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- La concurrence entre les territoires tend à s'exacerber dans une période où les projets se font rares. Les problèmes budgétaires des départements risquent de favoriser les plus riches notamment en Ile-de-France.</li> </ul>  |
| Opportunités  | Menaces  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'attractivité de la France à l'égard des investissements étrangers.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une industrie française créant moins de valeur ajoutée et perdant des parts de marché.</li> <li>- Des importations en croissance (et donc dégradation de la balance commerciale).</li> <li>- Une dynamique d'investissement de l'industrie française globalement faible.</li> <li>- Fiscalité française.</li> </ul> |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Sarthe est traversée par l'A28, second corridor logistique français (axe nord/sud Europe).</li> </ul>   |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une industrie qui connaît une amélioration continue de sa productivité.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Baisse continue des emplois industriels en France (à modérer par un phénomène statistique/externalisation d'activités connexes).</li> <li>- Malgré cela, des problèmes de recrutement persistants (inadéquation de la formation aux besoins des entreprises ?).</li> </ul>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Malgré la crise du secteur de l'automobile, nous voyons que la lutte contre le réchauffement climatique, l'évolution des normes dans les pays occidentaux favorisent l'innovation et la recherche dans le secteur de l'auto. Des projets d'entreprises en création ou développement apparaissent en Sarthe dans le véhicule électrique ou l'évolution du thermique.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Concurrence forte sur le segment de l'automobile avec d'autres territoires.</li> </ul>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des secteurs au fort potentiel de développement : ENR, maîtrise de l'énergie, médical, économie résidentielle, TIC.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficultés à recruter dans certaines filières industrielles.</li> </ul>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'un outil d'aide à la transmission sur le territoire départemental qui pourra permettre de valoriser en France et à l'international des PME « bijoux ».</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les PME « bijoux » rachetées ces dernières années par des groupes ont plutôt été délocalisées que renforcées localement.</li> </ul>   |

# L'agriculture

| Forces   | Faiblesses  |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence d'IAA leaders et dynamiques (LDC, Socopa, rillettes, Yoplait, Bel).</li> <li>- Présence des plateformes GMS dans un rayon de 200 km autour de la Sarthe.</li> <li>- IAA ont généré le fort développement de prestataires : transporteurs, logisticiens, emballages.</li> <li>- Importance des productions sous signes de qualité (hors bio).</li> <li>- Filières Loué / LDC.</li> <li>- Proximité des grandes zones de consommation et de production : région parisienne, grand Ouest.</li> <li>- Proximité élevage / IAA viande et lait.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficulté de recrutement.</li> <li>- Manque R et D.</li> <li>- Compétitivité des outils insuffisante.</li> <li>- Manque d'anticipation des normes environnementales.</li> <li>- Peu de sièges sociaux.</li> <li>- IAA sarthoises faisant appel à des process anciens (tant produits, que façon de produire).</li> <li>- Concurrence des pays tiers sur certaines productions (volailles/brésil).</li> <li>- Faiblesse du bio en Sarthe.</li> <li>- Difficultés actuelles des filières porcs et bovins viande et coté astreignant des ateliers élevage faisant courir un risque sur leur développement.</li> </ul> |
| Opportunités   | Menaces   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Écoproduits : recherche pour valoriser des produits agricoles de faible valeur (tiges de maïs, paille) ou de nouvelles cultures (chanvre, miscanthus).</li> <li>- PRI emballages alimentaires.</li> <li>- En lait : développement de nouvelles part de marché (nouveaux état membres).</li> <li>- Développement des circuits courts.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Variabilité des prix.</li> <li>- Certaines usines agroalimentaires dont siège hors de Sarthe vieillissantes et enclavées.</li> <li>- IAA subit un fort phénomène de concentration pour avoir plus de poids face à la GMS.</li> <li>- Peu d'offres immobilières ou foncières combinant réseau gaz + capacité en station d'épuration ou en rejet d'effluents pour accueillir nouvelles activités.</li> <li>- Crises sanitaires, climatiques faisant peser des risques sur les volumes de production.</li> </ul>  |

## Logistique

| Forces  | Faiblesses  |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Positionnement géographique (croisement de 3 autoroutes, situé entre 2 ports).</li> <li>- Tissu industriel important.</li> <li>- Grands donneurs d'ordre.</li> <li>- Offre foncière en sortie d'autoroute.</li> <li>- Gare de triage du Mans, seconde plus grande gare de France.</li> <li>- Bassin de consommation Ile-de-France et Ouest.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas d'enseignement supérieur en logistique.</li> <li>- Pas d'offre logistique en frais / froid.</li> <li>- Secteur directement impacté par conjoncture économique.</li> <li>- Plus de frêt fer en Sarthe depuis l'arrêt du wagon isolé.</li> <li>- Manque de chauffeurs.</li> <li>- Pas de véritables prestataires de supply chain.</li> </ul>   |
| Opportunités  | Menaces   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nouveau mode de production en IAA (avec beaucoup de PAI) génère une forte demande en logistique frais et froid.</li> <li>- Grenelle de l'environnement oblige ports maritimes à développer frêt ferroviaire.</li> <li>- Le Havre spécialisé dans les grands portes containers : besoin de port sec.</li> <li>- Des études RFF en cours pour possible création d'OFP (sur Le Mans et Sud Sarthe).</li> <li>- Des parcs d'activités avec des ITE (Isolation Thermique par l'Extérieur).</li> <li>- Développement du e-commerce.</li> <li>- CCI Bretagne émis nécessité moderniser axe autoroutier Le Mans / Orléans.</li> <li>- Raccorder via Etamat Sud Sarthe à ligne frêt Nantes / Angers / Tours.</li> <li>- Besoin de port sec de Nantes Saint-Nazaire.</li> <li>- La réforme de la taxation en Ile-de-France, TABIF notamment va peut être générer une décentralisation des entrepôts vers la « deuxième couronne parisienne ».</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Autoroute ferroviaire (Lille, Paris Est, Bordeaux, Bayonne) passe par Tours, qui possède également une étoile autoroutière.</li> <li>- Beaucoup de surfaces logistiques disponibles.</li> <li>- Perte de confiance dans le frêt ferroviaire.</li> <li>- Peu d'investisseurs à avoir une capacité financière pour développer de nouveaux programmes.</li> <li>- Une modification des schémas logistiques habituels du fait Grenelle et prix carburant (massification, mutualisation, externalisation).</li> </ul> |

# Economie verte

| Forces   | Faiblesses   |
|--|--|
| <p><b>Général :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Richesse et compétence du tissu local en matière de sous-traitance industrielle, susceptible d'intégrer ces filières vertes ;</li> <li>- Événement d'affaires « ENR Green » en Sarthe contribuant à constituer des filières notamment locales ;</li> <li>- Environnement institutionnel : CTTM, Ecoles d'ingénieurs aux compétences recherchées par ces marchés...</li> </ul> <p><b>Solaire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Laboratoire universitaire travaillant sur l'amont des cellules photovoltaïques.</li> </ul> <p><b>Biomasse énergie (bois, méthanisation, ...) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dynamique de projets en méthanisation (notamment des projets à l'étude en méthanisation agricole) ;</li> <li>- Des élus impliqués dans la valorisation de la biomasse ;</li> <li>- Ressource bois abondante ;</li> <li>- Lancement d'une plate-forme tri et valorisation bois ronds ;</li> <li>- Démarches de valorisation du bois-énergie (Udcuma, Adeas-civam...) ;</li> <li>- Quelques projets collectivités bois énergie ;</li> <li>- Des exemples opérationnels de méthanisation (LDC) .</li> </ul> <p><b>Performance énergétique des bâtiments :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ressource bois abondante ;</li> <li>- Lancement d'une plate-forme tri et valorisation bois ronds ;</li> <li>- Formation supérieure : Licence pro « Eco-construction ».</li> </ul> <p><b>Eolien :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cluster sur la maintenance éolienne : <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; offre de formation (Greta...) ;</li> <li>&gt; prestations industrielles et de services (Netwind) ;</li> <li>&gt; R&amp;D (Laboratoires universitaires et écoles d'ingénieurs).</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Hydroélectricité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombreux sites potentiels (moulins...).</li> </ul> <p><b>Véhicules décarbonés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des acteurs en Sarthe aux différents niveaux de la filière (constructeurs, batteries, distribution...) ;</li> </ul> | <p><b>Solaire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Peu de donneurs d'ordres et pas d'acteurs d'ampleur.</li> </ul> <p><b>Biomasse énergie (bois, méthanisation, ...) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas d'organisation pour le regroupement et la valorisation des connexes ;</li> <li>- Difficulté à mobiliser les ressources des petites propriétés forestières ;</li> <li>- Coût important des dossiers de chaudières bois.</li> </ul> <p><b>Performance énergétique des bâtiments :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de réelle structuration de l'offre ;</li> <li>- Problème de compétences ;</li> <li>- Ressources locales peu exploitées.</li> </ul> <p><b>Eolien :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Freins au développement de l'éolien (patrimoine) ;</li> <li>- Aucune éolienne en Sarthe.</li> </ul> <p><b>Hydroélectricité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faisabilité limitée (faibles hauteurs de chute, raccordement au réseau...) ;</li> <li>- Nécessité d'investissements connexes.</li> </ul> |

| Opportunités   | Menaces   |
|--|---|
| <p><b>Général :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lois Grenelle (23% d'ENR dans les consommations énergétiques...);</li> <li>- Marchés porteurs avec d'intéressantes perspectives de croissance ;</li> <li>- Contexte global favorable à l'émergence de procédés verts : demande des consommateurs et des collectivités ;</li> <li>- Grand emprunt national positionné sur le financement de la politique industrielle verte (ENR, recyclage, véhicules du futur, villes de demain...);</li> <li>- Lois déchets selon les filières ;</li> <li>- Circulaire introduisant l'éco-responsabilité dans les achats des collectivités ;</li> <li>- Possibilité de stimuler la demande locale via une société de portage d'investissements.</li> </ul> <p><b>Solaire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Importance du marché domestique.</li> </ul> <p><b>Biomasse énergie (bois, méthanisation, ...) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Méthanisation : décret paru sur la réévaluation des tarifs d'achat et décret à venir sur la réinjection du biogaz dans le réseau gaz ;</li> <li>- Objectifs élevés du Grenelle (augmentation de 50% du nombre de logements individuels chauffés au bois en 2020 - production de chaleur collective et bioélectricité x 5 en 2020...).</li> </ul> <p><b>Performance énergétique des bâtiments :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- RT 2012 (puis perspective Bepos) &gt;&gt; marché de 205 milliards d'euros estimés à horizon 2020 &gt;&gt; intérêt de porteurs de projets pour s'implanter en France et notamment à proximité de la région parisienne (potentiel de marchés le plus important et nécessité d'être à proximité des marchés) &gt; opportunités pour la Sarthe ;</li> <li>- Existence des Contrats Performance Energétique et des Certificats d'Economie d'Energie.</li> </ul> <p><b>Eolien :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appel à projets éolien offshore.</li> </ul> | <p><b>Général :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une rentabilité encore en construction qui freine les prises de décisions &gt;&gt; Marchés non matures qui nécessitent le soutien des aides publiques ;</li> <li>- Maintien des cadres réglementaires (prix de rachat etc) sensés impulser les dynamiques de filières ?</li> </ul> <p><b>Solaire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evolution à la baisse des tarifs de rachat ;</li> <li>- Economie française orientée sur l'aval de la filière ;</li> <li>- Compétitivité prix des produits français ;</li> <li>- Le développement d'un marché domestique qui profite à des acteurs étrangers et notamment asiatiques.</li> </ul> <p><b>Biomasse énergie (bois, méthanisation, ...) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Filière à un stade intermédiaire en France (contre « avancée » au niveau Europe du Nord et Allemagne).</li> </ul> <p><b>Performance énergétique des bâtiments :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Besoin en formation des professionnels du bâtiment</li> <li>- Financement des projets ?</li> <li>- Prise en compte des enjeux environnementaux par les architectes à améliorer ;</li> <li>- Absence d'agrément techniques sur certains procédés innovants (agroproduits...) freinant leur utilisation.</li> </ul> <p><b>Eolien :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nouveau cadre réglementaire (ICPE...);</li> <li>- Concentration du secteur à venir.</li> </ul> <p><b>Hydroélectricité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Complexité des procédures ;</li> <li>- SAGE.</li> </ul> |

## Economie verte (suite)

| Opportunités   | Menaces   |
|--|---|
| <p>Eau/Assainissement :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Des besoins liés à la croissance de la population</li><li>- Contraintes réglementaires de plus en plus fortes &gt;&gt; apparition de nouveaux marchés ;</li><li>- Leaders mondiaux français.</li></ul>   | <p>Eau/Assainissement :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Positionnement croissant des industriels asiatiques (notamment en ingénierie) ;</li><li>- R&amp;D insuffisante en France.</li></ul>   |
| <p>Véhicules décarbonés :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Contexte énergétique français favorable (faible coût de l'électricité et peu carbonée) ;</li><li>- Perspectives de croissance du marché (15 % du marché en 2020) ;</li><li>- Acteurs positionnés aux différents niveaux de la chaîne de valeur (constructeurs, batteries, équipements de charge...) ;</li><li>- Soutien public (plan véhicules décarbonés...).</li></ul> | <p>Véhicules décarbonés :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Business model à construire ?</li><li>- Impact négatif sur la filière « moteurs thermiques » ?</li><li>- Investissements importants pour l'installation des structures de charge ;</li><li>- Pertes fiscales (TIPP) pour les collectivités ?</li><li>- Performance des batteries à améliorer ;</li><li>- Fort positionnement de l'Asie sur les batteries.</li></ul> |
| <p>Smart grids :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Marché à fort potentiel, en lien avec l'efficacité énergétique ;</li><li>- Des initiatives importantes chez certains industriels français.</li></ul>  | <p>Smart grids :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Cadre réglementaire et normatif non harmonisé.</li></ul>   |
| <p>Déchets / recyclage :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Acteurs et projets en Sarthe en lien avec la valorisation des déchets (DIS, DEE, déconstruction automobile...) ;</li><li>- Opportunités de marchés pour les acteurs de l'économie sociale et solidaire.</li></ul>   | <p>Déchets/recyclage :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Rentabilité liée au cours des matières premières et à l'approvisionnement ;</li><li>- Image des métiers liée aux déchets/recyclage (problème de recrutement) ;</li><li>- Insuffisance normalisation et certification de la qualité des matières premières secondaires issues du recyclage.</li></ul>   |

## Filière bois

| Forces  | Faiblesses   |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proximité de la ressource : la Sarthe, le département le plus boisé des Pays de la Loire, avec un volume d'accroissement largement au dessus du volume de prélèvement.</li> <li>- Une ressource non délocalisable.</li> <li>- Une ressource renouvelable.</li> <li>- Un prix de transport de la ressource pesant jusqu'à 45% sur le prix du produit brut = captivité relative de la ressource.</li> <li>- Une bonne densité d'industrie de transformation du bois en Pays de la Loire, mais pas en Sarthe.</li> <li>- Une interprofession du bois bien structurée, mais au niveau régional avec peu d'ancrage sarthois.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Eclatement de la propriété forestière = manque de lisibilité de la mise sur le marché de la ressource.</li> <li>- Insuffisance de gestion productive de la forêt et comportement attentiste des producteurs.</li> <li>- Importance des investissements dans l'exploitation forestière au regard de la taille des entreprises.</li> <li>- Tissu industriel de faible densité, voire en difficulté : fermeture successives d'unité de sciage de petite dimension.</li> <li>- Des entreprises fortement capitalistiques.</li> <li>- Forte concurrence internationale dans le secteur de la seconde transformation (panneaux, parquets, bardage).</li> <li>- Peu de secteurs de niche.</li> <li>- Absence de reconnaissance des propriétés mécaniques des bois résineux locaux dans la construction.</li> </ul> |
| Opportunités  | Menaces  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Marché du bois énergie en pleine expansion face à un marché des énergies fossiles qui se tend.</li> <li>- Marché de la construction bois en plein développement.</li> <li>- Tous les produits bois ont un bilan carbone négatif.</li> <li>- Un matériau qui jouit d'une bonne notoriété chez les consommateurs.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des tensions sur la disponibilité de la ressource dues aux difficultés de mobiliser les bois (éclatement parcellaire forestiers).</li> <li>- sensibilité du secteur aux évènements climatiques.</li> <li>- Difficulté de positionnement sur le marché des petits transformateurs : seules les scieries de taille européenne parviennent à fournir une offre concurrentielle.</li> </ul>   |

# Création et transmission d'entreprises (économie et agriculture)

| Forces   | Faiblesses  |
|--|---|
| <p><b>Economie :</b></p> <p>Nombreuses structures d'accompagnement à la création et transmission. Des dispositifs spécifiques à la Sarthe :</p> <p><u>Création :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Garantie : CG 72 / OSEO (fonds de garantie Sarthe, Contrat Développement Création) ;</li> <li>- Fonds propres : Business Angel, Carrefour Entreprise (Prêts d'honneur) ;</li> <li>- Financement : Communautés de Communes (PPD et abondement Prêt carrefour), Carrefour Entreprise (Congé Création).</li> </ul> <p><u>Transmission :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sarthe Développement ;</li> <li>- CCI (Transreprise) ;</li> <li>- CG 72 (Contrat Développement Transmission).</li> </ul> <p><b>Agriculture :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- bon taux de réussite des installations ;</li> <li>- organisation sociétaire : une force ;</li> <li>- 76% des candidats au répertoire installation ont au moins un niveau bac ;</li> <li>- existence des stages de parrainage ;</li> <li>- démarche d'accompagnement mise en place par chambre consulaire.</li> </ul> | <p><b>Economie :</b></p> <p>Taux de création relativement faible, plus grande part de dossiers de développement.</p> <p><u>Création :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Interlocuteurs différents et pas toujours spécialisés ;</li> <li>- Procédures techniques voire complexes ;</li> <li>- Accès à l'information (lisibilité de l'offre de services) ;</li> <li>- Redondance de compétence, dispersion de moyens ?</li> <li>- Offre insuffisante (capital risque / fonds propres...)</li> <li>- Concentration des créations innovantes sur la métropole ;</li> <li>- Faiblesse d'offre de formation (sensibilisation à la création) ;</li> <li>- Concurrence infra territoriale (offre immobilière) ;</li> <li>- Pas de véritable pépinière (services communs / prestations) pour le tertiaire et l'industrie.</li> </ul> <p><u>Transmission :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Marché confidentiel ;</li> <li>- Vieillesse de la population concernée ;</li> <li>- Absence de préparation des cédants ;</li> <li>- Difficulté à optimiser et centraliser l'offre de reprise.</li> </ul> <p><b>Agriculture :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- baisse du nombre d'exploitation ;</li> <li>- coût de reprise élevé ;</li> <li>- pb de libération de la maison d'habitation pas toujours réglé ;</li> <li>- pb transmission des grosses structures ;</li> <li>- peu de candidats non issus de l'agriculture ;</li> <li>- baisse du nombre d'exploitation à transmettre.</li> </ul> |

| Opportunités   | Menaces   |
|--|---|
| <p><b>Economie :</b></p> <p><u>Création :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- améliorer l'orientation des créateurs en matière d'aides (numéro vert ?) ;</li> <li>- adaptation des dispositifs ? (Région, Oséo, Cap Création, communautés de communes) ;</li> <li>- positionnement exogène à développer sur la relocalisation d'activité (sortie d'incubateur...) ; <ul style="list-style-type: none"> <li>- mise en place d'actions spécifiques de promotion (ex : l'offre « salles blanches »...) ;</li> </ul> </li> <li>- différencier soutien aux projets exogènes / endogènes / à potentiel ?</li> <li>- l'essaimage ?</li> <li>- la logistique (offre territoriale et foncière disponible ZA, PAID...) ;</li> <li>- incitations au retour « au pays » ?</li> </ul> <p><u>Transmission :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Optimisation et généralisation du dispositif Transreprise...</li> <li>- Développement stratégie croissance externe infra ou extra départementale.</li> </ul> <p><u>Offre immobilière disponible :</u></p> <p>Zones d'Activités et PAID (CG 72 et Comcom), Bâtiments blancs, Pépinières (Loirécopark, SM technopole ...), Incubation (Créapolis, Emergence...), centres d'affaires (le Mans).</p> | <p><b>Economie :</b></p> <p><u>Création :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Eventuels doublons sur différents dispositifs (focalisation des structures sur les mêmes projets) ;</li> <li>- Projets n'entrant dans aucun dispositif ;</li> <li>- « Perte » de créateurs faute d'un accompagnement adapté ;</li> <li>- Lourdeur des procédures de mise en œuvre fragilisant le montage des projets ;</li> <li>- Risque de délocalisation des projets ;</li> <li>- Concurrence territoriale infra et extra départementale.</li> </ul> <p><u>Transmission :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Désertification rurale (commerce, artisanat) ;</li> <li>- Risque de disparition des entreprises / centre de décisions.</li> </ul> |
| <p><b>Agriculture :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- installation en société : un intérêt pour l'organisation du travail.</li> </ul>   | <p><b>Agriculture :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- manque de visibilité sur l'avenir, notamment avec la future nouvelle PAC ;</li> <li>- Interrogations sur la priorité des transmissions des fermes bio à des producteurs bio.</li> </ul>  |

## Filières touristiques

| Forces   | Faiblesses  |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des filières clairement identifiées mais avec encore un potentiel de développement.</li> <li>- Des filières très variées qui s'adressent à un public large avec un bon mix-clientèle : famille, individuels ou groupes, sportifs, etc.</li> <li>- Une clientèle d'excursionnistes (proximité) et une dimension « loisirs » forte pour les sarthois.</li> <li>- Une clientèle plus éloignée (urbaine) qui vient pour nos filières, 80% des touristes de demain seront des urbains.</li> <li>- Un ensemble de partenaires et « têtes de réseaux » structuré.</li> <li>- Des démarches qualité (CDESI, etc.) et une professionnalisation de certaines filières à développer.</li> <li>- Des politiques de soutien fortes (département et région) : soutien voies vertes (50% de la région), etc.</li> <li>- Un engagement fort des collectivités locales à encourager : PDIPR, voies vertes, etc.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des difficultés sur le portage et l'animation de certaines filières.</li> <li>- Un potentiel sous-estimé, une stratégie insuffisamment offensive pour affirmer la « Sarthe destination de filières », destination verte de tourisme actif, sport et activités de nature, etc.</li> <li>- Une offre insuffisamment structurée qui ne se démarque pas de la concurrence.</li> <li>- Peu de produits élaborés, peu de commercialisation (hormis le fluvial), une approche très segmentée.</li> <li>- Des niches/filières difficiles à développer ou à pérenniser : tourisme de découverte d'entreprise, etc.</li> <li>- Faiblesse dans la coordination des intervenants et le suivi/reporting de certains dossiers.</li> </ul>                                  |
| Opportunités   | Menaces   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des attentes fortes des clientèles, l'affirmation de nouvelles pratiques et valeurs (Tourisme Vert / Durable/découverte du patrimoine).</li> <li>- Une clientèle en recherche de pratiques thématiques fortes, de découverte et d'apprentissage...</li> <li>- Fidélisation d'une clientèle d'excursionniste, demande croissante des sarthois pour des activités plein air plein nature.</li> <li>- La Sarthe doit s'appuyer davantage sur des thèmes tels que les circulations douces ( Schéma Vélo), le pôle européen du Cheval, le golf, les villages de caractère, etc.</li> <li>- Démarche qualité et professionnalisation.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contraintes budgétaires des collectivités locales .</li> <li>- Des départements concurrents et/ou voisins qui s'affirment avec des filières très fortes, structurées et adaptées aux attentes des clientèles : l'Anjou sur le végétal et le vélo (ou encore Made in Angers pour le tourisme de découverte économique), la Somme destination Nature, etc.</li> <li>- Les clients ont un niveau d'exigence, de qualité et de surprise croissant qui nécessite de nouveaux produits, parcours, du réinvestissement, etc.</li> <li>- La recherche d'activités gratuites, mais aussi parallèlement le recours à des activités qui nécessitent de l'encadrement et une garantie d'équipement et de matériel. Difficulté à produire le bon produit/prix.</li> </ul> |

## Emploi

| Forces  | Faiblesses  |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'agriculture et l'industrie restent des secteurs d'activité importants en Sarthe.</li> <li>- Les activités tertiaires, en développement, contribuent au développement de l'emploi depuis 2004.</li> <li>- Les grandes entreprises représentent un poids important de l'emploi salarié sarthois, et contribuent à l'image du Département.</li> <li>- La proportion des catégories socioprofessionnelles « ouvriers » « ouvriers qualifiés » et « non qualifiés » de type industriel et « employés » est importante.</li> <li>- La proportion des catégories socioprofessionnelles supérieures est faible, et moins impactées par le chômage et moins sensibles aux aléas conjoncturels.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les catégories « employés » et « ouvriers » sont celles les plus touchés par le chômage et les plus sensibles à la conjoncture économique.</li> <li>- Une croissance faible de l'emploi salarié, au regard des tendances régionales et nationales.</li> <li>- Le chômage touche plus particulièrement les femmes (plus fortement au rsa), les jeunes de moins de 25 ans et les 50 ans et plus que les hommes dans l'ensemble des catégories ABC..</li> <li>- Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi de catégorie A, B, C augmente et est celui le plus fort des départements de la Région Pays de la Loire mais reste inférieur à l'évolution de la France métropolitaine.</li> <li>- Un nombre important de demandeurs d'emploi avec un niveau BEP-CAP.</li> </ul> |
| Opportunités  | Menaces   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fort tissu industriel sarthois et présence de deux secteurs principaux : secteur automobile et secteur agroalimentaire.</li> <li>- Un tissu économique de PME important, mais fortement dépendant du secteur automobile.</li> <li>- Les taux d'emplois les plus élevés se situent au sein des pôles urbains que sont Le Mans, La Ferté Bernard, Sablé ainsi que la Flèche. Les communes situées le long des axes routiers structurants tels que les autoroutes affichent des taux d'emploi significatifs.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mais le poids de l'automobile impacte particulièrement le Département, en période de crise. (bien de consommation non privilégiés par les ménages).</li> <li>- Perte de la capacité industrielle,</li> <li>- Le taux de croissance de l'emploi salarié élevé que connaît les Pays de la Loire reflète son attractivité et la place parmi les premières au niveau national. Cependant la Sarthe, à l'extrémité de la zone régionale bénéficie très peu de cet atout.</li> </ul>   |

## Equipements touristiques

| Forces  | Faiblesses  |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Un bon niveau d'équipements en Sarthe avec une certaine variété (visite, plein air, etc.).</li><li>- Un bon maillage du territoire.</li><li>- Des équipements structurants qui nous permettent d'avoir une offre majeure ciblée : parcs de loisirs, 3 zoos, sites aqualudiques, bases de loisirs, Boulerie Jump, etc.</li><li>- Des sites culturels et thématiques variés : musées et écomusées, sites patrimoniaux, religieux, etc.</li><li>- De grands événementiels à la notoriété nationale et internationale (24 Heures du Mans, Les Chimères, etc.).</li><li>- Des politiques de soutien (département et région) qui font levier en création et modernisation.</li><li>- Un engagement fort des collectivités locales, un bon partenariat Public/Privé.</li><li>- Une initiative privée dynamique (création, réinvestissement) sur certains secteurs.</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Mais dans l'ensemble peu d'initiative privée en création.</li><li>- Des difficultés de gestion et d'exploitation pour certains sites. Des difficultés de réinvestissement, peu d'innovation.</li><li>- Des sites à forte notoriété mais toutefois peu ouverts et/ou accessibles au public en dehors de certaines périodes (Circuit des 24 Heures, abbaye de Solesmes, etc.).</li><li>- Beaucoup de petits (et moyens) équipements à l'activité en dents de scie, difficiles à promouvoir. Pas de « circuits découverte » qui permettraient de les mettre en réseau et en marché.</li><li>- Pas suffisamment de démarches qualité.</li><li>- Pas de commercialisation coordonnée, difficultés à attirer davantage les groupes.</li><li>- Faiblesse dans la coordination des intervenants et le suivi/reporting de certains dossiers.</li></ul> |

| Opportunités  | Menaces   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une clientèle en recherche de sites thématiques forts, de découverte et d'apprentissage...</li> <li>- Fidélisation d'une clientèle de proximité, une clientèle excursionniste à conquérir davantage.</li> <li>- Marché CE et autocaristes.</li> <li>- TO de pays européens et de pays émergents.</li> <li>- Les parcs de loisirs et parcs à thèmes ont le vent en poupe, les français sont des visiteurs fidèles.</li> <li>- L'offre culturelle d'un département constitue aujourd'hui une force majeure de son attractivité touristique avec des potentialités de développement.</li> <li>- Démarche d'inscription de Plantagenêt au patrimoine mondial de l'UNESCO.</li> <li>- Notoriété internationale des 24 Heures pour « structurer » une filière voiture autour d'un site majeur ouvert au public.</li> <li>- Création de la Fédération des entreprises et des sites touristiques (FEST) en Pays de la Loire. Démarche de PRI tourisme de la région. Des démarches collectives qui permettent de trouver des points de synergie, de mutualiser des moyens, de favoriser l'innovation.</li> <li>- Démarche qualité pour les sites touristiques à relayer au plan départemental.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contraintes budgétaires des collectivités locales pour poursuivre une politique de soutien.</li> <li>- De gros équipements sur des départements proches (Terra Botanica, Zoo de Beauval, Fontevraud) et une concurrence forte sur les festivals et évènements culturels.</li> <li>- Un niveau d'exigences, de qualité et de surprise des clientèles croissant qui nécessite un réinvestissement permanent, de l'innovation dans les produits et services.</li> <li>- La recherche d'activités gratuites ou bon marché, de produits packagés, une baisse du ticket moyen.</li> <li>- Les aléas météorologiques / une faible capacité à proposer aux visiteurs des alternatives au sein de sites « ouverts ».</li> <li>- Réglementation ERP accessibilité (2015).</li> </ul> |

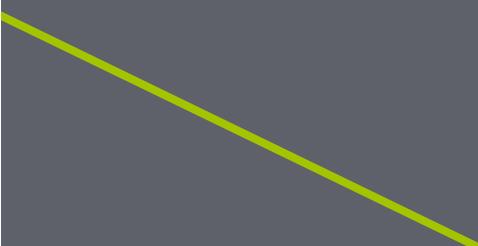
# Hébergements

| Forces   | Faiblesses   |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Une offre dans l'ensemble cohérente à l'échelle du département, avec des pôles majeurs en hébergements.</li><li>- Une montée en gammes et en qualité, gain de 3 hôtels 4* en 10 ans, progression importante du segment 3* 6. Idem pour le secteur hôtellerie de plein air (HPA) et les hébergements ruraux.</li><li>- Une bonne présence/diversité de chaînes et enseignes. Des chaînes intégrées nouvelles (All Season, développement des Kyriad, Best Western, etc.) et pour l'HPA ouverture d'un Indigo.</li><li>- Une volonté de développer les partenariats Public/Privé.</li><li>- Une initiative privée endogène dynamique (création, réinvestissement).</li><li>- Des politiques de soutien (département et région) qui font levier en création et modernisation.</li><li>- Accueil et accompagnement du porteur de projet correctement structuré.</li><li>- Un tourisme d'affaires important et des évènements majeurs.</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Des fermetures en milieu rural, des pôles ruraux sans hôtels et/ou hôtellerie de plein air. Une offre sarthoise d'une densité de 1 lit d'hôtel/100 habitants qui nous place au 77ème rang sur 96 départements.</li><li>- Pas d'offre en « village vacances » (resort) alliant hébergements et services/loisirs intégrés.</li><li>- Pas/peu d'innovation dans l'offre, les services et produits.</li><li>- Taux de pénétration des chaînes économiques élevé sur l'agglomération mancelle.</li><li>- Vigilance sur le maintien de la chaîne volontaire Logis en milieu rural (27 en 2010, 21 en 2012).</li><li>- Des difficultés de gestion et d'exploitation pour l'HPA exploitée par une collectivité. Difficultés pour aboutir à de «solides» Délégations de Service Public.</li><li>- Des difficultés de ré-investissement pour certains hôtels indépendants, certains campings.</li><li>- Des difficultés de reprise/transmission des établissements.</li><li>- Faiblesse dans la coordination des intervenants et le suivi/reporting de certains dossiers.</li><li>- Difficultés à remplir sur certaines périodes.</li><li>- Peu de produits touristiques, pas de commercialisation coordonnée.</li></ul> |

| Opportunités   | Menaces   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un développement du court séjour et des week-ends pour le tourisme vert et urbain qui doit consolider nos nuitées.</li> <li>- Une reprise du tourisme d'affaires.</li> <li>- La réforme du classement tourisme pour hisser le niveau des prestations et services, le faire évoluer selon les attentes des clients.</li> <li>- Des démarches qualité nationale, le développement des écolabels pour produire une offre discriminante.</li> <li>- Des politiques de soutien national : OSEO avec le PPRH, PPMTR, etc.</li> <li>- Un certain dynamisme des investisseurs en recherche d'opportunités ciblées (sites patrimoniaux, fonciers avec un positionnement géographique attractif).</li> <li>- Une poursuite de la création et de la demande d'hébergements insolites. Image positive pour une destination.</li> <li>- Des plates-formes de réservation en ligne très puissantes pour la diffusion de nos offres aux plans national et international.</li> <li>- Développer la taxe de séjour et taxe additionnelle.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Concurrence accrue entre destination courts séjours et tourisme d'affaires autour d' l'Ile de France.</li> <li>- Certaines innovations dans d'autres départements en terme de produits.</li> <li>- La réforme du classement arrive à grands pas, peu d'engouement de nos professionnels d'où un problème de visibilité de l'offre après 2012.</li> <li>- Des mises aux normes sécurité/incendie, accessibilité, grenelle.</li> <li>- Un niveau d'exigences et de qualité des clientèles croissant.</li> <li>- Peu de professionnels informés, difficultés d'accès aux dispositifs OSEO car avec des niveaux d'investissements élevés.</li> <li>- Des sites patrimoniaux disponibles en Sarthe mais difficiles à vendre, reconvertir.</li> <li>- Tension sur un foncier disponible en Sarthe en centre ville, proximité d'équipements Gare TGV, autoroutes.</li> <li>- Faire preuve de « nouveautés/innovations » dans l'insolite (sortir des yourtes, tipis, etc.).</li> <li>- Concurrence accrue entre les chaînes, les enseignes. Des professionnels peu formés à ces outils, possibilités commerciales, productions packagées.</li> </ul> |

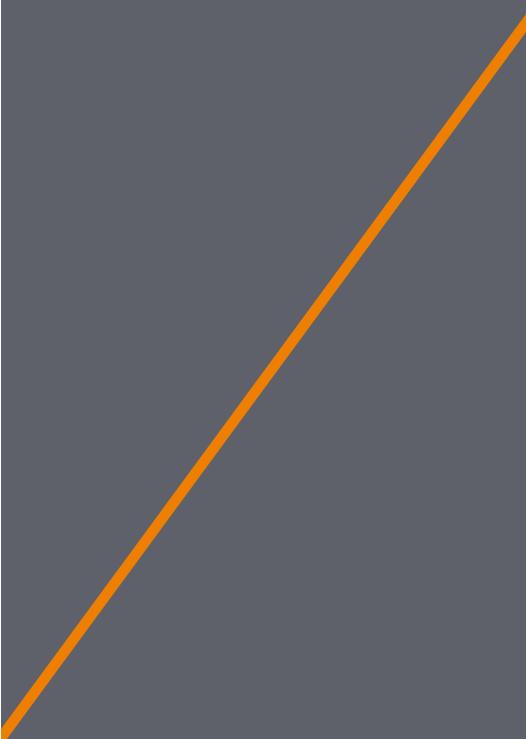
# Enseignement supérieur

| Forces  | Faiblesses  |
|---|---|
| <p>Une offre de formation relativement large :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avec La présence d'une université, de 3 écoles d'ingénieurs Ensim (Capteurs, acoustique, informatique), Ismans (Matériaux), ESGT (Géomètres).</li> <li>• Des formations supérieures en gestion –finance (groupe CCI EGC et ISIALM) et dans le commerce automobile (EScra, ICAM)</li> <li>• Des formations d'ordre artistique ITTEM, Ecole Supérieure des Beaux Arts</li> <li>• Et dans le domaine de l'enseignement IUFM</li> </ul> <p>Dispositif complété par de très nombreuses formations de niveau bac+2 (8 DUT et 40 BTS recensés) et un appareil de formation professionnel ou continu important Cnam, AFPA, Cesi, AFPI, CCI formation, ISF)</p> <p>Présence également de formations supérieures en agriculture</p> | <p>Une université jeune (1977) qui demeure en terme d'effectif la plus petite de France.</p> <p>Très grande disparité d'ordre géographique concernant l'implantation des formations supérieures, concentrées essentiellement sur Le Mans.</p> <p>Adéquation insuffisante entre l'offre de formation et le tissu économique (absence de formation par exemple en agro-alimentaire, et peu dans le domaine des assurances).</p> |
| Opportunités  | Menaces   |
| <p>- Coopération renforcée entre les 3 universités de Pays de la Loire avec la création du PRES (ex ouverture d'une 1ère année de médecine avec Angers).</p> <p>Différents projets ou initiatives peuvent générer de nouvelles formations en Sarthe :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La PRI emballage alimentaire ; les projets dans le cadre des investissements d'avenir (IRT Jules Vernes, Institut européen d'acoustique) ;</li> <li>- Le projet de Fondation « Fonda'Maine » ;</li> <li>- Autres projets : Projet d'un Institut du Risque et de l'assurance.</li> </ul> <p>Présence d'un réseau départemental à haut débit qui peut permettre l'essor de l'enseignement à distance notamment en dehors du Mans.</p>  | <p>Risque d'évasion des jeunes vers d'autres universités plus importantes et d'appauvrissement en matière grise des bassins économiques situés en dehors du Mans.</p>   |



Liste des  
**organismes**

ayant participé aux travaux  
du schéma de développement  
économique et touristique  
de la Sarthe



**A**gence de Développement de la Vallée du Loir (ADVL)

Agence Pour l'Emploi des Cadres (APEC)

Association de Développement Touristique de la Vallée de la Sarthe

Association de Formation Professionnelle de l'Industrie - Sarthe (AFPI)

Association des Maires et Adjoints de la Sarthe

Association pour la Formation Professionnelle des Adultes - Sarthe (AFPA)

Auberge de l'Hermitière St Vincent du Lorouër-CPIH

**B**ienvenue à la Ferme - Chambre d'Agriculture

**C**abinet FIDAL

Cabinet Synergie

Caisse d'Allocations Familiales de la Sarthe

Carrefour Entreprise Sarthe

CCAS Sablé-sur-Sarthe

Centre des Jeunes Dirigeants du Mans

CESI Ouest

Chambre d'Agriculture de la Sarthe

Chambre de Commerce et d'Industrie du Mans et de la Sarthe

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Sarthe

Chambre Professionnelle de l'Industrie Hôtelière 72

Club CLACH

CNAM Sarthe Mayenne

Comité Départemental de cyclotourisme

Comité Départemental de Randonnée Pédestre de la Sarthe

Comité Départemental Equestre

Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe

Communauté de communes des Alpes Mancelles

Communauté de Communes du Canton de Pontvallain

Communauté de communes du Pays Calaisien

Communauté de communes du Pays Fléchois

Communauté de communes du Saosnois

Communauté de communes du Val de Sarthe

Communauté de communes Orée Bercé - Béloinois

Communauté de communes Pays des Brières et du Gesnois

Commune d'Yvré-l'Evêque

Commune de Brûlon

Commune de Luché-Pringé

Compagnie de Chemin de Fer Semur en Vallon

Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB)

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Sarthe (CAUE)

Créapolis

Crédit Mutuel

**D**omaine de la Courbe - Le Lude

**E**CS Ingénierie

Éducation Nationale

Eliopack

Emergence

Espace 72

**F**amilles rurales

Fédération de la pêche

Fédération Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative de la Sarthe (FDOTSI)

Fédération Française de Camping Caravaning - Sarthe

Fédération Française du Bâtiment

Fédérations et syndicats professionnels de transport

FJT Le Relais

**G**îte rural Ségrie

Groupe SOLUTION

**H**ôtelier St Calais -CPIH

## I

Inspection Académique  
Institut Automobile du Mans (IAM)  
Jeune Chambre Économique du Mans

## L

Le Mans Développement  
Le Mans Évènements  
Le Mans Métropole, Ville du Mans  
Le Mans Sarthe Investissements  
Ledpower  
Ligépack  
Logis de la Sarthe

## M

Maisons de l'Emploi  
MEDEF Sarthe  
Mutualité Sociale Agricole

## O

Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative  
Oséo  
Ouest Fixation

## P

Partenaires sociaux (CFDT, CFE-CGC, CGPME, CGT, FO, UPA, CFTC)  
Partner's Concept  
Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi du Mans (PLIE)  
Pôle Emploi  
Préfecture (Direction Départementale des Territoires, DIRECCTE)

## R

Région Pays de la Loire  
Restaurateur La Petite Auberge de Malicorne

## S

Sarthe Développement  
Sarthe Habitat  
Sarthe International  
SCOT du Pays Mans  
Société d'Équipement et de Construction de la Sarthe (S.ECO.S.)

Spay'cific Zoo

Sté ELYSSA

Syndicat de Développement Économique du Sud Sarthe (SDESS)

Syndicat Mixte d'Aménagement et de Promotion de la Technopôle du Mans

Syndicat Mixte du Pays de la Haute Sarthe

Syndicat Mixte du Pays du Mans

Syndicat Mixte du Pays du Perche Sarthois

Syndicat Mixte du Pays Vallée de la Sarthe

Syndicat Mixte du Pays Vallée du Loir

## T

TRANSVAP  
Union des Industries et Métiers de la Métallurgie de la Sarthe (UIMS)

Université du Maine (Laboratoire d'Acoustique de l'Université du Maine, Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle)

URSSAF

## V

Variant Consultants  
Wall Street Institute

...

Les pilotes du Schéma départemental  
de développement économique et touristique de la Sarthe :

Préfecture de la Sarthe / Conseil régional des Pays de la Loire / Conseil général de la Sarthe /  
Sarthe Développement / Le Mans Métropole / Le Mans Développement / Université du Maine /  
Syndicat Mixte de la Technopole / Chambre de Commerce et d'Industrie du Mans et de la Sarthe /  
Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Sarthe / Chambre d'Agriculture de la Sarthe /  
MEDEF Sarthe / UIMS / FFB Sarthe / CAPEB Sarthe / Institut de l'Automobile du Mans /  
Automobile Club de l'Ouest / Organisation des Producteurs de Rillettes du Mans et de la Sarthe /  
Carrefour Entreprise Sarthe / Pays d'Alençon / Pays du Mans / Pays de la Vallée du Loir /  
Pays de la Haute Sarthe / Pays de la Vallée de la Sarthe / Syndicat Mixte du Pays du Perche Sarthois /  
Maison de l'Emploi Sarthe-Sud / Maison de l'Emploi Le Mans-Métropole / Maison de l'Emploi Sarthe-Nord /  
Jeune Chambre Économique du Mans / Atlanbois.

Conseil général de la Sarthe  
D.G.A. Développement territorial  
1 rue des Résistants Internés  
72072 Le Mans Cedex

[contact.ddt@cg72.fr](mailto:contact.ddt@cg72.fr)